DOSSIER SPÉCIAL COWORKING

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

4 - 5 octobre 2019

97e année

N° 4989

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue de La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr
www.7jours.fr

NOUVEAUX LOCAUX

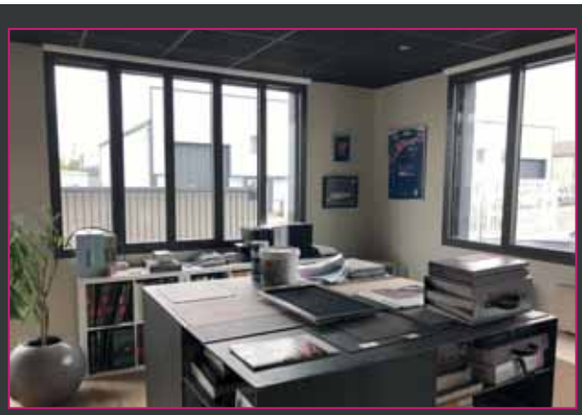

Vous avez un projet de peinture, papier peint, staff, moquette, sol, ravalement façades, isolation thermique...

Rencontrons-nous !

Tél Rennes : 02 99 65 21 70
Tél Guer : 02 97 22 12 18
10 rue du Pré du Bois - 35000 RENNES

Garel
Conseil & Peinture

www.garel-peinture.fr

GROUPE CAP TRANSACTIONS
VOTRE ALLIÉ DANS L'IMMOBILIER

Affaire négociée par nos équipes

02 23 300 440 - www.cap-transactions.com

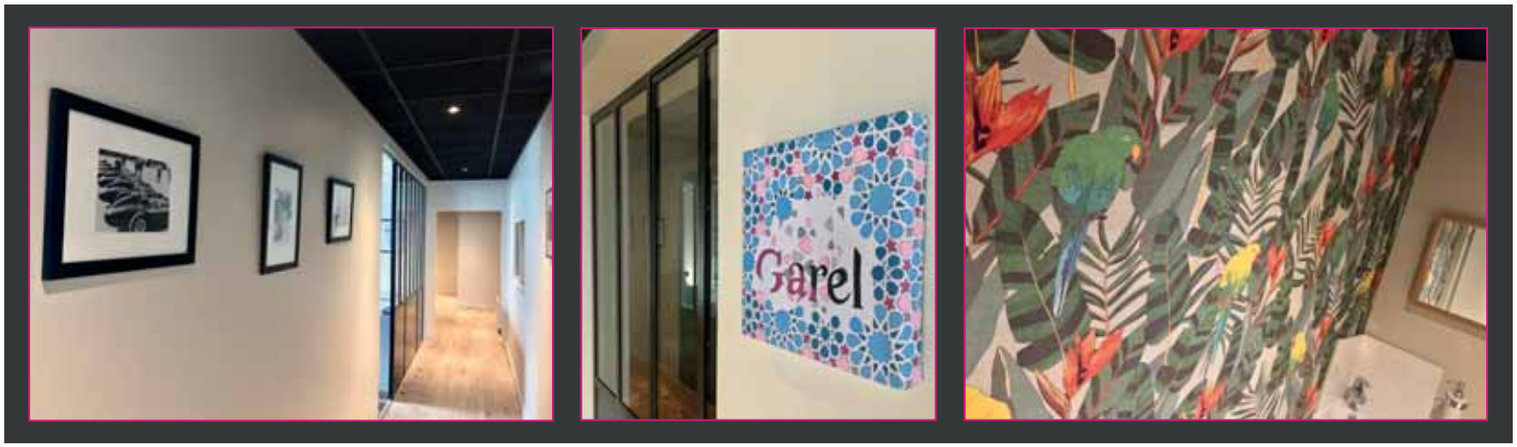
Garel

102 Atelier
ARCHITECTURE & MAÎTRISE D'OEUVRE
CONTACT@ATELIER102.FR - 02 23 46 76 85
MAISONS - EXTENSIONS - BUREAUX -COMMERCES

J.VIDAL
ARTISAN
AMÉNAGEMENT
DE COMBLES
CLOISONS SÈCHES
ISOLATION THERMIQUE
ET PHONIQUE
MENUISERIE & PLAFOND
"La Talmousière" - 35760 MONTGERMONT ✆ 06 07 58 89 44
sarlj.vidal@me.com

MENUISERIE
MIROITERIE
GUÉROISE
8 rue du Clos du Breil
ZA du Val Coric Est
56380 GUER
contact@mmg.bzh
www.mmg.bzh
02 97 22 51 63
FABRICANT ALUMINIUM

MACÉ-FROGÉ
02 99 33 78 01
contact@mace-froge.com
www.mace-froge.com
axenergie
Vivez confort
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
7 rue des Charmilles, 35510 Cesson-Sévigné
• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• ENTRETIEN
• DÉPANNAGE
• NEUF
• RÉNOVATION

Dolce
Carrelage
Carrelage Rénovation Conseils Mosaïque
Faïence Chape Qualité Pierres
Village des Artisans 2
ZAC Les Touches
Boulevard de l'Odet
35740 PACÉ
contact@dolcecarrelage.fr
✆ 02 99 65 36 44
Port. 06 62 96 38 83

aes
Armor Electric System
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE V.MC ÉCLAIRAGE
24 Rue de l'Erbonnière
35510 CESSON SÉVIGNÉ
Tel. 02 99 23 59 55
Fax 02 99 68 43 37
Mobile : 06 14 46 89 99
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

LA PETITE
MAÇONNERIE
RENNAISE
MAÇONNERIE - RAVALEMENT - RÉNOVATION
02 99 30 41 58 - WWW.LAMACONNERIE.FR

Le spécialiste de l'escalier
ESCA-OUEST
Métallerie
FABRICANT D'ESCALIERS
MIXTES (métal/bois) - DROITS - BALANCES -HELICOIDAUX
particuliers & professionnels
Z.A. Val Coric - 56380 GUER
Tél. : 02 97 22 07 38
Fax : 02 97 22 10 14 - www.esca-ouest.fr

www.stoa.fr
Cloisons - Plafonds - Isolation
Menuiserie intérieure - Cloisons modulaires
Plancher technique - Traitement acoustique
25 Rue du Bignon - Immeuble Le Breuil
35135 CHANTEPIE - Tél. 09 63 63 02 11
contact@stoa.fr
STOA

41e semaine de l'année
Samedi 5 : Premier quartier de Lune.

Le dicton météo

« Brouillards d'octobre et pluvieux novembre font bon décembre ».

Fêtes à souhaiter

Le 5, Fleur, Placide ; le 6, Bruno ; le 7, Serge, Gustave ; le 8, Pélagie ; le 9, Denis, Sara ; le 10, Ghislain, Virgile ; le 11, Firmin, Soledad.

Un an déjà

Le 5 octobre, l'activiste des Droits de l'homme Nadia Murad et le gynécologue Denis Mukwege reçoivent le Prix Nobel de la paix pour leur combat contre les violences sexuelles. - Le 6 octobre, à Paris, des centaines de personnes répondent à l'appel de Muriel Robin et se réunissent devant l'ancien palais de justice pour dénoncer les violences faites aux femmes. - Le 7 octobre, plusieurs artistes britanniques dont Ed Sheeran et Sting publient une lettre ouverte à Theresa May pour exprimer leurs inquiétudes face aux conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le 9 octobre, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un annonce souhaiter rencontrer le pape François à Pyongyang. - Le 10 octobre, Michael, tempête la plus puissante en plus de cent ans, arrive en Floride avec des vents d'une moyenne de 250 km/h.

Les tablettes de l'histoire

Le 6 octobre 1985, Alain Prost devient le premier pilote français de Formule 1 à être sacré champion du monde. – Le 7 octobre 2001, Oussama Ben Laden admet être l'un des instigateurs des attentats du 11 septembre aux États-Unis. – Le 9 octobre 1978, décès du chanteur et acteur belge Jacques Brel, des suites d'un cancer des poumons. - Le 10 octobre 1913, ouverture du canal de Panama, long de 80 kilomètres, qui évite aux bateaux de devoir franchir le redoutable cap Horn. – Le 11 octobre 2002, le prix Nobel de la paix est attribué à Jimmy Carter pour son rôle décisif dans les accords de paix de Camp David, entre Israël et l'Égypte.

Le truc de la semaine

La compote de pommes est souvent très sucrée. Pour obtenir une compote au bon goût, mais moins sucrée que d'habitude, remplacez tout simplement le sucre par du jus d'ananas. Le résultat est garanti !

L'esprit du monde

« La rentrée littéraire est une maladie française qu'il ne faut surtout pas soigner ».

Frédéric Beigbeder

Sommaire

- Actualité.....4
- Immobilier.....9
- Vie des entreprises.....16
- Dossier Coworking.....19
- Finances.....23
- Annonces légales.....27

PLF 2020
PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

Le PLF 2020 a été dévoilé par le gouvernement le 27 septembre. Les mesures présentées ne seront effectives qu'au 1er janvier 2020 sous réserve du vote par le Parlement.

Évolution des prélèvements obligatoires, domiciliation fiscale des dirigeants des grandes entreprises françaises, baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et création d'une taxe sur les services numériques, simplification du recouvrement de la TVA à l'importation auprès des entreprises, mise en œuvre échelonnée pour l'unification des déclarations et recouvrement de certaines impositions indirectes, les mesures sont nombreuses.

En 2020, la prévision de déficit de l'État s'établirait à - 93,1 Md€, soit une diminution de 3,2 Md€ par rapport à 2019 (qui s'élève à - 96,3 Md€)

En 2020, les recettes fiscales nettes connaîtraient une évolution de 11,2 Md€ par rapport à 2019, pour s'établir à 291,8 Md€.

www.economie.gouv.fr/projet-loi-de-finances-2020

FIN DU *« CITE »*, RÉDUCTION DU *« PTZ »*, ET SUPPRESSION DU *« GNR »*

Le bâtiment en colère !

Le projet de loi de finances (PLF) 2020, dévoilé par le gouvernement, révèle un tir croisé sur le secteur du bâtiment. Pour la FFB - La Fédération Française du Bâtiment, les artisans et entrepreneurs de ce secteur vont subir.

Mauvaises nouvelles concernant le bâtiment. Le PLF 2020 est signe de plusieurs changements :
• La baisse des aides avec la transformation du Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) en prime, avec également une plus grande complexité.
• La suppression du PTZ neuf hors grandes agglomérations.
• La suppression de l'accès au gasoil non routier (GNR), **« mesure qui n'a rien d'écologique en l'absence de matériels « verts » alternatifs »** indique la FFB.
• Le rabotage de la déduction forfaitaire spécifique (DFS), **« qui n'a rien de social puisqu'il va renforcer la concurrence du travail illégal en augmentant les charges sociales sur les salaires du secteur ».**

Pour Jacques Chanut, président de la FFB **« après la mise en place de l'IFI, la suppression de l'APL accession, le rabotage du PTZ neuf en zones B2 et C et l'élagage du Pinel en B2 intervenus en 2018, puis le tour de vis sur le CITE de 2019, ce troisième budget consécutif à la baisse pour la construction menace l'un des seuls secteurs qui tire la croissance en France. Veut-on casser l'outil ? Ce PLF est néfaste à l'activité et à l'emploi dans le bâtiment ».**

Transformation du CITE en prime

Le CITE permet de déduire des impôts sur le revenu, une partie des dépenses engagées pour des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de son logement. La prime qui le remplacerait est annoncée comme plus simple. La FFB souligne au contraire une grande complexité.
« On passe d'une mécanique facile à expliquer aux ménages (30 % de crédit d'impôt avec quelques exceptions) à 104 cas de figure sur deux ans et une entrée en vigueur progressive ». Les entrepreneurs et artisans du bâtiment ne pourraient donc plus utiliser l'outil pour encourager leurs clients aux travaux de performance énergétique, un risque qui peut conduire à un effondrement du marché.

Le dispositif est ensuite annoncé comme plus juste, l'aide se trouverait supprimée pour les ménages aisés et recentrée vers les modestes. **« Écarter les ménages qui consomment environ 50 % du dispositif actuel revient à les détourner de ce marché. La transformation du CITE s'assimilerait alors à une mesure sociale incompatible avec les objectifs énergétiques recherchés ».**

Selon le syndicat, il faut de plus s'assurer que la plateforme prévue pour renseigner les ménages fonctionne rapidement, et que l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et ses opérateurs parviennent à suivre le rythme attendu… Sinon, la transformation se limitera à un simple exercice de régulation budgétaire.

Le dispositif est décrit comme plus efficace mais la FFB en doute, relevant l'absence totale d'aide à la rénovation globale, pourtant la plus efficace, ou aux chaudières au gaz à très haute performance énergétique (THPE) en ce qui concerne les ménages intermédiaires et aisés, ou encore à l'isolation des murs pour les ménages aisés.

Pour Jacques Chanut, président de la FFB, **« la transformation du CITE en prime manque pour l'heure ses objectifs. La FFB se mobilise donc dès à présent, afin que le débat parlementaire des prochains jours conduise à une sérieuse amélioration du projet. Il s'agit simplement de permettre à notre pays de tenir ses engagements en matière de transition énergétique et d'offrir aux acteurs, pour une fois, la visibilité nécessaire ».**

AIDE À LA TRANSFORMATION DES DÉBITS DE TABAC

Évolution du modèle et diversification

10 millions de personnes franchissent le seuil d'un buraliste chaque jour. Seules 58 % d'entre elles achètent du tabac, et ce chiffre ne cesse de baisser. Pour accompagner cette transformation du secteur, l'État a mis en place un fond pour aider la profession. De nouvelles missions de services publics leur seront également très prochainement confiées.

Le 29 septembre dernier, le premier bar tabac d'Ille-et-Vilaine à avoir sollicité la subvention de transformation, inaugurait son établissement relooké en présence des élus et du président de la confédération des buralistes, Philippe Coy. Franck et Rosalie Cochereau, les propriétaires du *"Bar du Centre"* à Val d'Anast, sont ravis des changements et de ses retombées. **« Grâce à la subvention de transformation, nous avons investi dans un nouveau mobilier plus design, et développé la vente de certains produits. Aujourd'hui nous proposons du matériel de vapotage, un choix élargi de snacking sucré et salé, un rayon high-tech avec la vente de téléphones, chargeurs, écouteurs et autres… Je suis d'ailleurs très surpris de la demande autour du rayon high-tech, il ne se passe pas une semaine sans que nous en vendions »** précise Franck Cochereau. **« Nous avons également ajouté un rayon papeterie et une cave à vin. En revanche nous avons rationalisé le rayon presse dont les ventes sont en chute libre. Nous ne présentons plus que les titres phares sur un îlot central, les autres revues étant en réserve »**.

Inauguration du « Bar du Centre » géré par Monsieur et Madame Cochereau à Val d'Anast après les travaux effectués grâce à la subvention transformation.

Le coût des travaux pour ces buralistes s'élève à 36 000 euros. Grâce à la subvention de transformation, 30 % ont été pris en charge par l'État. Pour bénéficier du dispositif, il est nécessaire d'effectuer un audit de l'établissement. Il peut être réalisé par la CCI ou tout autre organisme habilité. L'audit a pour but de faire une analyse du point de vente et de l'environnement commercial pour guider le buraliste dans ses potentiels de développement.

« Nous avons terminé les travaux en avril dernier. Notre cadre est vraiment plus agréable et les clients nous le font savoir. Nous avons noté une augmentation de nos ventes sur tous les produits additionnels comme la confiserie, le snacking salé à l'heure de l'apéritif. Les ventes

Signature d'un convention avec la CCI pour encourager les audits dans le cadre de la subvention transformation accordée aux buralistes jusqu'en 2021

autour de la vape ont augmenté et les nouveaux produits high-tech fonctionnent bien. J'encourage vraiment les buralistes ayant la surface financière suffisante à profiter de ce dispositif car c'est un grand plus pour l'activité, et cela ne sera plus possible après 2021 », souligne Franck Cochereau. 26 dossiers sont en cours en Ille-et-Vilaine.

Les buralistes sont habilités depuis plusieurs années à vendre les timbres fiscaux. Demain, ils auront de nouvelles missions comme recevoir le paiement de certains impôts comme la taxe d'habitation jusqu'à sa suppression, les factures de la crèche, de la cantine… Ces prérogatives seront effectives en janvier 2020 en Côte d'Armor et en juillet 2020 sur le territoire bretillien. Nouveau service également qui arrivera très prochainement chez les buralistes, la vente des billets de train. 5 régions sont actuellement en test.

Faire revivre les bourgs

L'assemblée générale de la confédération des buralistes d'Ille-et-Vilaine a eu lieu dans la foulée de l'inauguration de l'établissement de Monsieur et Madame Cochereau, en présence du président national Philippe Coy. Le président départemental Loïc Vilboux a été réélu à l'unanimité. 180 personnes dont une centaine de buralistes sur les 450 que comptent le territoire étaient présentes. Un vent d'optimisme face aux évolutions a soufflé sur l'assemblée. Depuis début 2019, aucune fermeture sur le département n'est à déplorer et 3 *« carottes »* (les enseignes de tabac dans le jargon de la profession) ont été réactivées. **« Les maires des communes de Maxent, Les Iffs et Saint-Christophe des Bois ont été proactifs sur le sujet en aidant à faire revivre ces établissements pour revitaliser leur bourg »**, se réjouit Loïc Vilboux. D'ailleurs la Confédération nationale des buralistes présidée par Philippe Coy a signé une convention avec l'AMF (Association des maires de France), afin de porter des visions croisées sur les territoires.

Site internet pour les buralistes :
https://www.transformation-buralistes.fr

Assemblée générale des buralistes d'Ille et Vilaine. La diversification et la sécurité ont été au coeur des échanges.

ENTREPRENEURIAT DES FEMMES EN BRETAGNE

Un 3e plan d'action signé

À l'occasion du salon Entreprendre dans l'Ouest, Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, président du conseil régional de Bretagne, Hervé Lelarge, directeur régional de Bpifrance, et leurs partenaires (BNP-Paribas et Caisse d'Épargne) ont signé mercredi 25 septembre 2019, le 3e plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes. Objectif : atteindre 40 % de femmes créatrices en Bretagne.

Le Président Loïg Chesnais-Girard au côté d'Anna Körfer, de la préfète Michèle Kirry et des partenaires du PAR Région Bretagne.

Parmi les inégalités fortes constatées entre femmes et hommes, la création d'entreprise reste un enjeu majeur : seuls 30 % des entreprises créées en France le sont par des femmes. Garantir le droit et l'accès pour chacune d'elles à l'entrepreneuriat relève d'une politique publique spécifique et intégrée. En Bretagne, depuis 2010, l'État, la Région et la Caisse des dépôts puis Bpi France unissent leurs efforts dans le cadre d'un plan d'action régional pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat féminin, convaincus qu'il constitue un moyen de développement pour les femmes mais aussi un levier pour la croissance et l'innovation.

Ce 3e plan, co-construit avec des structures intervenant dans l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises et des femmes entrepreneures bretonnes, constitue une déclinaison régionale de l'accord-cadre national en faveur de l'entrepreneuriat des femmes 2018-2020. Il s'appuie sur plusieurs constats : si des progrès significatifs sont enregistrés (+50 % d'augmentation au niveau national entre 2012 et 2016 du nombre d'entreprises créées par des femmes), les inégalités persistent et les créations/reprises d'entreprise par les femmes restent moins nombreuses que celles menées par les hommes. Les freins au développement de leur entrepreneuriat demeurent donc bien réels.

Doté de 830 000 € sur trois ans, ce plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne a pour objectif de contribuer à :

- accroître significativement la part des femmes créatrices d'entreprises (objectif cible : 40 %) ;
- augmenter le nombre de bénéficiaires d'une action d'accompagnement post-création ;
- favoriser l'accès aux financements, notamment au crédit bancaire ;
- améliorer la connaissance statistique des femmes créatrices et repreneuses d'entreprises.

Pour ce faire, les actions du plan s'articulent autour de 6 priorités :

- financer son projet de création/reprise ;
- sensibiliser et former les structures d'accompagnement à l'égalité femmes-hommes ;
- mettre en place un rendez-vous « aide à la création d'entreprise » en libre accès, en local ;
- expérimenter un statut de la créatrice ;
- communiquer selon les principes de l'égalité femmes-hommes ;
- observer les données régionales.

BRIDOR CANADA A FÊTÉ SES 35 ANS LUNDI À MONTRÉAL

Le Groupe Le Duff va investir 200 millions d'euros en Amérique du Nord

Implanté depuis 35 ans au Canada le groupe Le Duff accélère son développement en Amérique du Nord. Son président fondateur Louis Le Duff vient d'annoncer un nouvel investissement de 200 millions d'euros pour sa filiale Canadienne Bridor qui célébrait lundi dernier les 35 ans de son implantation à Montréal devant 500 personnes dont près de 200 chefs d'entreprise bretons actuellement en déplacement au Québec avec l'UE 35.

Cet investissement particulièrement important traduit les ambitions du groupe breton sur le continent américain où il réalise déjà 1 milliards d'euros de chiffre d'affaires via ses filiales Brioche Dorée, La Madeleine, Mimi's café et Au pain Doré.

En visite au Canada, près de 200 patrons d'Ille-et-Vilaine ont fêté les 35 ans de l'usine Bridor du groupe Le Duff.

Ce plan d'investissement conséquent salué par le ministre québécois de l'Economie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon présent lundi dernier sur le site Bridor de Boucherville près de Montréal doit notamment permettre d'accroître les capacités de production et de stockage de cette usine en portant sa superficie totale à 60 000 m² avec, à la clé, 200 créations d'emplois.

Directeur général de Bridor, Pierre Morin a également annoncé une extension du second site de production Bridor implanté outre atlantique sur le sol américain cette fois, à Vineland dans le New Jersey d'ici à 2023.

Leader mondial du *« café-bakery »* le groupe Le Duff (plus de 2 milliards d'euros de CA pour un effectif de 34 000 personnes dans près de 100 pays) prévoit ainsi d'augmenter son volume de vente de 50 % en Amérique avec une croissance de 25 %.

Ce 35e anniversaire de Bridor Canada a également été l'occasion pour le groupe Le Duff et les MOF français présents de concrétiser un partenariat de formation avec l'Institut de Tourisme et d'Hotellerie du Québec (ITHQ).

La baguette française à l'honneur au Canada Le ministre de l'Economie et de l'Innovation au Quebec, Pierre Fitzgibbonet sa collègue Nathalie Roy, ministre de la Communication aux côtés de Louis Le Duff et des MOF, les meilleurs ouvriers de France pour célébrer les 35 ans de Bridor Canada.

Ce partenariat avec la plus grande école de gestion hôtelière du Canada prévoit la formation d'étudiants susceptibles d'accompagner le groupe Le Duff dans son développement.

Jean-Jacques BREE

ORANGE GRAND-OUEST

Une actualité chargée

Pierre Jacobs est le patron d'Orange Grand-Ouest pour les régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, totalisant 16 500 employés. Cela fait suite à la nouvelle organisation d'Orange du printemps 2019, qui est passé de 9 à 5 découpages du territoire français. Pierre Jacobs a pris l'habitude de faire le point à chaque rentrée sur plusieurs sujets concernant le groupe et son actualité dans l'Ouest.

• Immobilier à Rennes

Inauguration annoncée du Campus C3 d'Orange Labs à Cesson - Via Silva- pour février ou mars 2020 (20 000 m²). En plus le groupe annonce une prise à bail de 9 000 m² à Cesson dans le bâtiment Energy, pour regrouper les équipes dédiées cyber-défence et business-services (800 personnes). Ce sont ainsi 4 000 salariés Orange qui seront installés dans des bâtiments regroupés sur 1 km² à ViaSilva. Les équipes Relation clients entreprises et PME restent avenue Fréville (Orange avenue), ainsi que le site technique à Saint-Jaques-de-la-Lande, abritant les unités d'intervention des clients bretons, entreprises et particuliers.

• La fibre

80 % des clients Orange en France ont basculé vers la fibre, les semaines suivant son installation. À ce jour Orange annonce que les 3/4 des lignes concernées sont fibrées à Rennes, les 2/3 sur le département d'Ille-et-Vilaine, et 50 % en Bretagne. Fin 2020 ce sera 100 %. Orange n'est pas le seul opérateur de déploiement de la fibre sur le territoire.

Pierre JACOBS, directeur Orange Grand Ouest.

• La 5G

Nantes fait partie des 5 villes en France à tester la 5G pour Orange. La commercialisation pourrait débuter au printemps 2020… Il faut auparavant que l'État lance l'appel à candidatures (fin 2019) pour l'attribution des fréquences aux opérateurs (courant 2020).

• Le cuivre

D'ici 15 ans exit les lignes de cuivre, tout le réseau en France sera - sûrement- passé à la fibre, soit le réseau FTTH - Fiber to the Home

Les vols de câbles de cuivre représentent un gros point de dépenses pour Orange. 30 vols de cuivre ont été recensés sur les sites Orange de la Région depuis le début d'année, une manne sur le marché parallèle de la revente.

• Consommation énergétique

12 % de la consommation électrique en France est liée à l'activité numérique. Orange compte deux expériences sur les îles Molène et Ouessant pour alimenter le central téléphonique avec des panneaux photovoltaïques. Une équipe R&D *« Green »* à Lannion travaille sur ces questions de dépense énergétique.

PORTES OUVERTES DU 11 AU 14 OCTOBRE*

CITROËN C3

UN STYLE À LA HAUTEUR DE SON CONFORT.

CITROËN

LES JOURS CONFORT

REPRISE DE VOTRE VÉHICULE

+2 500 €(1)

CUMULABLE AVEC

REPRISE ECO INSPIRED VÉHICULE +12 AN

Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

CITROËN préfère TOTAL (1) 2 500 € TTC pour l'achat d'une Citroën C3 neuve en stock, hors finition Live, composés d'une remise sur le tarif Citroën conseillé au 01/10/19, d'une aide reprise de 800 € TTC, sous condition de reprise et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule et d'une prime stock pour la commande d'un véhicule livré jusqu'au 31/10/19 inclus. La valeur de reprise est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. La prime reprise Eco Inspired de 400 € TTC est valable sous condition de reprise de votre ancien véhicule immatriculé avant le 01/01/07. Elle est cumulable avec la prime reprise et avec la prime à la conversion gouvernementale en vigueur selon éligibilité (conditions sur www.service-public.fr). Offres réservées aux particuliers pour l'achat d'une Citroën C3 neuve, non cumulables, valables jusqu'au 31/10/19 dans le réseau Citroën participant. *Selon autorisation préfectorale.

INSPIRED BY YOU SINCE 1919

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE CITROËN C3 (SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : DE 3,2 À 4,7 L /100 KM ET DE 85 À 108 G/KM.

avis clients CITROEN ADVISOR citroen.fr

BAROMÈTRE DES NOTAIRES HAUSSE DES PRIX À RENNES*

+10 % pour les maisons, +8 % pour les appartements anciens, +7 % pour les appartements neufs

Le Président de la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine, Gwendal Texier, a dressé un état des lieux du marché immobilier bretillien. Pas de bulle spéculative, mais la demande en logements ne cesse de croître dans le département, et très fortement sur Rennes.

Le volume des ventes en baisse

« En volume de vente, les deux années précédentes étaient des années records » rappelle Gwendal Texier. Des augmentations de l'ordre de 30 % en volume de vente entre 2016 et 2017. Sur l'année glissante juin 2018-2019, et tous biens confondus la baisse est légère sur la Cour d'Appel de Rennes : -1 %. **« PLUI en cours de révision, les élections municipales qui s'annoncent… On voit surtout la baisse sur les projets d'appartements neufs : -7 % ».**

Ainsi en Ille-et-Vilaine on compte 5 407 ventes de maisons anciennes sur une année et 3 415 ventes d'appartements anciens.

À Rennes ce sont à peine plus de 1 700 ventes d'appartements anciens sur une année, et même pas 200 maisons… Dans le détail pour les maisons : 39 transactions quartier Thabor Saint-Hélier (prix médian 614 000 €, +17 %), 54 transactions Sud-gare (prix médian 388 300 €, +4,9 %), 65 transactions Francisco-Ferrer Poterie (prix médian 345 000 €, +11,3 %), 28 transactions Maurepas Patton (prix médian 329 400 €, +9,6 %).

Hausse générale des prix

Après deux années d'augmentation modérées des prix (+3 %), les notaires bretilliens notent une accélération de la hausse. Si l'on considère les appartements anciens, c'est +8,4 % à Rennes, +14,1 % à Vitré, et même à Fougères qui détient les plus bas prix +2,7 % (*voir tableau*)

« Il n'y a pas de bulle spéculative », précise maître Marc Laisné. **« Ce ne sont pas des investisseurs qui font s'envoler les prix à Rennes, ce sont des gens qui ont la volonté de vivre ici, car c'est une ville dynamique, attractive. Pour ce qui est des acheteurs parisiens, ils ne représentent que 7 à 8 % des achats dans mon cabinet. On voit aussi beaucoup de Bretons, des parents qui achètent pour leurs enfants étudiants, car il y a une pénurie de logement pour eux sur Rennes, c'est flagrant cette rentrée 2019 ».**

Maîtres Marc Laisse, Gwendal Texier et Yves De Langlois, ont présenté les chiffres du marché immobilier à Rennes.

« On sait que 4 % des transactions d'investissement sur Rennes métropole sont pour des Franciliens… » précise Gwendal Texier. **« Mais cela ne représente que 80 ventes, est-ce suffisant pour parler de mouvement ? Je ne crois pas. Et les parisiens sont d'abord locataires, ils sont donc rennais quand ils achètent deux ans après. Cela ne rentre pas dans nos chiffres ».**

** Ce sont des prix médians, soit une moyenne mais ont été enlevées au préalable les transactions aux prix extrêmes (les plus hauts comme les plus bas). L'étude prend en compte les prix sur une année glissante, entre le 1er juillet 2018 et le 30 juin 2019.*

Prix médians par secteur	Appartements anciens	Maisons anciennes
Rennes	2 690€/m2 +8,4%	365 000 € +10,6%
1ère couronne rennaise	2 440€/m2 +4%	321 400 € +7,1%
Pays Malouin	3 260€/m2 +3,8%	260 000 € +8,3%
Bassin de Vitré	1 920€/m2 +14,1%	143 300 € -2,5%
Bassin de Redon	1 410€/m2 +16,8%	100 000 € +7,5%
Bassin de Fougères	1 090€/m2 +2,7%	138 000 € -8%

AXIO PRO

Installation de *« Adre'x renov »* et de *« Ma Louloute »* à L'Ecopole Sud Est

Ces 2 sociétés vont partager à partir du mois d'octobre 2019 de nouveaux locaux pour exercer leurs activités respectives. Leurs dirigeants Jean Christophe Rebours et Edita Rebours - conjoints dans la vie - ont décidé de regrouper leurs activités dans un même local.
La société **Adre'x Rénove**, créée par Jean Christophe Rebours, est spécialiste de l'agencement sur mesure, apportant des solutions en rénovation intérieure ou extérieure, en relooking, en architecture intérieure, en adaptation de logement pour les personnes à mobilité réduite etc.
La société **Ma Louloute**, créée par Edita Rebours, a pour vocation d'accompagner, informer, autonomiser toutes les jeunes filles face à l'arrivée de leurs premières règles grâce à un kit élaboré en collaboration avec des professionnels de santé. Avec un site pédagogique et ludique elle permet aussi bien aux futures adolescentes qu'aux parents d'aborder sereinement cette étape importante.

Accompagnés dans leurs recherches par l'agence Axio Pro spécialistes de l'immobilier d'entreprise, leur choix s'est porté sur la location d'un local de 500 m² situé au cœur de l'Ecopole, 8 rue de l'Oseraie à Cesson-Sévigné.

GROUPE FAYAT

Le Groupe Giboire installe deux filiales du Groupe Fayat, Semeru et Bomag

Le Groupe Fayat est l'un des plus gros groupes de Travaux Publics au monde, premier groupe français indépendant de construction, leader mondial du matériel routier.

Créé en 1957, il emploie plus de 20 000 collaborateurs, à travers 196 sociétés implantées dans 170 pays.

Afin d'accompagner le développement du métro de Rennes au travers de ses filiales Semeru, le Groupe Fayat, s'est implanté au nord de Rennes, à La Chapelle des Fougeretz sur une surface de 260 m² depuis le 1er août 2019. Pour répondre à une forte attente de sa clientèle dans le cadre du développement du marché sur la région Ouest, la filiale Bomag, spécialiste des infrastructures routières, plus précisément du compactage de l'enrobé (vente et maintenance du matériel de TP) s'est implantée à Pacé sur une surface de 540 m².

L'activité Entreprise du Groupe Giboire accompagne les professionnels dans leurs réflexions immobilières et leur apporte des réponses adaptées à leurs problématiques de localisation et d'optimisation de surfaces. Le Groupe Giboire est spécialiste de la transaction de bureaux, locaux d'activités, entrepôts sur les technopoles de l'Ouest de la France, ainsi que des locaux professionnels et commerces en centre-ville de Rennes et dans les centres commerciaux périphériques.

LE LOGEMENT SOCIAL EN BRETAGNE

Un secteur sous tension

Comme chaque année, L'ARO Habitat Bretagne publie les chiffres du logement social en Bretagne. L'étude menée auprès des 37 organismes qui composent l'association régionale révèle une forte augmentation de la demande en logements sociaux avec une hausse de 8 % pour l'année 2018. Avec un taux de rotation des ménages en baisse et une dynamique de construction insuffisante, le secteur se retrouve sous tension.

On note une progression de la demande de 28 % en 4 ans et de 8 % en 2018. Depuis 2014 les demandes externes ont progressé de 29 % et les demandes de mutation de 26 %. La pression de la demande est ressentie sur les 4 départements bretons. Fin 2018 on recense 66 000 demandes ouvertes pour l'obtention d'un logement social dont 2/3 concernent des demandeurs non logés dans le parc HLM.

Les chiffres concernant l'attribution en 2018 des logements indiquent les prémices d'une crise avec une nette diminution des demandeurs satisfaits. 21 000 logements ont été attribués en 2018 ce qui représentent 1 300 attributions de moins qu'en 2017. Le délai moyen d'attribution d'un logement est estimé à 11 mois mais varie significativement en fonction du lieu de la demande.

Les locataires du parc HLM sont majoritairement en grande précarité. 3 locataires sur 4 ont des ressources inférieures à 60 % des plafonds PLUS soit 1 100 euros/mois pour une personne seule et 2 200 euros/ mois pour un couple avec 2 enfants. Les logements sont occupés à plus de 50 % par des personnes seules et à 23 % par des familles monoparentales. 57 % des locataires bénéficient de l'APL.

Concernant l'agrément des logements sociaux, la région Bretagne est bonne élève puisqu'elle est au second rang en termes d'objectifs nationaux de délivrance d'agréments. En 2018 cela représente 5 600 logements et 700 millions d'euros investis par les organismes dans la construction locative. Les subventions des collectivités locales bretonnes à la production locative sociale sont les plus élevées de France avec 65 millions d'euros soit 9 % en Bretagne contre 4 % au national.

Des réformes lourdes engagées par le gouvernement et… controversées

Suite au 80e congrès national Hlm qui s'est tenu du 24 au 29 septembre 2019 à Paris, les dernières réformes lourdes engagées par le gouvernement entretiennent plus que jamais un rapport de force inédit avec le mouvement Hlm. Baisse des APL, baisse des ressources directes, réforme du tissu des organismes, adoption de la loi ELAN aboutissent à de profondes modifications des mécanismes d'aides au logement social, du système de gestion du parc sur les territoires et la gouvernance des organismes.

Marcel Rogemont, président de l'ARO Habitat Bretagne.

Les inquiétudes du secteur portent notamment sur le taux de TVA à 10 % pour les logements sociaux standards et la mise en place du revenu universel d'activité (RUA) qui fusionnera le plus grand nombre possible de prestations. L'ARO Habitat Bretagne et le mouvement Hlm militent pour retirer les APL du dispositif car ils craignent que l'argent versé ne soit plus utilisé pour payer le loyer. Le regroupement des Hlm est également un sujet d'inquiétude car les investisseurs privés sont d'abord à la recherche de rendement, et pourraient perdre de vue la mission de service public assignée au secteur. **« Les élus ont besoin d'avoir à leur main un organisme pour faire vivre leur politique locale de l'habitat et ne pas subir les grands groupes (…) j'ai demandé au gouvernement de déposer un amendement pour que les collectivités territoriales puissent acheter des titres participatifs et ainsi investir dans les offices »**, précise Marcel Rogemont, président de l'ARO Habitat Bretagne.

Pour Marcel Rogemont, les négociations avec le gouvernement doivent donc se poursuivre pour aboutir à une TVA ramenée à 5,5 % pour la construction et la rénovation de tous les logements sociaux ; une ouverture sous conditions du financement à des investisseurs privés ; une aide personnalisée au logement indépendante du Revenu universel d'activité.

Par ailleurs, Une expérimentation régionale visant à adapter le dispositif Pinel à la réalité du territoire va être testée. Le dispositif, aujourd'hui resserré à la zone B1 de la Bretagne (Rennes, Saint-Malo, les îles) se voit étendu pour deux ans à des communes de Zones B2 et C grâce à une concertation et une solidarité entre les territoires. Les agglomérations ou communes qui sont envisagées pour bénéficier de ce dispositif seraient les suivantes : Brest, Concarneau, Dinard, Vannes, Lorient, Quimper, Saint-Brieuc, Auray, Pleurtuit, Lannion, Cancale, Noyal-sur-Vilaine, Melesse, Liffré, Vitré, Bain de Bretagne, Fougères.

L'ARO Habitat, association régionale des organismes de logement social en Bretagne, compte 37 organismes adhérents employant 2 800 salariés et plus de 600 administrateurs bénévoles, 15 offices publics de l'Habitat, 8 entreprises Sociales pour l'Habitat, 11 Coopératives Hlm, 3 SACICAP (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété). L'ARO Habitat Bretagne est présidée par Marcel Rogemont, Président de Néotoa et OP'Accession.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNPI 35 À RENNES

À l'occasion du centenaire de sa création, l'union départementale met l'accent sur un sujet d'actualité : *« Propriété immobilière et solidarité »*

« En partant du constat que plus des deux tiers des locataires français souhaitent accéder à la propriété, ce qui est une bonne chose, la logique voudrait que nos gouvernants successifs facilitent ce doux rêve. Mais visiblement, ce discours ne s'adresse pas aux 2,7 millions d'investisseurs privés qui permettent à plus de 15 millions de nos concitoyens d'être logés. Pas plus qu'aux 60 % de propriétaires français ».

Michel Bouchaud, président UNPI 35 et Christophe Demerson, président de l'UNPI.

Bernard Derrien, Inspecteur principal des Finances Publiques.

Le ton est donné !

Présent le 25 septembre dernier à Rennes pour célébrer le centenaire de la création de l'UNPI 35, le nouveau président de l'union Nationale des Propriétaires Immobiliers, Christophe Demerson, qui était accompagné du directeur général de l'Union Pierre Hautus, n'a pas mâché ses mots pour dénoncer **« ces politiques du coup de bâton et du coup de menton dont les propriétaires sont souvent les premières victimes et ce n'est malheureusement pas la réponse estivale du ministère de l'Économie et des Finances du 8 août 2019 qui nous rassurera »**.

Le président de l'UNPI craint en effet que l'essor inquiétant de nombreuses taxes annexes à la taxe foncière et la hausse de la taxe foncière elle-même, ne détournent les investisseurs de la pierre.

« Avec la mise en place de l'IFI et la hausse de 11 % de la CSG, toute la fiscalité nationale se déplace vers les propriétaires et les investisseurs en immobilier ».
En clair, trop de taxes pèsent sur la propriété immobilière.

Une inquiétude largement perceptible dans la salle de l'AIS, parmi les adhérents présents, à l'issue du colloque organisé à l'occasion du centenaire de l'union 35 sur le thème **« Propriété immobilière et solidarité »**. Deux mots a priori antinomiques.

Premier intervenant, Honoré Puil, vice-président de Rennes Métropole en charge du logement s'est voulu rassurant.

Pour l'élu métropolitain, solidarité et propriété immobilière sont parfaitement compatibles et la politique immobilière conduite dans l'agglomération en est une parfaite illustration.

**« La métropole rennaise compte actuellement 416 000 habitants, la ville de Rennes 207 000.
A l'horizon 2030, cette population dépassera les 500 000 habitants. Il est donc indispensable de poursuivre la construction de logements neufs, ne serait-ce que pour assurer à chacun, où qu'il se trouve, une offre de logement et pour offrir aux habitants du parc social une chance d'accéder à la propriété »**.

Près de 600 personnes sont, chaque année, aidées à devenir propriétaires. Ce qui suppose une offre de logements adaptée, répondant aux besoins des ménages. (Le programme local habitat propose actuellement 13 produits différents) et une extrême vigilance.
« Chaque année, rappelle Honoré Puil, **plus de 5 millions d'euros sont consacrés à l'acquisition du foncier avec un impératif pour les élus métropolitains : la maitrise des prix, sachant que les coûts de production ne cessent d'augmenter »**.

L'autre difficulté porte sur la programmation : combien faut-il de logements pour accueillir les nouveaux ménages et répondre aux besoins, particulièrement importants dans le pays de Rennes aujourd'hui.

« 18 000 logements supplémentaires ont été livrés sur Rennes et les communes environnantes entre 2015 et 2019, rappelle encore l'élu métropolitain, **avec ce souci qui est le nôtre d'assurer des conditions d'accueil équilibrées en respectant la mixité. À cet effet, Rennes métropole est la première intercommunalité à avoir instauré le loyer HLM unique pour les nouveaux locataires du parc social quelque soit la commune où ils résident. Et ce, dans le but d'éviter la constitution de ghettos urbains »**.

Interrogé sur cette politique, Honoré Puil estime **« que la propriété immobilière privée doit pouvoir trouver sa place dans ce créneau »**.

Un argument qui n'aura sans doute pas échappé au président de la Chambre des Notaires d'Ille-et-Vilaine, Gwendal Texier, autre intervenant de la journée, particulièrement attentif à l'évolution des prix de l'immobilier dans la région.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

1 300 assujettis en Ille-et-Vilaine à ce jour

L'IFI (Impôt sur la fortune immobilière) qui a remplacé l'ISF au 1er janvier 2018 rapporte à l'État quatre fois moins de recettes.

Le nombre d'assujettis à cet impôt est également en nette diminution.

La Direction Régionale des Finances Publiques fait état de 1 300 assujettis à l'IFI cette année en Ille et Vilaine.

Ils étaient 8 000 lorsque le seuil de l'ISF était fixé à 800 000 euros.

Ils n'étaient plus que 4 000 lorsque ce seuil a été porté à 1,3 milliard d'euros.

Gwendal Texier, président de la Chambre des Notaires d'Ille et Vilaine.

Documents à l'appui, Le représentant des notaires brétilliens souligne la bonne santé de l'immobilier qui connait un vrai coup d'accélérateur dans le département depuis trois ou quatre ans.
« Voilà deux ans, j'annonçais déjà une année record de transactions. Je peux dire la même chose cette année ».

La tendance est également à la hausse en ce qui concerne les prix des maisons et des appartements. (+ 10 % de hausse pour une maison à usage d'habitation).

Sur les 538 258 logements recensés en Ille-et-Vilaine, 86,3 % sont des résidences principales (90,6 % à Rennes), 6,8 % des résidences secondaires et 7 % des logements vacants. Ce qui explique en partie l'absence de spéculation.

37,7 % des habitants vivent dans leur logement depuis moins de 5 ans. La moyenne d'âge des acquéreurs est de 41 ans. Quant aux mutations (4 à 5 dans une vie) elles se font principalement intra-département (80 % sur l'Ille-et-Vilaine, 8 % hors Bretagne et 5 % en provenance d'Ile de France).

A Rennes, le parc immobilier compte 124 173 logements dont 85,5 % d'appartements et 13,8 % de maisons. 59,8 % des habitants sont propriétaires, 25,7 % locataires dans le privé et 13,3 % locataires en HLM.

Dernier intervenant de la journée, très attendu également par l'assistance, l'inspecteur principal des finances publiques Bernard Derrien est revenu en détail sur le Droit à l'erreur et la procédure du rescrit fiscal, procédure qui permet à un contribuable d'obtenir une prise de position de l'administration sur l'application d'un texte fiscal, notamment au regard d'une situation particulière.

Questionné sur la réforme de la taxe foncière, le représentant de la DRFP a reconnu que **« l'obsolescence des bases de calcul actuelles était facteur d'inégalité. D'où la nécessité d'une réévaluation en 2022. 40 millions de foyers sont concernés »**.

Interrogé sur la manière la plus efficace de connaitre la valeur d'un bien immobilier, Bernard Derrien a préconisé l'utilisation d'une nouvelle application à la fois rapide, gratuite et ouverte à tous : **« Demande de valeur foncière »** via l'adresse **etalab.gouv.fr**

« Jusqu'à présent les particuliers pouvaient estimer la valeur d'un bien immobilier grâce au service en ligne *Patrim*. Mais ces données étaient uniquement accessibles aux contribuables depuis leur espace authentifié sur impôts.gouv.fr de manière limitée (50 recherches sur 3 mois) et pour une utilisation fiscale.

DVF (*Demande de valeur foncière*) via l'adresse etalab.gouv.fr permet un accès plus rapide et plus efficace pour connaitre : le prix de vente et la date de transaction d'un bien bâti, le descriptif du bien et sa localisation ».

Honoré Puil, vice-président de Rennes Métropole en charge du logement.

	Prix médian	Evol. 1 an	Evol. 5 ans	Evol. 10 ans
Apparts ancien	2690 €/m²	+ 8,4 %	+ 15 %	+ 24,5 %
Apparts neufs	4190 €/m²	+ 6,9 %	+ 11,1 %	+ 29,3 %
Maisons ancien	365 000 €	+ 10,6 %	+ 20,7 %	+ 40,4 %

En concluant l'assemblée générale de L'UNPI 35, qui affiche un budget 2018 en équilibre, son président Michel Bouchaud, qui préside par ailleurs la commission départementale de conciliation locataire-propriétaire, a évoqué l'éventualité d'une fusion prochaine entre les UNPI 56, 22 et 35. Réponse lors de la prochaine A.G.

Jean-Jacques BREE

L'UNPI 35 célèbre ses 100 ans cette année. Monique Bellenger, petite-fille du fondateur témoigne

Monique Bellenger, petite fille du Fondateur de l'UNPI 35.

Conviée à l'assemblée générale de l'UNPI 35 le 25 septembre dernier à Rennes, la petite-fille du fondateur de cette union, Monique Bellenger a su capter l'attention de l'assistance en évoquant les événements qui ont ponctué l'histoire de cette association.

Une association, aujourd'hui centenaire, qui n'aura connu, depuis sa création, que quatre présidents : Victor Bellenger de 1919 à 1954, Victor Bellenger fils décédé accidentellement en 1974, Monique Bellenger, petite fille du fondateur et Michel Bouchaud, l'actuel président qui a pris ses fonctions en 2000.

Créée en 1919, **« l'association des propriétaires urbains et ruraux d'Ille-et-Vilaine et régions voisines »** installe son siège rue d'Antrain à Rennes avant de rejoindre l'Hôtel de France rue de la Monnaie.

Au début des années cinquante, suite au legs d'une généreuse adhérente, l'association devient propriétaire d'un très bel appartement idéalement situé rue Saint-Louis dans le vieux Rennes.

La proximité d'un établissement de nuit à la fréquentation douteuse va cependant rapidement amener les responsables de l'association à chercher un nouveau siège.

Michel Bouchaud, tout nouveau président de cette association qui a pris le nom d'UNPI 35, décide alors d'acquérir un local de plain-pied place Albert Bayet près du Lycée Bréquigny. Relativement spacieux, ce local a le privilège d'être situé à proximité immédiate d'un vaste parking gratuit. Une permanence quotidienne y est assurée du lundi après-midi au vendredi matin.

HERITAJ À RENNES

Inauguration du programme de 6 bâtiments, boulevard de la Liberté porté par le Crédit agricole, avec Archipel Habitat

Le programme immobilier Héritaj est achevé, après 3 ans et demi de travaux en centre-ville de Rennes *« Ce n'est pas tant que cela pour une telle opération ! »* indique Franck Hélary, Directeur général adjoint de Crédit Agricole Immobilier. 348 logements, 6 bâtiments de 4 à 9 étages, 5 locaux commerciaux, et 70 M€ d'investissement. Cet ensemble exceptionnel est situé sur l'ancien site du siège de la banque départementale.

Vincent Legendre, PDG du groupe Legendre, Jean-Yves Carillet Directeur Général Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Sébastien Sémeril, adjoint à l'urbanisme de la ville de Rennes, Franck Hélary, Directeur général adjoint de Crédit Agricole Immobilier, Olivier Auffray, Président Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.

Héritaj s'érige sur 6 bâtiments, boulevard de la Liberté.

Il aura fallu 3 ans et demi de travaux, dont 10 ans de procédures, pour que ce projet immobilier aboutisse. Alors les responsables du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, en présence de propriétaires et des partenaires locaux, se réjouissent ensemble de cette inauguration ce 1er octobre 2019 **« Après l'excès de certains recours »** note au passage Jean-Yves Carillet le Directeur Général. Il y aura en effet eu 6 années de retard sur le calendrier initial, dues aux recours des riverains inquiets de la hauteur et la densité en centre-ville.

« Créer de la densité dans la ville n'est pas chose aisée » pour Sébastien Sémeril, représentant de la ville de Rennes, évoquant l'attention portée à l'étalement urbain et à la consommation de terres agricoles.

« Un projet avec beaucoup de contraintes » pour Olivier Auffray Président du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, en remerciant le Groupe Legendre. **« Mais cette réalisation porte l'évolution du milieu urbain »** ajoute non sans fierté sur l'architecture Franck Hélary, Directeur général adjoint de Crédit Agricole Immobilier.

Le bâti concourt à remodeler le visage de ce quartier central. Un effet en *« îlots »*, des jardins paysagers, une allée traversière végétalisée.

Au rez-de-chaussée on trouvera également le restaurant gastronomique *« Racines »*, de la cheffe Virginie Giboire. Actuellement situé rue de l'Arsenal, le restaurant emménagera ici en avril 2020.

Un Camélia a été planté au pied des bâtiments, en présence des architectes du projet : Agence Golhen Architectes Associés, Agence ecdm, et MP&A.

RÉPAR'ACTEURS

Les artisans de la réparation s'organisent et s'exposent

Chaque Français jette en moyenne 16 à 20 kilos d'objets et d'équipements par an (source : Ademe). Pourtant, il existe des artisans sur les territoires qui ont le savoir-faire pour les remettre en état de marche. Faire réparer nos objets, c'est d'abord moins jeter, donc faire un geste pour l'environnement, et faire travailler les entreprises locales.

Ils sont cordonniers, horlogers, réparateurs d'électroménagers, de cycles, de matériels informatiques ou encore couturières… Leur métier : faire revivre les objets endommagés, abîmés ou les transformer. Faire appel à leur savoir-faire, c'est choisir un service de proximité qui peut générer des emplois. Pour soutenir ces artisans dans leur démarche de promotion, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a lancé en 2015 le label « Répar'Acteurs », dans le cadre de son programme dédié à la performance environnementale, Envir'A. Cette démarche rencontre un véritable engouement depuis sa création. En Ille-et-Vilaine, ils sont près de 120 artisans inscrits dans ce dispositif.

Un Répar'Acteurs, c'est…

Un artisan qui s'engage à favoriser la réparation plutôt que la vente et se mobilise lors d'événements pour faire la promotion du réseau des *« Répar'Acteurs »* et de l'acte de réparation. Les Répar'Acteurs sont principalement des réparateurs d'informatique et bureautique (28 %), de la couture-retouche (11 %) et des réparateurs d'électroménager (8 %). Ils sont tous référencés dans un annuaire dédié en ligne : **www.crma.bzh/annuaire-reparacteurs**

L'exposition mise à disposition gratuitement

Cette exposition innovante et pédagogique, vise à sensibiliser le grand public (citoyens, élèves…) aux bénéfices de la réparation tant sur le plan économique, que pour préserver les ressources et éviter le gaspillage.
Elle est composée de :
- photographies artistiques, réalisées par un artisan photographe brétilien, Sten Duparc, chez des Répar'Acteurs. Elles sont axées sur le geste, les outils et le caractère manuel et professionnel de la réparation,
- contenus pédagogiques visant à interpeller les visiteurs et les amener à se poser des questions sur leurs propres comportements de consommation.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine met à disposition gratuitement cette exposition, à toutes les structures qui le souhaitent : collectivités locales, établissements scolaires, ressourceries - recycleries, collectivités, commerces, médiathèques, entreprises privées… L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques pour que tous acquièrent progressivement le réflexe de faire réparer en faisant appel au réseau professionnel des Répar'Acteurs. Ce projet a été imaginé, conçu et cofinancé par le réseau des CMA de Bretagne, l'ADEME Bretagne et CMA France.

Le prêt est d'une durée d'1 mois par structure, sous réserve de signer et de respecter les conditions inscrites dans la convention de prêt.

Votre contact CMA 35 : Emilie Le Gall
02 99 65 32 31 – elegall@@cma-rennes.fr

CIDRERIE COAT ALBRET

Une affaire de père en fille

Créée en 1983 par Loïc Berthelot, l'entreprise artisanale cidricole de Bédée a été reprise par Morgan Berthelot, sa fille, depuis 3 ans.

L'équipe Coat Albret et les fournisseurs de pommes.

Une histoire de goût

Après avoir étudié la gestion et la finance d'entreprise, Morgan Berthelot débute sa vie professionnelle dans un cabinet d'expertise financière. Au contact des chefs d'entreprise, elle se construit sa propre vision de l'entrepreneuriat. De ces expériences naît l'envie de diriger sa propre entreprise. Elle décide alors de venir travailler dans la société familiale aux côtés de son père, qui doit prendre sa retraite.

Pendant 3 ans, Loïc Berthelot partage ses savoir-faire avec sa fille. Morgan Berthelot doit néanmoins se former au métier de cidrière. Commence alors un apprentissage : celui du goût Coat Albret ! Elle apprend donc à assembler les cidres pour conserver la ligne gustative du cidre et surtout créer sa mémoire des goûts. Elle devra maîtriser également l'ensemble du processus de la pomme jusqu'au cidre.

Au-delà du goût, Loïc Berthelot transmet à sa fille l'âme de l'entreprise : sa générosité ! Des valeurs, bien entendu, mais également cette image chaleureuse appréciée des clients et des fournisseurs.

Savoir s'adapter aux nouvelles générations

Après 3 années d'échanges, de partage et transmission, Morgan Berthelot reprend la direction de l'entreprise artisanale et y apporte naturellement sa touche personnelle.

Avec l'arrivée de nouvelles générations, de nouveaux modes de vie, salariés comme chefs d'entreprise doivent s'adapter. Pour fidéliser ses employés, la jeune dirigeante fait alors le pari de la polyvalence et de la diversification des missions. Aujourd'hui, même s'ils restent spécialistes dans leur domaine, les salariés se forment progressivement sur tous les postes : le pressage, le sous-tirage, l'embouteillage, la préparation des palettes, les tournées de livraison… Chacun est autonome et investi dans ses missions. L'entreprise est alors l'affaire de tous ! Grâce à ce fonctionnement, l'entreprise artisanale gagne en agilité et en souplesse pour offrir le meilleur produit et le meilleur service aux clients.

Faire revivre la culture cidricole

Morgan Berthelot et son équipe se lancent également un nouveau défi : faire revivre la culture cidricole sur le territoire. Actuellement, l'entreprise travaille avec 120 fournisseurs de pommes (115 particuliers et quelques professionnels) dans un périmètre de 25 kilomètres. Pour que cet approvisionnement en pommes soit pérenne, il est nécessaire que la culture cidricole perdure.
L'objectif de ce projet ambitieux est de :
- maintenir un savoir-faire et une culture traditionnels autour des produits cidricoles
- faire des producteurs de pommes de véritables ambassadeurs de cette culture,
- préserver et valoriser la diversité bocagère et les variétés locales,
- créer de la valeur en achetant les pommes à un prix équitable, en privilégiant des circuits courts.

Pour cela, Morgan Berthelot s'est associée à la Maison du Patrimoine en Brocéliande, qui coordonne à présent les différents acteurs autour du projet. En s'appuyant sur la tendance du *« faire soi-même »*, l'idée est d'inciter les particuliers à planter à nouveau des pommiers en leur apprenant à greffer, à tailler puis à récolter et à réaliser leur jus de pomme et leur cidre grâce à leur propre production ; le surplus étant alors acheté par l'entreprise Coat Albret pour sa production. Un beau projet qui saura certainement fédérer les habitants et collectivités du territoire !

Coat Albret
www.coat-albret.com

SOUS-TRAITANCE, CO-TRAITANCE… DANS LES MARCHÉS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Les bonnes pratiques et les erreurs à éviter

Le jeudi 19 septembre dernier, la Fédération Française du Bâtiment du 35 a organisé une réunion spéciale sur le thème de la sous-traitance. Une cinquantaine d'entreprises ont pu faire le point sur cette relation d'affaire fortement utilisée dans le bâtiment.

Le pôle social et le pôle marché de la FFB 35 ont fait le point sur les obligations de l'entreprise principale (réaliser un contrat par chantier, fournir une garantie de paiement à son sous-traitant, etc.), sur les droits du sous-traitant avec la possibilité d'action directe du sous-traitant. A cette occasion, Damien Hamon a exposé les avantages et points de vigilance de la co-traitance et sur l'autoliquidation de la TVA.

Le risque de requalification en contrat de travail dissimulé a été abordé par David Buisset, juriste en droit social, pointant les pratiques à proscrire et les sanctions encourues. Pour finir, le cas du travail détaché et ses particularités ont été abordé.

Sur chacune de ces solutions, chacun a pu mesurer l'importance de connaitre les règles précises de mise en œuvre et notamment leur formalisme. La FFB accompagne au cas par cas ses adhérents dans le choix de la solution adaptée, et leur propose des modèles de contrats appropriés.

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

SVPR À ETRELLES

Transmission en douceur chez SVPR, spécialiste du ravalement de façades et de la décoration d'intérieur

La Société de Vitéenne de Peinture et Ravalement, SVPR, affiche sereinement 30 années d'existence ! Basée à Etrelles, dans un bâtiment neuf de la ZA de Piquet, la SVPR est co-gérée par Bernard Leuvrey, qui l'a rachetée à son créateur en 2013, et par Arnaud Louâpre, associé depuis septembre 2018.

« J'ai intégré l'entreprise en tant que peintre en février 2016, après 13 ans d'expérience dans diverses entreprises du pays de Vitré ». Natif de Torcé, Arnaud Louâpre est peintre depuis l'âge de 15 ans, et ayant fait le tour de son métier, il a souhaité s'investir dans une entreprise. Lorsque M. Leuvrey lui propose d'intégrer en 2016 la société SVPR, avec l'objectif de reprendre sous 3 ans les rênes de la société (fin 2020, M. Leuvrey prendra sa retraite), Arnaud Louâpre accepte volontiers le challenge.

L'entreprise est avant tout spécialisée dans le ravalement et la peinture de façades, mais aussi le nettoyage de façades et de toitures. Elle intervient presqu'exclusivement en rénovation de façades, sur un rayon de 30 km autour d'Etrelles.

Sa deuxième activité est la peinture et décoration intérieur, essentiellement en rénovation, qu'Arnaud Louâpre a largement développée depuis deux ans. Actuellement avec 5 personnes, dont un apprenti, l'entreprise recherche plusieurs peintres qualifiés en intérieur et en extérieur, pour compléter ses équipes.

« Nous sommes reconnus parce que nous maîtrisons très bien notre métier, avec toujours les mêmes prestations et produits de qualité, que l'on applique strictement conformément au DTU, la norme du métier », explique M. Leuvrey. Avec plus de 2 000 chantiers à son actif en 30 ans, et la confiance de ses clients, l'entreprise et son savoir-faire devraient perdurer grâce à cette transmission en douceur.

www.svpr-facade.fr - 02 99 96 70 72

« RESPONSABLE DE PME DU BTP »

C'est parti pour la 2e session à Rennes !

Fin septembre, 8 gérant(e)s d'entreprises du BTP ont démarré la formation *« Responsable de PME du BTP »* proposée par BTP Compétences, organisme de formation de la Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine.

Cette formation initiée en 2018, en partenariat avec IDEO Experts, aborde trois grands thèmes : la gestion des équipes de travail, la stratégie commerciale et le suivi financier de l'entreprise. Elle est effectuée sur une durée de 22 jours répartis sur 10 mois (dont 4 demi-journées de coaching). **« Nous sommes partis des problématiques des entreprises que nous avions préalablement rencontrées pour définir le parcours le plus adapté possible »**, explique Frédéric Joly-Boscher (IDEO Experts).

« Nous avions eu d'excellents retours des participants à la première promotion. Nous souhaitons faire de cette formation un rendez-vous incontournable et attendu par les gérants ou cogérants de PME du BTP. L'objectif est avant tout de leur apporter toute la méthodologie nécessaire et les outils pratiques pour optimiser la gestion de leur entreprise au quotidien », précise Willy Avignon (BTP Compétences).

BTP Compétences tient particulièrement à remercier les huit professionnel(le)s engagé(e)s dans cette action : Kristell Bricard (Atelier Canopée), Marylène Bourbon (Rika Laval), Nolwenn Le Gal (Le Gal), Cécile Rolland (Rolland), Alban Gautier (Dolce Carrelage), François Le Moller (Bretonelec), Sylvain Miossec (Miossec) et Alexandre Moison (Amelec).

TRAITEUR DE PARIS

Extension du site de la Guerche de Bretagne

Traiteur de Paris distribue des pâtisseries, des petits fours et des produits traiteurs aux quatre coins du monde. Son atelier de 2 500 mètres carrés de la Guerche de Bretagne installé en 2001 vient de bénéficier d'une extension de 5 300 m² pour accompagner la forte croissance de l'entreprise. 80 embauches sont prévues sur 5 ans dont 40 d'ici fin 2019.

L'atelier breton de Traiteur de Paris vient de terminer une dernière phase de travaux qui aura nécessité un investissement de plus de 11 M€. Cette nouvelle extension réalisée en partenariat avec le cabinet d'architecte ADENT, permet à l'entreprise de s'étendre sur 7 800 mètres carrés.

Traiteur de Paris est né en 1996 de la rencontre de Denis Pinault et du chef pâtissier Yann Le Moal. L'aventure débute par l'organisation de cocktails parisiens et la production de petits fours dans un laboratoire du Val de Marne. Vient rapidement l'idée d'utiliser la technique de la surgélation pour produire à grande échelle tout en conservant une haute qualité de produits **« La surgélation a souvent mauvaise presse alors que c'est une des techniques les plus naturelle et qui assure une très grande qualité de produit »** rappelle Denis Pinault.

Inauguration de l'extension du site de la Guerche de Bretagne en présence de Pierre Méhaignerie président de Vitré Communauté et Denis Pinault PDG de Traiteur de Paris.

Ce pivotement de l'entreprise lui permet de sous-traiter les petits fours salés et sucrés pour de grandes enseignes comme Picard ou Métro. En 2007, une nouvelle orientation est donnée à l'entreprise. **« On s'est interrogé sur notre projet d'entreprise et c'est à ce moment-là que nous avons décidé de devenir une marque de référence pour les professionnels à l'international. Et cela a marqué le début d'une belle aventure puisque aujourd'hui les ventes à l'export représentent 50 % de notre chiffre d'affaires. On vend aux hôtels, à la restauration, aux compagnies aériennes pour leurs classes affaires et beaucoup aux Coffee-Shop »**, précise Mickaël Leport directeur général de la marque.

L'entreprise compte 80 références de pièces cocktails, produits traiteurs et desserts vendus à sa marque dans plus de 60 pays (Europe, USA, Asie…) par le biais de son réseau de distributeurs. Pour satisfaire une clientèle exigeante les recettes évoluent chaque année. L'entreprise emploie 9 pâtissiers dans sa cellule R&D basée à Rennes. Elle propose 50 nouvelles recettes par an. La fabrication est réalisée dans des ateliers ayant bénéficié d'investissements à caractère écologique d'un montant global de 1,2 million d'euros : optimisation de la consommation d'énergie avec système de récupération de chaleur pour le dégivrage des évaporateurs des chambres froides, mise en place d'un système de freecooling, nouvelle génération de groupe frigorifiques fonctionnant au CO2 transcritique.

Aujourd'hui 150 personnes travaillent sur le site de la Guerche de Bretagne. Elles seront 230 d'ici 2021. (© Guillaume Gauter).

L'assemblage des pièces est une étape importante et demande une grande dextérité. (© Guillaume Gauter).

Traiteur de Paris réalise un chiffre d'affaires en 2018 de 45 millions d'euros dont 50 % réalisés à l'export. L'entreprise dont le siège social est à Rennes emploie 400 salariés répartis entre sa cellule RD dans la capitale brétilienne et ses deux sites de productions. L'un d'une surface de 7 800 m² à est situé la Guerche de Bretagne, le second d'une surface de 12 000 m² à Fécamp dans le 76. Ses ateliers sont certifiés BRC et IFS, au niveau supérieur depuis 2007. La capacité de production de l'entreprise est de 500 000 petits fours et 300 000 desserts par jour.

PRIX DE L'ENTREPRENEUR EY-OUEST

Christian Roulleau, Bris Rocher... Présentation des 6 lauréats de l'Ouest !

C'est la 27e édition en France, le Prix de l'Entrepreneur de l'Année EY est un programme des acteurs de la croissance et de la compétitivité française, des hommes et des femmes remarquables, ayant fait preuve d'innovation, de leadership, d'excellence, et qui ont également des qualités extra-financière, des engagements au-delà de la sphère de l'entreprise, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de leur région, de leur pays, voire à travers le monde. Les EY se déclinent au niveau régional, puis au national.

Les lauréats de la Région Ouest

• **Christian Roulleau**, du Groupe SAMSIC à Cesson-Sévigné (35) créé en 1986. Services intégrés aux entreprises. Effectif de 51 900 personnes en 2018, et 61 000 prévu en 2019. CA 2018 de 2 Md€, dont 24 % de CA à l'étrange, et une croissance de 32 % sur les 3 dernières années.

• **Jérôme Augustin**, de l'entreprise PHYSIDIA à Saint-Barthelemy-D'Anjou (49) en 2011. Médical - Solution d'hémodialyse quotidienne à domicile. Effectif de 27 personnes en 2018, et 39 prévu en 2019. CA 2018 de 4,60 M€. Total des fonds levés 20 M€.

• **Sébastien Ecault**, de l'entreprise E-COBOT à Nantes (44) créée en 2016. Cobotique. Effectif de 22 personnes en 2018, et 30 prévu en 2019. CA 2018 de 464 000 €. Total des fonds levés 1 564 K€.

• **Bris Rocher**, du Groupe ROCHER à La Gacilly (56) créé en 1959. Production et commercialisation de produits cosmétiques et textiles. Effectif de 17 900 personnes en 2018. CA 2018 de 2,54 Md€, dont 70 % de CA à l'étranger, et une croissance de 24 % sur les 3 dernières années.

• **Fabrice Hégron**, de l'entreprise DE NOUS A VOUS à Montbert (44) créée en 2015. Transformation laitière. Effectif de 13 personnes en 2018. CA 2018 de 9 Md€. Total des fonds levés 1 600 K€.

• **Pascal Beillevaire**, de l'entreprise BEILLEVAIRE à Machecoul (44) créée en 1977. Fabrication et vente de produits laitiers. Effectif de 332 personnes en 2018, et 350 prévu en 2019. CA 2018 de 59,87 M€, dont 8 % de CA à l'étrange, et une croissance de 26 % sur les 3 dernières années.

CNR CONSTRUCTION

Cinquante ans d'expertise en bâtiment et Génie civil

Constructeur de bâtiment depuis un demi-siècle, CNR a su se développer et s'adapter à un marché fluctuant où l'innovation n'est pas une option. Fondée en 1969 à Caulnes avec une petite équipe de 10 personnes, l'entreprise est aujourd'hui implantée à Plemeuleuc et dispose d'une agence à St-Malo et une en Ile-de-France. La société dirigée par Sébastien Gaudin affiche un Chiffre d'Affaires de 40 M€ et 170 collaborateurs.

Photo « corporate » sur la plage en présence de la mascotte Fifty !

Remise des récompenses de la réunion Innovation.

Vendredi 13 septembre, l'entreprise CNR Construction a fêté ses 50 ans avec l'ensemble de son personnel au Casino Barrière de Dinard. Un après-midi bien rempli qui s'est déroulé dans la bonne humeur et le plaisir partagé de pouvoir tous se retrouver.

Lucien, Aurélien et Adrien autour de notre mascotte Fifty.

Après s'être tous retrouvés sur la plage pour une photo d'équipe, direction le Casino où le dirigeant de l'entreprise Sébastien Gaudin, a présenté les nouveaux arrivants. Il a ensuite lancé le 2nd rendez-vous de l'innovation où l'ensemble des équipes ont pu présenter une vingtaine de bonnes idées chantier sous forme de petites séquences vidéo abordant différents sujets : sécurité, qualité, productivité, application du BIM…

Pendant la rencontre, le Pôle Technique et Innovation a été mis à l'honneur car celui-ci, avec son soutien technique, joue un véritable rôle de catalyseur pour donner à chacun l'opportunité de concrétiser sa réflexion.

À l'issue de ce film d'une durée d'1h, Sébastien Gaudin s'est dit fier de ses équipes et ravi de cette formidable dynamique où chacun prend du plaisir à partager ses bonnes idées.

Ce rendez-vous de l'innovation qui a lieu tous les 2 ans est devenu désormais une institution : ses effets sur la maîtrise des procédures et le partage du savoir-faire ne sont plus à démontrer. Il permet également de valoriser les initiatives personnelles et de rendre chacun acteur de l'entreprise.

Après cette réunion, très appréciée des collaborateurs, place à la détente avec la soirée des 50 ans en présence de Fifty. Sébastien Gaudin a raconté les 50 ans d'histoire de l'entreprise en présence de son père Bernard qui fut dans l'entreprise de 1971 à 2005 et est l'un des principaux témoins de cette belle aventure humaine !

Durant la soirée, de nombreux cadeaux ont été distribués pour récompenser les gagnants du concours photo avec Fifty mis en scène dans différentes catégories : Humour, Sécurité, Vie de chantier et bureau, Voyage et Découverte. Un prix spécial pour la plus belle des photos remportées par Daniel, un fidèle collaborateur qui s'approche des 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise et qui pourra profiter d'un week-end à Belle-Île.

De nombreux jeux ont rythmé la soirée où l'énergie, l'amitié et la bonne humeur ont permis de faire de cette soirée un moment mémorable et apprécié de tous.

Cette soirée s'est achevée avec un gâteau d'anniversaire et des équipes ravies et fières d'être dans une entreprise qui n'oublie pas que les hommes et femmes sont sa première richesse.

UNE OFFRE EN CROISSANCE, EN ILLE-ET-VILAINE

37 tiers-lieux et 12 projets

Début 2019, 37 espaces de coworking ont été répertoriés sur le territoire bretillien par une étude menée par l'Audiar. La grande majorité est concentrée dans la métropole (18 entre Rennes et Cesson Sévigné), quelques-uns dans les villes moyennes du département (Vitré, St-Malo), et un petit nombre dans des communes rurales et périurbaines. Fin mars 2019, l'étude comptabilise une douzaine de projets, dans des villes moyennes (Fougères, Redon), la ville de Rennes et quelques communes plus petites (Bédée, Bain de Bretagne, Janzé…). À noter également que 5 espaces ont récemment fermé, n'ayant pas rencontré leur public.

Tous ces espaces ont mis en place une véritable animation de la communauté. Les prix sont relativement homogènes en Ille-et-Vilaine. Résidents et nomades ont des tarifications calculées différemment. On distingue la fréquentation ponctuelle, tarifée à l'heure ou à la demi-journée et celle régulière, avec un paiement au mois. Les tarifs pratiqués restent autour d'une même fourchette pour les résidents de l'ordre de 200 à 300 euros par mois selon les services offerts, parfois davantage dans le cas de bureaux privatisés et réservés (550 euros). La tarification à l'heure ou à la journée pour les nomades est aussi homogène (10 à 13 euros/jour).

La présence de salles annexes, louées pour des réunions, séminaires, entretiens d'embauches ou des activités sportives et associatives permet en outre de couvrir une partie des frais fixes. Dans certains lieux, cela apporte environ un quart des revenus de la structure.

L'effectif global des travailleurs fréquentant les espaces de coworking en Ille-et-Vilaine est estimé à environ 500 personnes, soit 0,12 % des actifs occupés du département.

Les espaces de coworking de Rennes et sa région se sont fédérés en un collectif qui réunit : Happyhours, La Cordée, Le Lavoir, Le Loft, Smile-Coworking, L'Ubiplex, La French Tech Rennes St Malo, Thabor Coworking, L'Escale, Espace bzh, La Newsroom, QWYK, The 4th, Good Place et La stationCo. Ce collectif incite chaque personne intéressée à tester différents lieux pour se faire une opinion complète des services, des ambiances et des réseaux proposés. Le Collectif permet aussi à ses adhérents de veiller aux valeurs du coworking (animation/convivialité) et d'échanger des conseils en gestion du lieu (assurance, ERP…).

Les tiers-lieux jouent un rôle important dans la redynamisation des territoires, en particulier ceux implantés hors métropole, ce que confirme le rapport de la mission coworking remis par le président de la fondation Travailler autrement, Patrick Levy-Waitz en septembre 2018. Des conclusions qui ont convaincu le gouvernement de lancer un programme national de développement des tiers-lieux à hauteur de 110 millions d'euros sur trois ans, afin de favoriser la création de 300 Fabriques des territoires.

Source : Audiar

Meeting Point COWORKING

Coworking - Location de bureaux & salles de réunion

Des bureaux adaptés aux besoins de chacun
• 28 bureaux fermés (de 1 à 12 occupants)
• 18 bureaux privatifs en open-space

Des salles de réunion et de rendez-vous pour vos évènements
• 1 salle de réunion de 14 personnes (ou 30 en conférence)
• 4 salles de réunion / RDV 4 personnes

Un emplacement privilégié

Une mixité d'entreprises et de profils pour favoriser les interactions

Des outils connectés pour simplifier le quotidien des coworkers
Au 1er étage, showroom TV WONDER

Des formules flexibles et des services à la carte

Un accès 24/24 et 7/7

1000 m² d'espace de travail collaboratif & convivial au coeur des Champs-Blancs (Via Silva)

www.meetingpoint-coworking.com
Contact (Hélène Duval) : 06 45 94 39 28 - helene@meetingpoint-coworking.com
13, rue Claude Chappe - Bât A - Immeuble Oxygène - 35510 Cesson-Sevigné (Sortie 15 - Porte des Longs-Champs)

MEETING POINT

Des écrans de communication dynamique dans les espaces communs

L'organisation des coworkings doit tenir compte des **nouveaux modes de travail** en entreprise et des nouvelles aspirations des salariés. En effet, les usages numériques n'ont pas seulement facilité notre quotidien, ils ont aussi radicalement redéfini nos modes de vie. Mobilité, innovation et quête de sens foulent à présent le seuil du bureau conduisant à de nouveaux modes de travail dont l'impact n'a, quant à lui, rien de virtuel.

TV Wonder propose une offre de produits et services dédiés pour les coworkings et les entreprises qui souhaitent **moderniser leurs espaces de travail**. L'offre ***« le bureau de demain »*** regroupe des équipements digitaux et connectés ainsi que des services pour tester, se former ou bien personnaliser les équipements à une organisation ou un métier en particulier.

Travail collaboratif

La gamme d'écrans tactiles permet d'équiper vos salles de réunion pour favoriser les échanges et le **travail collaboratif** tout en apportant une **nouvelle expérience digitale** dans la conduite de vos réunions. Grâce à un tarif devenu **très compétitif** face aux classiques vidéoprojecteurs, ces écrans tactiles proposent un *« tout en un »* pour diffuser du contenu, prendre des notes et même communiquer en visioconférence.

Réservation de salles

Le bâtiment devient intelligent et les premiers espaces concernés sont notamment les salles de réunion. Grâce aux senseurs présents dans ces espaces, comme des détecteurs de présence, il devient possible de scénariser l'automatisation de la gestion de la salle. Si une salle réservée reste vide pendant un certain temps, cela signifie peut-être que la réunion a été annulée. Pourquoi ne pas la rendre de nouveau disponible pour l'ensemble des utilisateurs ?

Ecrans de communication dynamique

Si tous les coworkers partagent un certain nombre de ressources, comme les espaces communs de détente, la cafétéria ou encore les salles de réunion, il reste encore un sujet sur lequel chacun reste chez soi c'est bien le système d'information. A l'heure de la réglementation RGPD et de la recrudescence des menaces de sécurité informatique, comment permettre à tous les coworkers de partager simplement et efficacement des informations ? Le recours à des écrans de communication dynamique dans les espaces communs est un moyen efficace et moderne pour informer, mettre en valeur le lieu de travail et animer la communauté des coworkers.

TV Wonder
Supports Vidéo Intelligents
www.tvwonder.fr
contact@tvwonder.fr
09 70 17 27 45

LES TIERS LIEUX

L'ère du *« CO »*, nouvelle aspiration sociétale

Nous entrons dans l'âge du « co » coopérer, co-construire, collaborer. Chaque tiers lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage, et de plus en plus l'activité économique.

Au départ les espaces partagés réunissaient des organisations ou des indépendants qui n'avaient a priori pas la volonté particulière de collaborer. Ils venaient simplement partager des ressources (bureau, wifi, salles de réunion...) pour mener leur activité propre. Or les pratiques ont rapidement évolué se manifestant sous la forme d'échanges de compétences, de formations entre pairs, d'organisations d'évènements, de business commun. Une modification en profondeur de nos fonctionnements est à l'œuvre.

Le cerveau collectif

Les premiers espaces de coworking ont fait tomber les murs. Le coworking « classique » offre à la fois un espace de travail partagé, mais aussi une communauté de coworkers encourageant l'échange, l'ouverture et la collaboration. De ces lieux ouverts et bouillonnants sont nés de nouveaux concepts favorisant l'intelligence collective, l'innovation, la créativité. Dans cet esprit les Living Lab, sont des laboratoires d'innovation ouverte ou l'utilisateur est placé au centre afin d'imaginer, développer et créer des services ou des outils innovants. Les hakerspaces sont dédiés à des ateliers spécifiques, autour d'un outil ou d'un projet numérique, qui rassemblent des passionnés possédant un intérêt commun.

Société apprenante : je fais donc j'apprends

Les tiers lieux collaboratifs ou le faire est au cœur du concept se multiplient. Les FabLab sont issus du concept de makerspace, lieu communautaire mettant à disposition des outils et machines-outils et dont le partage des savoir-faire vise à créer un écosystème basé sur l'idée du *« do-it-yourself »* (faire soi-même). Ces espaces requièrent la présence d'animateurs qui peuvent accompagner les utilisateurs dans la conception et le développement de leurs projets et favorisent leur mise en réseau.

Le rapport de la mission *« Co-working : faire ensemble pour mieux vivre ensemble »* remis par la Fondation Travailler autrement en 2018 décrit parfaitement les tiers lieux de demain.

« Ouverts, hybrides, numériques les tiers lieux de demain seront une porte d'entrée dans le monde du *« co »* - coopération, collaboration, co-construction - pour tous ceux qui souhaitent créer du lien social et économique dans les territoires : de l'artisan au designer, du salarié au travailleur indépendant,... Comprenant des bureaux en coworking, des cafés, des bibliothèques, des espaces culturels, des ateliers de fabrication, des salles de conférence ou réunions, ou des jardins partagés, les tiers lieux auront leur spécificité, leur fonctionnement, leur mode de financement. Ils favoriseront la créativité, l'initiative et le partage, et feront la richesse des territoires de demain ».

Sources :
- *Rapport Mission Co-working : Fondation Travailler autrement*
- *Audiar Etude Comment fonctionnent les espaces de coworking d'Ille-et-Vilaine*

LES HÔTELS

Nouveaux espaces de coworking ?

Que ce soit dans l'espace bar, le lobby, ou la salle de restaurant, les travailleurs nomades sont de plus en plus présents dans les lieux feutrés des hôtels. Et la tendance s'accentue. Le secteur hôtelier a bien compris tout l'intérêt d'optimiser les heures creuses en accueillant cette clientèle extérieure et bénéficier ainsi d'une nouvelle source de revenu.

Des débuts informels

Pour le travailleur nomade, l'hôtel est un lieu idéal pour poser son ordinateur quelques heures. Il est de bon ton de fréquenter ces endroits devenus très tendance pour ceux qui ont su se réinventer avec un design dans l'air du temps, orienté *« lifestyle »*. Certains utilisateurs d'espaces de coworking y voient aussi le moyen de véhiculer une image plus valorisante : ils organisent une session de travail avec un client dans un environnement moins formel qu'une classique salle de réunion, plus valorisant. Le cadre se prêtera souvent parfaitement à un post Instagram !

Pour l'hôtelier, la stratégie s'annonce gagnante. La fréquentation de son établissement augmente et son chiffre d'affaires aussi. L'offre se structure différemment en fonction des établissements. À Paris, les prix s'affichent de 10 à 35 euros de l'heure incluant en général un service de boissons chaudes à volonté. En parallèle, les travailleurs bénéficient de réduction sur les services de l'hôtel (spa, salle de sport...). En province, il existe encore de nombreux hôtels où l'on ne paie que les consommations. Pour ces hôteliers, donner un accès aux services de l'hôtel pour les clients externes s'inscrit dans la volonté de replacer leur établissement au cœur de la vie de quartier, comme moteur du tissu économique local.

Émergence de nouveaux concepts

Hôtel avec coworking

En novembre 2018, AccorHotels et son partenaire spécialiste du coworking Nextdoor ont créé un espace de coworking installé au rez-de-chaussée de l'hôtel Mercure Paris Montmartre Sacré-Cœur dans le 18e arrondissement. Les prix vont de 15 € euros la journée sans abonnement à 300 euros pour un accès illimité à temps pleins. À Montparnasse, le Bob Hôtel Paris propose un espace de coworking avec accès à son hammam pour 20 euros la journée ou 240 euros le mois.

Coworking avec hôtel

Deskopolitain a poussé le concept dans sa nouvelle offre de *« Boutique hôtel »*. Après avoir ouvert un premier centre de coworking en 2017 dans le 10e, l'équipe de Deskopolitan propose depuis le 17 juin 2019, un second lieu boulevard Voltaire. Ce nouveau spot pour coworkers offre une expérience de travail totale : un restaurant, une crèche pour les jeunes parents, un café pour les petites pauses détentes, une salle de fitness, un barbershop, un potager sur le rooftop pour approvisionner le restaurant et une résidence hôtelière pour rester sur place sans problème. Un package complet pour coworkers.

Des codes qui se mélangent

Au-delà de la tendance à vouloir optimiser la rentabilité des mètres carrés, l'ouverture de l'hôtellerie vers le secteur du coworking s'inscrit dans un contexte de transformation sociétale. Les concepts inspirent d'autres concepts, tout se mélange, ruisselle d'un secteur à l'autre. Les espaces de coworking s'inspirent de l'hôtellerie de luxe quand les hôtels se laissent séduire par les concepts de coworking et coliving. Reste un phénomène évident de transformation de la notion d'espaces de travail en lieu de vie, de rencontres et de faire ensemble.

LA NEWSROOM

Pionnier du coworking à Rennes

Partage de compétences, échange de services, travail collaboratif, networking, la Newsroom est installée depuis juin 2017 en plein coeur de la capitale bretonne, 14 rue Dupont des Loges à Rennes. Ce nouvel espace de coworking dédié aux travailleurs indépendants, start-up et salariés détachés propose sur près de 200 m², une vingtaine de postes de travail partagé, en open space et bureaux privatifs. Une nouvelle façon de travailler.

Le monde du travail bouge, la façon de travailler aussi... De plus en plus de professionnels prennent en main leur carrière de façon indépendante. Pas de patron et une totale liberté d'action, mais la responsabilité de mener à bien une idée, un projet ou une entreprise en devenir. Pour autant, ces nouveaux professionnels ne souhaitent pas s'enfermer chez eux et recherchent de nouveaux espaces de travail et une façon différente d'exercer leur métier. Les espaces de coworking sont nés de cette recherche où liberté de travail rime avec partage de compétence, échange de services et solidarité.

La Newsroom cible les indépendants, start-up et salariés détachés

Créée à l'initiative de l'agence de communication rennaise Mer & Media (communication éditoriale et presse du dernier Vendée Globe et de Francis Joyon, lors de sa victoire dans la Route du rhum...), la Newsroom se veut une plate-forme dédiée aux créateurs et entrepreneurs indépendants qui évoluent dans tous les univers. Favorisant le travail collaboratif, le partage d'expériences et l'échange de compétences, La Newsroom a pour vocation de favoriser l'entraide, le travail en synergie et d'ouvrir ses adhérents sur des opportunités de collaborations.

Un lieu unique

A deux pas de la gare TGV, de la place de la République et du métro rennais, la Newsroom est à proximité des restaurants et commerces du centre ville et propose une vingtaine de postes de travail répartis sur près de 200 m², en open space et bureaux individuels. Différents espaces (accueil, salon de réunion, bureaux individuels, open space, bar, cuisine,...) attendent les coworkers, l'espace d'une heure, d'une journée ou de façon plus permanente, dans une ambiance conviviale, professionnelle et collaborative.

Ouverture d'un deuxième Espace mi-octobre

Fort de son succès, La Newsroom s'agrandit et ouvrira dans quelques semaines, un deuxième espace de coworking. Ce nouvel espace de près de 120 m² ouvrira ses portes 25 quai Chateaubriand à Rennes, face au Musée des Beaux Arts, dans l'hyper centre de Rennes. 5 bureaux, postes de travail en open space et une grande salle de réunion seront à la disposition des coworkers rennais.

Contact La Newsroom
Pierre Giboire - 02 23 22 95 50
contact@lanewsroom.net
www.lanewsroom.net

La NEWSROOM
DIGITAL COWORKING

L'ESPACE DE COWORKING N°1 À RENNES OUVRE UN DEUXIÈME ESPACE !
25 quai Chateaubriand (face au Musée des Beaux Arts) à Rennes
Open Space, bureaux pour 2, 3 ou 4 personnes, grande salle de réunion...

OUVERTURE
LUNDI 28 OCTOBRE

Venez visiter et réservez votre poste de travail ou votre bureau !

contact@lanewsroom.net | 02 23 22 95 50 | www.lanewsroom.net

EXPERTISE-COMPTABLE

Le cabinet BMS se rapproche d'In Extenso

Créé par Michel Sauvage en 1972, et dirigé par David Sauvage aujourd'hui, le cabinet BMS est basé à Chavagne et à la Visitation en centre-ville de Rennes. Après 47 ans de reconnaissance pour son expertise et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de conseil aux entrepreneurs, le cabinet BMS vient renforcer le maillage territorial d'In Extenso dans la région.

David Sauvage

Laurent Guilbaud

Avec une équipe de 30 collaborateurs et un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros en 2018, BMS accompagne aujourd'hui plus de 300 clients, TPE et PME, artisans-commerçants et associations de la région rennaise. **« Nous nous réjouissons de rejoindre le groupe national In Extenso »**, précise David Sauvage, dirigeant de BMS. **« L'amélioration de nos outils de conseil et l'accès aux compétences complémentaires apportées par In Extenso, permettra un accompagnement renforcé de nos clients. Nous sommes déterminés à contribuer à l'évolution des métiers d'expert-comptable et de commissaire-aux-comptes, tout en continuant à être engagés au quotidien au service de nos clients »**.
Pour Laurent Guilbaud, Président d'In Extenso Grand-Ouest, **« la rencontre avec BMS était une évidence. Nous avons l'ambition commune de moderniser la profession, tout en continuant à assurer un accompagnement de qualité auprès de nos clients »**.

Un maillage de 24 agences dans le Grand-Ouest

Depuis plusieurs années, In Extenso Grand-Ouest connaît une forte croissance. L'arrivée du cabinet BMS porte à 24 le nombre d'agences de la région Grand-Ouest, qui s'étend des Sables-d'Olonne à Brest, employant plus de 580 collaborateurs.
In Extenso, est un cabinet national leader de l'expertise comptable des services professionnels pour les TPE-PME en France détenu par ses associés. En effet le cabinet a pris son indépendance grâce à l'investissement de ses 220 associés au printemps dernier, rachetant la holding nationale au groupe Deloitte, après 27 ans d'association.
In extenso c'est un réseau de 5 000 collaborateurs et 255 bureaux répartis sur tout le territoire.
In Extenso est une franchise forte, en modèle semi-intégré, qui s'appuie sur un réseau national avec une organisation régionale, en proximité.
Cela permettant de se concentrer sur les problématiques variées que connaissent les TPE/PME. Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, professions libérales et responsables d'associations, les agences proposent un service complet, à tous les stades de la vie de leur entreprise et sur l'ensemble des domaines liés à la gestion de leur activité : comptabilité, fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, gestion du patrimoine, conseil en innovation-croissance, conseil en tourisme, culture et hôtellerie, transmission d'entreprise. In Extenso compte plus de 100 000 clients de tous secteurs d'activité et a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 396 M€.

27e CONCOURS *« MOF »* UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

Des réformes devraient convaincre les derniers indécis à s'inscrire !

Équité et égalité des chances renforcées, déontologie consolidée, accompagnement des candidats sur le long terme. Pour la 27e édition du concours Un des Meilleurs Ouvriers de France, le comité d'organisation *« COET MOF »* n'a pas hésité à réformer son action auprès des candidats et à impliquer davantage les branches professionnelles.

La reconnaissance des salariés

La mission du concours reste immuable : révéler les talents, futurs ambassadeurs de la réussite par la voie professionnelle. Comme le souligne Jean-Luc Chabanne, secrétaire général du COET MOF, **« jusqu'alors, il était plus simple pour un artisan ou un chef d'entreprise de s'inscrire au concours, pour la bonne raison qu'il est seul responsable de la gestion de son temps et qu'il dispose de plus de fonds de financement qu'un salarié »**. Ainsi, le COET MOF travaille pour permettre aux salariés d'avoir accès eux aussi à des fonds de financement. De plus la récente réforme de l'apprentissage permet désormais aux salariés d'activer leur compte personnel de formation (CPF) pour bénéficier du temps nécessaire à l'épreuve du concours, le titre diplômant de MOF étant inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Les entreprises ont besoin de fidéliser les talents, et les salariés ont besoin de reconnaissance. En devenant MOF, le candidat devient ambassadeur de son métier, de la réussite par la voie professionnelle mais aussi de son entreprise.

Les branches pros au cœur des sujets

« Terminé les sujets demandant trop de temps, trop coûteux et déconnectés de la réalité de l'entreprise sur le terrain. Désormais, les sujets rédigés par les branches professionnelles, plus proches de la réalité économique, professionnelle et sociale, ne devront pas excéder un budget maximal de 5 000 € et un temps d'exécution de 450 heures de travail » rappelle Jean-Marc Schaffner trésorier du COET-MOF.

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'au 17 janvier 2020.
Épreuves qualificatives : de septembre 2020 à janvier 2021.

Toute personne âgée de 23 ans minimum à la date de fin des inscriptions peut participer, seule ou en équipe. Les inscriptions ont été facilitées et se font désormais directement depuis la page dédiée du site Internet.

www.meilleursouvriersdefrance.org

UMIH 35 ILLE-ET-VILAINE
Immeuble LE DELTA 3
40 rue du Bignon - CS 27733
35577 CESSON-SEVIGNE
Tél : 02 99 36 00 59 - Fax 02 99 36 61 36
contact@umih35.com / www.umih35.com
UMIH

GAULT&MILLAU TOUR OUEST

Le Trophée des chefs au Château d'Apigné au Rheu

Le Gault&Millau a fait sa quatrième étape à Rennes le 30 septembre dernier. Le Gault&Millau Tour met à l'honneur chaque année six régions françaises, afin de récompenser les chefs les plus talentueux de leur région. Sylvain Guillemot chef de l'Auberge du Pont d'Acigné à Noyal-sur-Vilaine, remporte le Gault&Millau d'Or de l'Ouest.

« Nous nous déplaçons à la rencontre des chefs que nous avons découverts, pour les honorer » indique Jacques Bally, Président de Gault&Millau. **« C'est un moment convivial qui rassemble la profession, favorise la transmission. Les cooking démos au cours desquelles se succèdent Chefs aînés et Jeunes Talents favorisent le partage du savoir-faire. Le Gault&Millau Tour, c'est aussi des Trophées régionaux pour consacrer, encourager et impulser »**.

Le palmarès Gault&Millau Tour OUEST 2019

- **Gault & Millau d'Or**, lauréat : Sylvain Guillemot – *Auberge du Pont d'Acigné*, Noyal-sur-Vilaine (35)
- **Grand de Demain**, lauréat : Thomas Parnaud – *Le Georges Hôtel Le Grand Monarque*, Azay-le-Rideau (37)
- **Jeune Talent**, lauréat : Yvann Guglielmetti – *La Ville Blanche*, Rospez (22)
- **Tradition d'aujourd'hui**, lauréat : Franck Quinton – *Le Manoir du Lys*, Bagnoles-de-l'Orne (61)
- **Pâtissier**, lauréat : Jérémie Bousseau – *Anne de Bretagne*, La Plaine-sur-Mer (44)
- **Sommelier**, lauréat : François Ricordeau – *L'épi'Curieux*, Le Mans (72)
- **Accueil**, lauréate : Charlotte Pouzadoux – *L'Imaginaire*, Brest (29)
- **Cuisine de la mer**, lauréat : Anthony Jéhanno – *Restaurant Terremer au Domaine de Kerdrain*, Auray (56)
- **Techniques d'Excellence**, lauréat : Christophe Hay – *La Maison d'à Côté*, Montlivault (41)
- **Transmission**, lauréats : Loïc et Mathieu Pérou – *Le Manoir de la Régate*, Nantes (44)
- **Jeune Talent Service en Salle**, lauréat : Marion Denieul – *Auberge Tiegezh*, Guer (56)
- **Naturalité**, lauréat : Nolwenn Corre – *Hostellerie de la Pointe Saint Mathieu*, Plougonvelin (29)

JOURNÉE DE RECRUTEMENT *« RESO »*

Groupement d'employeurs, une solution

RESO se mobilise le 9 octobre dans 12 villes de France, dont Redon, pour proposer des postes en hôtellerie-restauration, secteur en manque cruel de personnel. L'objectif est aussi de faire connaître la solution du groupement d'employeurs aux professionnels CHR.

Le paradoxe s'accentue : des entreprises sont en pleine croissance, mais en manque de salariés. Les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie tirent la sonnette d'alarme : les jeunes ne sont plus intéressés par ces secteurs d'activité. Le phénomène n'est pas nouveau mais il s'est clairement amplifié ces dernières années. On estime à 130 000 le nombre de postes non pourvus sur le secteur d'activité au niveau national.

Le 9 octobre 2019, plusieurs groupements d'employeurs se réunissent à Redon. L'objectif est d'expliquer conjointement l'intérêt des contrats en temps partagé, mais aussi rencontrer des candidats afin de répondre aux offres d'emploi des groupements d'employeurs sur le territoire redonnais.

- **RESO**, créé en 2003 à Nantes couvre aujourd'hui une quinzaine de départements en France. Spécialisé dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, RESO compte 1 600 entreprises adhérentes et crée près de 370 CDI tous les ans. Ses offres d'emploi concernent des postes de cuisinier, serveur, femme de chambre, etc.

9 octobre 2019, de 9h30 à 11h30
3 rue Charles Sillard à Redon
communication@geose.bzh - 02 99 71 99 92

TENNIS - OPEN DE RENNES #14

20-26 janvier 2020 ... Au Liberté !
« L'Open qui change de dimension »

Le 18 septembre dernier, au Café de Rennes, les organisateurs de l'Open de Rennes ont présenté l'édition 2020 au Club Partenaires. Une 14e édition très attendue, qui se tiendra du 20 au 26 janvier pour la première fois salle du Liberté ! Les organisateurs ont fait le plein de nouveautés.

Ce changement de lieu permet à l'organisation de l'Open de Rennes de proposer un grand nombre de nouveautés. **« C'était une volonté, depuis 2017, d'installer l'Open de Rennes au Liberté »**, a rappelé Matthieu Blesteau directeur de l'Open de Tennis de Rennes, remerciant tous les partenaires qui ont permis d'accompagner ce changement. **« Cela fait très plaisir de voir le soutien et l'intérêt suscité autour de l'évènement. Avec le Liberté, c'est tout l'Open qui change de dimension »**.

Yvon Leziart, conseiller municipal délégué aux sports rappelant qu'il était intéressant **« d'offrir au tournoi un endroit plus important et plus adéquat. Le Liberté est une grande salle, qui présente des caractéristiques intéressantes pour l'Open : extrêmement facile d'accès, en plein centre de Rennes et avec une capacité d'accueil des spectateurs considérable. Cette salle avait initialement été créée pour la pratique sportive, donc c'est important de réintroduire des sports de haut niveau. L'Open de Rennes est la 1re pierre que nous réinstallons dans cette optique »**.

Benoît Paire sur le tournoi l'an passé.

Fan zone, villa animation, village VIP

L'aménagement du site sera revu, avec la création d'une fan zone dans le hall du Liberté, tandis que l'esplanade Charles de Gaulle accueillera un village d'animations sportives. L'Étage sera consacré aux partenaires, avec un village VIP : le restaurant de l'Open, des salons privatisés et des espaces réceptifs haut de gamme seront disposés dans cette zone.

Arbitrage électronique

L'Open de Rennes sera parmi les premiers Challengers au monde à être équipé du système par arbitrage électronique « Hawk Eye », après Orléans, Brest et Mouilleron-le-Captif. Ce dispositif présente un double attrait, pour les joueurs, puisqu'il est utilisé sur les plus grands tournois, mais également pour le public, car cette représentation 3D sur écran géant fait le show.

Plus de 22 000 spectateurs sur l'édition 2019.

Un tournoi des personnalités !

Avec le DJ Bob Sinclar et le nageur Camille Lacourt

Après avoir accueilli l'Open des Étudiants, l'Open des Scolaires, l'Open en Quartiers, l'Open des Filles, des rendez-vous maintenus et renforcés - les organisateurs proposent cette année un tournoi des personnalités. Deux équipes seront constituées autour des joueurs français Marc Gicquel et Michaël Llodra. Chaque soir, de mercredi à samedi, sur le court central, ces deux joueurs s'affronteront en double avec une personnalité qui viendra compléter leur équipe. À l'heure actuelle, deux célébrités ont déjà confirmé leur venue : le DJ Bob Sinclar, qui rejoindra la team Llodra, et le nageur médaillé olympique, Camille Lacourt, qui fera équipe avec Marc Gicquel.

Ces personnalités seront également présentes pour des opérations grand public comme des séances de dédicaces, mais également pour les partenaires. D'autres personnalités vont rejoindre ce tournoi, venant de l'univers du spectacle et du sport, correspondant parfaitement à l'image du Liberté, et qui devraient attirer un nouveau public à l'Open de Rennes.

Grâce aux 517 aces servis lors du tournoi en 2019, l'unité pédiatrique du CHU de Rennes a reçu plus de 25 000 € dans le cadre de l'opération *« Aces du Cœur »* de BNP Paribas.

L'Open de Rennes « the place to meet »

Nouvelles offres exclusives VIP

200 entreprises partenaires et 6 000 invités entreprises lors de ce rendez-vous sportif, le tournoi est un lieu de rencontres et d'échange. **« L'Open de Rennes est un rendez-vous tennistique incontournable que BNP Paribas est fier d'accompagner depuis ses origines »**, précise par exemple Valérie Tamagny-Ferrie, directrice région Grand-Ouest de BNP Paribas. **« Il réunit chaque année acteurs du monde économique régional et fans de la petite balle jaune durant une semaine pour voir s'affronter les 48 joueurs qui rêvent d'inscrire leur nom au palmarès déjà prestigieux »**. De nouveaux partenaires ont rejoint le tournoi : Maison taittinger, Bmw huchet, Gwenneg.
Des espaces réceptifs à la carte avec : 7 jours d'événement, 3 500 places sur le central, 1 500 m² d'espaces réceptifs haut de gamme, un village VIP. Retrouver les offres sur **www.openderennes.org**

Pour toutes questions ou renseignements, contacter l'organisation : **organisation@openderennes.org** ou Matthieu Blesteau : **matthieu@rivacom.fr.**

22e BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

« Vern Volume »

***« Vern Volume »*, la biennale d'art contemporain, fête son 22e anniversaire ! Elle se tiendra du 7 septembre au 12 octobre au centre culturel *« Le Volume »*. La direction artistique de cette nouvelle manifestation a été confiée à *« L'île en face »*, un collectif de commissaires d'exposition nantais composé d'Antoine Bertron, Chloé Beulin et Laura Donnet.**

Martine Feipel & Jean Bechameil, *Un monde parfait*, 2013, installation, matériaux divers, dimensions variables © Martine Feipel et Jean Bechameil

Intitulée *« La revanche des milieux »*, l'exposition réunit des installations, des performances, des vidéos, des sculptures qui **« reconfigurent notre rapport à l'espace urbain et rural et questionnent nos manières d'habiter le monde »**. Quand l'espace prend sa revanche, les citoyens se soulèvent et clament haut et fort leur droit de résister. Sept artistes se sont réunis sur le thème *« Résister »*. Bertille Bak, Dector & Dupuy, Martine Feipel & Jean Bechameil, Mona Hatoum, Suzanne Husky, Jezy Knez et Studio Orta **« déploient des formes de contre-pouvoirs liés à notre manière d'habiter le monde. Ils mettent en lumière des luttes sociales, individuelles ou collectives, se font le relais de désordres populaires, d'agitations politiques, d'insoumissions et d'oppositions »**.

Ainsi **Dector & Dupuy** travaillent à partir de signes, d'objets ou de mots glanés dans l'espace urbain, en attirant l'attention sur les traces de conflits et de revendications. Leurs performances prennent la forme de visites guidées. **Bertille Bak** observe les rites, les gestes des communautés qu'elle rencontre dans ses voyages. Avec leur complicité se construit un récit entre documentaire et fiction. Elle s'est intéressée aux habitants d'un quartier de Bangkok, menacé de disparition au profit d'un grand magasin. Ils manifestent par un chant révolutionnaire en morse lumineux qu'elle a transcrit dans une vidéo. **Martine Feipel** et **Jean Bechameil** développent une réflexion autour de l'expérience physique de l'espace extérieur comme intérieur. En témoignent leurs reconstitutions d'immeubles vieillissants et décatis. Artiste nomade, **Mona Hatoum** née au Liban, transforme les remparts de sacs de sable que l'on voit dans les pays en guerre en « jardins suspendus ». Les sacs sont remplis de graines qui petit à petit germent et crèvent les parois du tissu.

Les structures en forme d'igloo de **Suzanne Husky**, réalisées en bois, évoquent les premières habitations humaines, mais aussi l'abri, le terrier, le cocon, le nid. Ses préoccupations sont environnementales et s'accompagnent d'une réflexion sur une manière d'habiter simple et dépouillée. **Jezy Knez** revisite la barricade dans sa dimension sculpturale et dans son expression de la révolte contre l'oppression. À l'occasion de leur expédition en Antarctique en 2007, **Lucy et Jorge Orta** ont créé un village éphémère composé de 50 abris-dômes pour accueillir tous ceux qui ont traversé les frontières pour gagner la liberté.

Gwénaëlle de Carné

Centre culturel *« Le Volume »* à Vern sur Seiche, ouvert le mardi de 15h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 , vendredi de 15h à 18h30 , samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h. Visites libres ou accompagnées, visites ludiques et pédagogiques proposées aux groupes sur réservations au 02 99 62 96 36.

L'HISTOIRE DE L'ART AU MUSÉE

« Léonard de Vinci et son temps »
Par Guillaume Kazerouni, responsable des collections anciennes

On commémore cette année le 500e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci ! À Florence, à Londres à la National Gallery, à Paris au Louvre et… à Rennes a Musée des Beaux-arts.

Situé à l'angle du quai Émile Zola et de la rue… Léonard de Vinci, le Musée des Beaux-Arts de Rennes conserve deux belles études de draperie exécutée par le maître. Peintes à la tempera sur une fine toile de lin, elles proviennent de la collection du Président de Robien, saisie à la Révolution. Robien avait la passion du dessin ! En témoignent d'autres très belles feuilles signées Botticelli, Donatello, Lippi, Ghirlandaïo, Bellini…).

On comprend que Guillaume Kazerouni, responsable des collections d'art ancien ait souhaité consacrer son nouveau cycle de conférences à Léonard de Vinci. Il fera revivre les œuvres les plus célèbres mais aussi les chefs-d'œuvre perdus, en mettant en perspective la carrière de Léonard dans l'Italie et la France de la Renaissance.

• Mercredi 2 octobre à 18h30
1452-1483 : De Vinci à Florence : la naissance d'un génie.

• Mercredi 9 octobre à 18h30
1483-1499 : à la cour de Ludovic Le More à Milan.

• Mercredi 16 octobre à 18h30
La Joconde et la révolution du portrait.

• Mercredi 6 novembre à 18h30
La magie de la peinture : autour de la Sainte Anne du Louvre.

• Mercredi 20 novembre à 18h30
Chefs-d'œuvre perdus : de la Bataille d'Anghiari à la Joconde nue .

• Mercredi 27 novembre : 18h30
Léonard à la cour de France.

• Mercredi 4 décembre à 18h30
1519-2019 : la construction d'une icône universelle.

Musée des Beaux-arts
20 quai Émile Zola à Rennes
Entrée gratuite,
réservation en ligne sur le site du musée :
mba.rennes.fr
(dans la limite des 110 places disponibles)

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2018 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 26 décembre 2018, le tarif 2019 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

Etude Cathou & Associés
6 Cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX
Tel: 02.99.67.48.48
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître LASCEVE-CATHOU, notaire associé à RENNES, le 17 septembre 2019, La société IMPACT, SARL au capital de 15.000 €, dont le siège est à RENNES (35700), 123 rue de Fougères, SIREN 484 456 397 RCS RENNES, a cédé à :
La société SO-DIAG SOLUTIONS DIAGNOSTICS, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège est à SAINT-DIDIER (35220), 3 B rue de la Vallée, SIREN 837 946 144 RCS RENNES, le fonds de commerce de cabinet d'expertises et diagnostics immobiliers exploité à RENNES (35700), 123 rue de Fougères appartenant au Cédant et pour lequel il est immatriculé au RCS RENNES, SIREN 484 456 397 - SIRET 484 456 397.
Prix : 60.000 €
Entrée en jouissance : 1 octobre 2019Oppositions, s'il y a lieu, en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'étude notariale CATHOU & Associés à RENNES (35000), Le Magister, 6 cours Raphaël Binet.
Unique insertion
Me Hélène LASCEVE-CATHOU, notaire

197J05364

Delphine Lechat Avocat
26 bis
Boulevard Jacques Faucheux
35300 FOUGERES
Tél : 02 23 51 91 80

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à Fougères (35) du 13 septembre 2019, enregistré au Service des Impôts de Rennes est le 24 septembre références 3504P61.2019.A.08566.
Monsieur Jean-Michel LORIAULT,
Né le 16 octobre 1965 à Rennes (35)
Demeurant Le Teillais – 35500 TAILLIS
A CEDE A :
La Société TAILLIS MECANIQUE
EURL au capital de 3.000 €
Dont le siège social est situé 11 Le Teillais – 35500 TAILLIS,
Immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 850.523.283.
Un fonds artisanal de métallurgie-soudure, exploité au Lieu-dit Le Teillais – 35500 TAILLIS, et pour lequel Monsieur Jean-Michel LORIAULT est immatriculé depuis le 23 novembre 2006 au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES sous le numéro 492.916.721 (Code NAF : 3312Z – réparation des machines et équipements mécaniques)., moyennant le prix de 36.500 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 septembre 2019.
L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet de Maître Delphine Lechat, Avocat, 26B boulevard Jacques Faucheux 35300 FOUGERES.
Pour avis

197J05394

ENQUETES PUBLIQUES

Val d'Ille Aubigné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNE

2e AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par arrêté n° U002.2019 du 30 août 2019, M. le Président du Val d'Ille-Aubigné a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur le territoire de la Communauté de communes.
Le dossier soumis à enquête publique porte sur l'élaboration d'un PLUi dotant les dix-neuf communes concernées d'un document d'urbanisme unique, traduisant à l'échelle de ce territoire un projet global d'aménagement et de développement durable pour en fixer les règles d'utilisation des sols. Le dossier comprend également des informations environnementales (état initial de l'environnement, évaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale).

L'enquête publique est ouverte du lundi 30 septembre au lundi 4 novembre 2019 soit 36 jours consécutifs.

A cet effet, le Tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composé de 3 membres :
• M. Gérard Besret, ingénieur territorial en retraite en qualité de Président de la commission d'enquête
• Mme Françoise Metge, directrice d'école et conseillère pédagogique en retraite, en qualité de membre de la commission d'enquête
• M. Benoît Leray, agriculteur en qualité de membre de la commission d'enquête
Le dossier d'enquête publique sera consultable sur https://www.registre-dematerialise.fr/1528 accessible depuis le site internet de la Communauté de communes https://www.valdille-aubigne.fr/ ainsi que sur support papier sur les 6 lieux d'enquête publique désignés aux jours et heures d'ouverture de ces derniers. La commission d'enquête assurera des permanences aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous :

Communes, lieux (nom et adresse)	Jours et horaires d'ouverture au public	Jours et horaires des permanences de la commission d'enquête
MONTREUIL LE GAST (SIÈGE DE L'ENQUÊTE) Communauté de communes Val d'Ille Aubigné - 1, La Métairie. 35520 Montreuil le Gast.	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Fermé le mercredi après-midi. Fermé le 1/11 (férié)	Lundi 30/09/2019 de 09h00 à 12h00, Mercredi 30/10/2019 de 09h à 12h et de 14h00 à **17h00 (ouverture exceptionnelle l'après-midi)**, Lundi 04/11/19 de 14h00 à 17h00
MELESSE, Mairie, 20, rue de Rennes. 35520 Melesse.	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mardi de 10h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 Samedi de 9h à 12h. Fermé le 1/11/19 (férié) et le samedi 2/11/19.	Lundi 30/09/2019 de 14h00 à 17h00 Samedi 05/10/2019 de 09h00 à 12h00
LA MÉZIÈRE, Mairie, 1, rue de Macéria. 35520 La Mézière.	Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h. Fermé le 1/11/19 (férié) et le samedi 2/11/19.	Mardi 01/10/2019 de 14h00 à 17h00 Mercredi 16/10/2019 de 09h00 à 12h00
MONTREUIL SUR ILLE, Mairie, 19, avenue Alexis-Rey. 35440 Montreuil sur Ille.	Lundi au samedi de 9h à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 16h30. Fermé le 1/11/19 (férié) et le samedi 2/11/19.	Vendredi 04/10/2019 de 09h00 à 12h00 Lundi 04/11/2019 de 09h00 à 12h00
ST AUBIN D'AUBIGNÉ, Mairie, 4, place de la mairie. 35250 Saint Aubin d'Aubigné.	Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30. Vendredi de 8h45 à 12h. Samedi de 9h à 12h. Fermé le 1/11/19 (férié) et le samedi 2/11/19.	Mardi 01/10/2019 de 09h00 à 12h00 Mercredi 16/10/2019 de 14h30 à 17h30 **(Ouverture exceptionnelle à 14h30)**
SENS DE BRETAGNE, Mairie, 9, place de la Mairie. 35490 Sens de Bretagne.	Lundi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h Samedi de 8h30 à 12h. Fermé le 1/11/19 (férié) et le samedi 2/11/19.	Vendredi 04/10/2019 de 14h00 à 17h00 Samedi 12/10/2019 de 09h00 à 12h00

Des postes informatiques seront mis à disposition du public à la Communauté de communes en tant que siège de l'enquête et dans les mairies de Guipel, Melesse, Montreuil le Gast et Vignoc, accessibles aux jours et heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête publique.
Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions dans les conditions suivantes :
• **Par voie postale**, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUi à l'adresse suivante : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - 1, La Métairie, 35520 Montreuil le Gast.
• **Par voie électronique** sur le registre dématérialisé *https://www.registre-dematerialise.fr/1528* ou par mail à l'adresse suivante : *enquete-publique-1528@registre-dematerialise.fr*
• **Par écrit**, directement dans les registres papier, aux jours et horaires d'ouverture des lieux d'enquête publique indiqués ci-dessus.
• **Par écrit et par oral** auprès de la commission d'enquête pendant les jours et heures de permanences indiqués ci-dessus.
Toute information complémentaire sur le dossier pourra être obtenue auprès à l'autorité compétente en charge du projet à l'adresse suivante : *plui@valdille-aubigne.fr* ou au 02 99 69 86 86.
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et sera tenue à disposition pendant un an après la clôture de l'enquête à disposition du public. Ces documents seront également publiés pendant la même durée sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/1528.
A l'issue de l'enquête, le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera approuvé par une décision du Conseil Communautaire.

912185

Pour la publication de toutes vos ANNONCES LEGALES
Notre Équipe est à votre service :
02 99 79 39 09 annoncelegale@7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

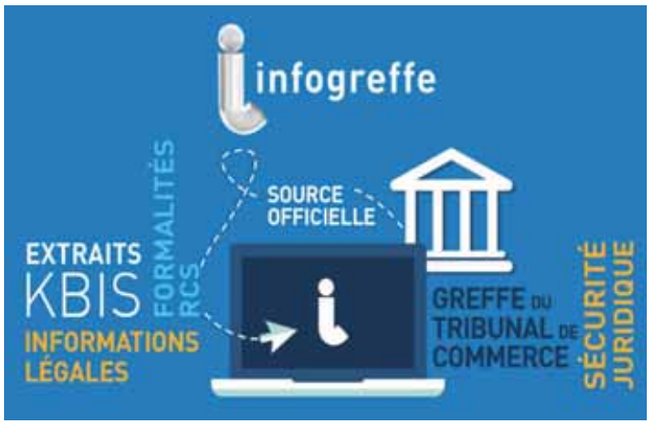

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS 29 rue de Lorient CS 74036 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER** 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com

DdCP : Date de Cessation des Paiements

Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 25 Septembre 2019)

STAR TERRE EVENEMENTS, le Haut Val, 35760 SAINT-GRÉGOIRE, RCS RENNES 501 846 257. Loisirs. Administrateur : SELARL AJIRE (mission : assister). Mandataire judiciaire : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 25/03/2018

2019J00331

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 25 Septembre 2019)

AOC DECONSTRUCTION, Lieu-dit la Deshalaye, 35410 CHATEAUGIRON, RCS RENNES 794 615 088. Démolition. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 25/03/2018

2019J00325

AR DREMM MAT SARL, Rue de Goule d'Eau, 35600 REDON, RCS RENNES 751 980 608. Aménagement extérieur. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 25/03/2018

2019J00330

DAVID TELECOM INFRASTRUCTURE (D.T.I.), 77 Rue de Rennes, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 809 191 653. électricité. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 2/04/2019

2019J00324

GREEN HOUSE ENVIRONNEMENT, 4 Allée de la Cité d'Ys, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 839 658 473. Achat, vente, distribution de produits habitat. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 17/05/2018

2019J00326

MDR GAMING, 47 Rue Jean Guéhenno, 35000 RENNES, RCS RENNES 820 831 634. Bar. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 15/12/2018

2019J00327

TIROGLU Yasin, 3 Parc des Balkans, 35200 RENNES, RM 445 224 389. Maconnerie. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 01/05/2019

2019J00328

LA RONDE DES COULEURS, 17 Chemin du Fresne, 35680 BAIS, RCS RENNES 824 140 966. Décoration, agencement d'intérieur. Liquidateur : SELARL GOPMJ. DdCP : 31/05/2019

2019J00329

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 25 Septembre 2019)

SARA ALIMENTATION, Boulevard de Bulgarie Centre Commercial Torigné, 35000 RENNES, RCS RENNES 794 414 441. Supermarché. Liquidateur : SELARL ATHENA

2019J00150

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 18 Septembre 2019)

MG ARCHETYPE, 11 Rue Léo Lagrange Parc de la Conterie, 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 481 980 696. Architecte. Commissaire à l'exécution du plan: SELARL ATHENA

2018J00236

ARRET DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 18 Septembre 2019)

BOUM EVENTS, 46 Rue de l'Alma, 35000 RENNES, RCS RENNES 807 653 167. Artistique et location chalets. Commissaire à l'exécution du plan : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.

2018J00307

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collectives de :

Déposé le 03 Janvier 2019

LERETRIF Johnny, Rouffigne, 35500 VITRE, RCS RENNES 450 794 508. Commerce De Voitures.

2018J00027

Déposé le 25 Septembre 2019

ORAIN CHRISTOPHE, 5 Place de l'Église, 35370 LE PERTRE, RCS RENNES 528 947 831. Bar, snack, jeux.

2019J00016

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 09 Septembre 2019)

REGRENY Luc, 6 Rue Victor Hugo, 35600 REDON, RCS RENNES 321 116 626. Débit De Boissons.

2018J00412

123 DEPAN.NET, 6 Rue de l'Union, 35600 REDON, RCS RENNES 521 914 085. Sites internet.

2018J00414

GUERY, Allée Morvan Lebesque Centre Commercial Longs Champs, 35700 RENNES, RCS RENNES 485 278 790. Restaurant.

2013J00229

AL'EAU SERVICES, Lieu-dit Loriais, 35150 PIRE CHANCE, RCS RENNES 502 575 566. Plomberie.

2019J00130

EOLE PARTICIPATIONS, 53 Avenue du Général de Gaulle, 35310 MORDELLES, RCS RENNES 487 672 784. Prise de participation.

2018J00343

CALECOPLAST, Place du Granier, 35135 CHANTEPIE, RCS RENNES 802 342 774. Commerce de gros.

2017J00201

RENNES DEVELOPPEMENT, 58 Route de Saint-Malo lieu-dit la Brosse, 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, RCS RENNES 491 356 788. Commercialisation de poêles.

2017J00097

GREFFES EXTÉRIEURS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS - Liquidation judiciaire
(Jugement du 10 Juillet 2019)

LOIRE ETANCHEITE BARDAGE, 61 Rue Jean Guehenno, 35700 RENNES, RCS RENNES 840 422 380. Peinture intérieure et extérieure, étanchéité façades et toitures, bardage, revêtements de sols et muraux. Liquidateur : SELARL Franklin BACH. DdCP : 30/06/2019

2019B01023

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES - Redressement judiciaire
(Jugement du 25 Septembre 2019)

LOIRE ATLANTIQUE TRANSPORTS, 11 Rue du Charron, 44800 SAINT-HERBLAIN, RCS NANTES 798 207 817. Transports publics routiers de marchandises. Administrateur : SELARL AJassociés (mission : assister). Mandataire judiciaire : SCP DOLLEY COLLET. DdCP : 30/04/2019

2016B02147

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST NAZAIRE - Clôture pour insuffisance d'actif
(Jugement du 25 Septembre 2019)

ISTANBUL KEBAB, 27 le Broussais, 44460 SAINT-NICOLAS-DE-REDON, RCS ST NAZAIRE 519 434 393. Restauration de type rapide.

2012B00020

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU TARIF DES FORMALITÉS SUR :
https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme acheteur : NEOTOA - 41 bd de Verdun – CS 61121 - 35011 RENNES CEDEX
Objet : Services - Mission de Maîtrise d'œuvre bâtiment Mission Base loi MOP avec Visa + Gestion des modifications accédants + Etude Thermique + Faisabilité Energétique + Structure + Fluide + SSI + Acoustique + paysage + Projet déco
Affaire 19DC020 : RENNES HAUT SANCE_Quartier Landry_Maitrise d'œuvre pour la construction de 48 logements locatifs + 21 logements accession + 3 cellules commerciales en accession_2017CN13 -1108AC01
Paiement : dans le délai global de 30 jours
Financement : PLUS-PLAI-BRS-Accession VEFA
Documents à produire : cf. article 6.1 du règlement de consultation.
Candidature :
Soit en candidature seule avec la qualité d'architecte ou agréé en architecture, inscrit à l'ordre.
Soit en groupement avec indication si conjoint ou solidaire avec pour mandataire un architecte ou agréé en architecture inscrit à l'ordre.
Un ou plusieurs bureaux d'études techniques ayant des compétences en structures, dans toutes disciplines de fluides pour des réalisations de conceptions similaires.
Un économiste de la construction si l'architecte n'a pas d'économiste intégré à son cabinet.
La composition des équipes ne pourra pas être modifiée entre la remise des candidatures et la signature du marché. La candidature de l'architecte ne peut être présentée que dans un seul groupement.
Critères de choix : le marché est attribué à l'entreprise ou groupement ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères énoncés au règlement de consultation, après vérification de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
Procédure : Appel d'offres ouvert – Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique
Date limite de réception des offres : 28/10/2019 à 12 h 00
Conditions d'envoi des offres : Les candidats transmettent obligatoirement leur offre par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante *https://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
La transmission par voie papier n'est pas autorisée.
Informations complémentaires : les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : *http://www.neotoa.fr/neotoa/les-marches-publics-neotoa*
Référence avis JOUE : 2019/S 187-454843
Date d'envoi de publicité JOUE : 25/09/2019

912223

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

AVIS DE PUBLICITE
MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Procédure adaptée (article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) avec négociation

Pouvoir adjudicateur : ESPACIL HABITAT - 1 rue du Scorff - CS 54221 - 35042 Rennes Cedex
Objet du marché et description du marché :
La présente consultation a pour objet d'attribuer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la démolition d'une maison médicale et la construction d'une Maison Helena totalisant 22 logements collectifs locatifs et 08 maisons individuelles à MAEN ROCH – 4 rue de la Planche Thomas, parcelle cadastrale AI210. Le projet est composé de 30 logements.
Pour réaliser ce projet, les missions confiées au sens de la loi MOP comprendront les éléments suivants :
Les études d'avant-projet sommaire **(APS)**
Les études d'avant-projet définitif **(APD)** incluant le permis de construire **(PC)**
Les études de projet **(PRO)**
L'assistance aux contrats de travaux **(ACT)**
Le visa des études exécution **(VISA)**
La direction de l'exécution des travaux **(DET)**
L'assistance aux opérations de réception **(AOR)**
Une mission OPC
Ce projet est certifié NF Habitat HQE par Cerqual.
Lieu d'exécution : MAEN ROCH – 4 rue de la Planche Thomas – Parcelle cadastrale AI210
Procédure : Procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur avec négociation conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Planning d'exécution : Le démarrage de la mission est prévu en Novembre 2019 ;
Le dossier de permis de construire devra être finalisé pour Juin 2020 ;
Le dossier de consultation des entreprises devra être finalisé pour Novembre 2020 ;
Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour le 1er trimestre 2021 ;
La durée prévisionnelle de chantier est de 18 mois.
Lieu d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre site internet *www.ao-espacil-habitat.com* à partir du vendredi 04 octobre 2019.
Date limite de remise des offres : le lundi 04 novembre 2019, à 12H00
Négociation : Les offres reçues sont analysées par le pouvoir adjudicateur au regard des critères de jugement des offres fixés au Règlement de Consultation.
La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.
La négociation peut se dérouler en phases successives à l'issue desquelles des candidats sont exclus de la négociation.
La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats.
Critères de choix : Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.
Les offres seront analysées et classées au regard des critères indiqués au Règlement de Consultation.
Renseignements complémentaires :
Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessous : **ESPACIL HABITAT**
Chargé d'opérations : Philippe CRAINEGUY *philippe.craineguy@espacil.com*
Assistante : Julie PERRIGAULT *julie.perrigault@espacil.com*
La personne responsable du Marché :
Monsieur le Directeur de la construction Dominique TANVET
Date d'envoi à la publication : le mercredi 02 octobre 2019

912220

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL ARES
Avocats
Immeuble «Le Papyrus» 29 rue de Lorient CS 64329 - 35043 RENNES CEDEX

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

devant Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard à RENNES.

LE JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 À 10 HEURES

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA COPROPRIETE DE L'IMMEUBLE dénommé « RESIDENCE LES GRISONS 3 » – 3 Square des Grisons – 35200 RENNES, représentée par son Syndic, la Société SEVIGNE IMMOBILIER, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 67 400 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 817 463 078, dont le siège social est 4F rue du Bordage – 35510 CESSON-SEVIGNE, agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Marc LE JEUNE, né le 18 mai 1969 à PARIS 19e (75), de nationalité française, domicilié en cette qualité audit siège,

ayant la **SELARL ARES, représentée par Maître Philippe DOHOLLOU**, Société d'Avocats au Barreau de RENNES, dont le siège social est Immeuble « LE PAPYRUS », 29 rue de Lorient – CS 64329 – 35043 RENNES CEDEX, pour Avocat.

VILLE DE RENNES (Ille & Vilaine)
3 SQUARE DES GRISONS

UN APPARTEMENT

Dans un ensemble immobilier en copropriété, sis audit lieu, cadastré Section LR n° 50 pour une contenance de 3a 59ca,

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

• **LE LOT NUMERO DIX (10)** :

UN APPARTEMENT DE TYPE III au deuxième étage, identifié sous le numéro 7183, situé dans la partie Sud-Ouest du bâtiment et ayant son entrée à gauche vers le Sud en sortant de l'ascenseur, d'une superficie de 66,64 m², composé de : cuisine et salle de séjour aspectées vers Ouest, deux chambres aspectées vers Sud, salle de bains, WC, buanderie.

Et les cent quatre-vingt-quatorze virgule trente-huit / dix millièmes (194,38/10 000es) de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble immobilier dont dépend le lot ci-dessus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division – règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître LEFEUVRE, notaire à RENNES, le 15 décembre 1976, dont une copie authentique a été publiée au 1er bureau du Service de la Publicité Foncière de RENNES le 23 décembre 1976, volume 2347, n° 7.

Les biens ci-dessus désignés sont occupés par la propriétaire.

MISE A PRIX : 50 000 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de RENNES, Cité judiciaire, 7 rue Pierre Abélard, les enchères seront reçues **par Ministère d'avocat inscrit au Barreau de RENNES** sur la mise à prix suivante : 50 000 €.

Pour la SELARL ARES,
Philippe DOHOLLOU

VISITES PREVUES LE MARDI 22 OCTOBRE 2019
de 14h30 à 16h30 (sur place et sans rendez-vous)

Pour tous renseignements, s'adresser :

1. au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de RENNES où le cahier des conditions de vente est déposé,
2. A la SELARL ARES poursuivant la vente (Tél. : 02 99 67 83 91 – Maître Philippe DOHOLLOU).

912219

CESSIONS

Not'Ouest
LE CONSEIL DE VOS PROJETS

OFFICE NOTARIAL
9 rue du Docteur Wagner
B.P. 25121
35650 LE RHEU
Tel : 02.99.60.96.96
Fax : 02.99.60.96.97

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-François LE COULS, notaire à LE RHEU, le 30 septembre 2019. A été cédé un fonds de commerce, de boulangerie, pâtisserie salon de thé, exploité à PONT PEAN (35131) 74 route de Nantes, par la société dénommée **SARL JANVIER**, Société à responsabilité limitée au capital de 31000 EUROS, ayant son siège social à RENNES (35000), 28, rue de Nemours, identifiée au SIREN sous le numéro 739 200 426 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. A La société dénommée **EURL SIMON**, Société à responsabilité limitée au capital de 9500 EUROS, ayant son siège social à PONT-PEAN (35131), 74, route de Nantes, identifiée sous le numéro SIREN 853 915 544 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. La propriété et l'entrée en jouissance ont été fixées au jour de la signature. La cession a été consentie au prix principal de 230 000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 170 000€ et au matériel pour 60 000€. Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial NOT'OUEST où domicile a été élu à cet effet. Pour Avis, Maître Jean-François Le COULS

197J05523

ENQUETES PUBLIQUES

COMMUNE NOUVELLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-M'HERVON

En application d'un arrêté pris en date du 1er octobre 2019 par le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne, il sera procédé à une enquête publique du mercredi 23 octobre 2019 à 9h00 au jeudi 21 novembre 2019 à 17h00, soit pour une durée de 30 jours, afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et propositions relatives au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune historique de Saint-M'Hervon. Le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Montauban-de-Bretagne, Rue Saint-Eloi, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE.

- Les objectifs poursuivis par le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont les suivants :

o Engager une réflexion sur le développement et l'urbanisation futurs de la commune en termes d'habitat et d'activités, afin de promouvoir un urbanisme raisonné basé sur une utilisation économe et respectueuse de l'espace.
o Cadrer l'urbanisation future en inscrivant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans les zones à urbaniser.
o Promouvoir le développement urbain et l'optimisation de l'espace en identifiant les secteurs bâtis ou non bâtis du centre bourg, notamment les espaces non bâtis mobilisables au cœur du centre bourg.
o Protéger l'activité agricole, les espaces naturels et les paysages.
o Recenser les zones humides et les cours d'eau sur l'ensemble du territoire notamment dans l'enveloppe du bourg.
o Se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en conformité avec les lois Grenelle, la loi ALUR adoptée le 24 mars 2014 et la loi LAAF adoptée le 13 octobre 2014.
o Entrer en compatibilité avec le SCoT du Pays de Brocéliande.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), dans sa décision n° 2018-006177 en date du 20 aout 2018 a soumis le Plan Local d'Urbanisme (PLU) à une évaluation environnementale.
Cette évaluation environnementale figure dans le dossier soumis à enquête publique.
Par décision n°E19000245/35 en date du 23 septembre 2019, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Monsieur RADOUL Michel, professeur agrégé de sciences économiques et sociales en retraite, en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique sur le projet susvisé.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie déléguée de Saint-M'Hervon et à la mairie de Montauban-de-Bretagne du mercredi 23 octobre 2019 à 9h00 au jeudi 21 novembre 2019 à 17h00 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat au public et pendant les permanences du commissaire enquêteur.
Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible au public en mairie déléguée de Saint-M'Hervon et en mairie de Montauban-de-Bretagne aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ainsi que sur le site Internet de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne (*www.montauban-de-bretagne.fr*).
Le public pourra formuler ses observations :
-Soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie déléguée de Saint-M'Hervon et en mairie de Montauban-de-Bretagne
-Soit sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : *www.montauban-de-bretagne.fr*
-Soit en les adressant au commissaire enquêteur pendant le délai de l'enquête, par voie postale en mairie de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne (Rue Saint-Eloi, 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE)
-Soit par voie électronique à l'adresse suivante : *amenagement@ville-montaubandebretagne.fr.* Le courriel devra dans ce cas comporter en objet la mention « Observations PLU/Saint-M'Hervon ».

Le commissaire enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.
Toute observation, tout courriel ou courrier réceptionné après la date et heure de clôture de l'enquête ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Horaires d'ouverture de la mairie de la commune déléguée de Saint-M'Hervon :

LUNDI	8H30-12H00
MERCREDI	8H30-12H00
VENDREDI	8H30-12H00

La mairie de la commune déléguée de Saint-M'Hervon sera exceptionnellement fermée les 23,24 et 25 octobre 2019.

Horaires d'ouverture de la mairie de la commune de Montauban-de-Bretagne :

LUNDI	9H00-12H00	13H30-17H00
MARDI	9H00-12H00	13H30-17H00
MERCREDI	9H00-12H00	13H30-17H00
JEUDI	9H00-12H00	13H30-17H00
VENDREDI	9H00-12H00	13H30-17H00
SAMEDI	10H00-12H00	-

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.
Le commissaire enquêteur se tient à la disposition des personnes ou des représentants d'associations qui demandent à être entendus. Il les recevra :
-Le mercredi 23 octobre 2019 de 13h30 à 17h00 en mairie de Montauban-de-Bretagne
-Le mercredi 30 octobre 2019 de 8h30 à 12h00 en mairie déléguée de Saint-M'Hervon
-Le mercredi 13 novembre 2019 de 8h30 à 12h00 en mairie déléguée de Saint-M'Hervon
-Le jeudi 21 novembre 2019 de 13h30 à 17h00 en mairie de Montauban-de-Bretagne

A l'expiration du délai d'enquête, les registres en format papier et le registre numérique seront clos et signés par le commissaire enquêteur ; celui-ci remettra au Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, l'ensemble du dossier avec son rapport comportant les conclusions motivées en précisant si elles sont « favorables », « favorables sous réserves » ou « défavorables ».
Après clôture des registres d'enquête, le commissaire enquêteur rencontrera dans un délai de huit jours, le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours courra à compter de la réception par le commissaire enquêteur des registres d'enquête et des documents annexés. Le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Le commissaire enquêteur transmettra au Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne l'exemplaire du dossier de l'enquête déposé au siège de l'enquête et l'exemplaire du dossier de l'enquête déposé en mairie de la commune déléguée, accompagné des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie déléguée de Saint-M'Hervon et à la mairie de Montauban-de-Bretagne aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an, et seront publiés sur le site : *www.montauban-de-bretagne.fr.*

Le Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne adressera une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour que ces documents y soient également tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an après la fin de l'enquête publique.
Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public ou des conclusions du commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du conseil municipal.
La personne responsable du projet est Monsieur JALU Serge, Maire de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.
Tout renseignement peut être obtenu auprès de Madame ROGARD Stéphanie, Responsable du service aménagement de la commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne.

912224

DIVERS

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. GUILLORET Roger**, né le 13/11/1944, décédé le 15/01/2016 à TINTENIAC (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 03548014346/PG.

912217

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **M. PANNETIER Eric**, né le 27/09/1972, décédé le 14/03/2014 à CHANTEPIE (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0358034512/SC.

912218

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de **Mme JAN Eugénie**, née le 11/08/1924, décédée le 03/05/2014 à ST MALO (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0356008601/PG.

912222

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 27/08/2019 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme BETIN JANINE**, née le 11/2/1927, décédée le 27/05/2018 à GUIPRY MESSAC (35). Réf. 0358048876/MD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

912225

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 24 juin 2019 a été prononcée à titre de sanction l'interdiction de gérer toute entreprise commerciale ou artisanale et toute personne morale, pour une durée de cinq années, concernant **monsieur Charles MABIKI, né le 30 décembre 1986 à KINSHASA** (République Démocratique du Congo), demeurant 111 impasse de la Ramonière 35600 OUDON (exerçant l'activité de courtier agent d'assurances - N° SIREN 513 390 823).

912221

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20/07/1957
Siège social :
1, rue de La Chalotais - RENNES
Tél : 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire :
Jean-Jacques BRÉE

Directeur de la publication :
Guillaume LALAU

Directrice des services :
Nadine RAFFIN

Rédaction : Laora MAUDIEU
Karine BARBÉ

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie "CORLET ROTO"
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

Membre de RésoHebdoEco

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr
Notaires

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeudi 7 Novembre à 14h00

QUIBERON - 10 rue des Tritons

UNE MAISON

Cadastrée Section AW numéro 9 pour une contenance de 6a 32ca (632 m²)
Une maison à usage d'habitation comprenant :
• Au rez-de-chaussée : entrée, wc, dégagement, pièce d'eau et lingerie, cuisine aménagée, séjour-salon avec cheminée
• A l'étage : dégagement, 4 chambres dont une avec lavabo.
Jardin avec garage et préau.

MISE A PRIX : 290 000 €

Visites sur place organisées le : Vendredi 18/10/2019 de 11H à 14H, Mercredi 23/10/2019 de 13H à 16H, Lundi 28/10/2019 de 15H à 18H

Consultation du cahier des charges à l'étude NEONOT et à la Chambre des Notaires d'Ille et Vilaine.

912226

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES : DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS CLÔTURÉS EN DÉCEMBRE 2018 ET JANVIER 2019

Eléments à fournir pour le dépôt des comptes annuels

Dépôt en **UN** exemplaire certifié conforme par le gérant ou le président, les documents suivants :
• Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes).
• Procès-verbal d'approbation des comptes et d'affectation du résultat.
• Le rapport du commissaire aux comptes le cas échéant.
• Un **chèque de 45,73 euros** à l'ordre du ***Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes***.

• **Une déclaration de confidentialité**, si vous le souhaitez et si votre entreprise rentre dans les critères exposés ci-dessous :

Dépôt confidentiel pour, suivant le cas :

1. L'ensemble des documents demandés si votre société ne dépasse pas deux des trois seuils suivants :

• Total du bilan* : 350 000 €.
• Montant net HT du chiffre d'affaires : 700 000 €
• Nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 10

(Déclaration de confidentialité micro entreprise disponible sur *infogreffe.fr*, rubrique comptes annuels).

2. Votre compte de résultat, si votre société dépasse les seuils précédents mais ne dépasse pas deux des trois seuils suivants :

• Total du bilan* : 4 000 000 €
• Montant net HT du chiffre d'affaires : 8 000 000 €
• Nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 50

(Déclaration de confidentialité petite entreprise disponible sur *infogreffe.fr*, rubrique comptes annuels).

** Le Total Bilan représente le total des actifs, à savoir les emplois de l'entreprise (immobilisations, stocks, créances, disponibilités) ou le total des passifs, à savoir les ressources (capital social, réserve, résultat, dettes.*

La société dispose d'un délai d'un mois pour déposer ses comptes annuels au greffe après l' AG de validation des comptes. Ce délai est prolongé d'un mois supplémentaire dans le cas où le dépôt est effectué par voie électronique.

Il est indispensable de déposer des documents parfaitement lisibles, sans agrafe ni autre attache, dans l'ordre suivant : la déclaration de confidentialité (si confidentialité demandée), les comptes annuels puis les pièces annexes.

CONSTITUTIONS

Maître Caroline **REMILLY**
1, rue de Brocéliance, 35760 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02 99 39 39 97
office.remilly@notaires.fr

SCI AENOR

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Caroline REMILLY, notaire à St GREGOIRE, le 27 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : AENOR
Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.
Siège : RENNES (35000) 10 avenue Germaine Dulac
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Capital social : 20.000,00€ (apports en numéraire).
Gérance : Mme Marêva BORBONIO BECERRIL demeurant à RENNES (35000) 10 avenue Germaine Dulac, Mme Marine QUERO, demeurant à CONCARNEAU (29900) 37 rue Ernest Renan, Mme Delphine GUAY, demeurant à RENNES (35000) 10 rue des Arts et Madame Margot CHAMOUX, demeurant à RENNES (35000), 3 rue Jan Palach.
Toutes les cessions sont soumises à l'agrément unanime des associées.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES
Pour avis, Le Notaire

197J05390

HAMOUCHE — AL AYOUBI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 29 Cours JF Kennedy
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 1 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : HAMOUCHE — AL AYOUBI. Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Siège social : 29 Cours JF Kennedy — 35000 RENNES. Objet social : acquisition, création et exploitation de tous fonds de commerce de restauration spécialisée, notamment sans que cette liste soit exhaustive, d'origine libanaise et orientale ; de vente de produits alimentaires et de boissons, à consommer sur place ou à emporter. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 3 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Mohamad HAMOUCHE demeurant à 19, rue Villebois Mareuil (porte 025) — 35000 RENNES ; Monsieur Mohamad AL AYOUBI demeurant à 3, rue du Stade —35140 SAINT OUEN DES ALLEUX ; Monsieur Abdul-Rahman AL AYOUBI demeurant à 5, rue La Pérouse — 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

La Gérance

197J05456

Suivant un acte sous seing privé, en date du 30 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société A Responsabilité Limitée. OBJET : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à SAINT MALO (35400) 7 Avenue de Lorette, à l'enseigne « 8 A HUIT » ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre. Et à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférente. L'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur. DÉNOMINATION : **TCLLORETTE**. SIÈGE SOCIAL : SAINT MALO (35400) 7 Avenue de Lorette. DURÉE : 30 ans. CAPITAL : 67 600 €. GÉRANCE : Monsieur Sébastien TOUFFET et Madame Françoise CARDINAL, épouse TOUFFET, domiciliés 52 Bis rue du Haut Gouillon 35540 MINIAC MORVAN. La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

197J05440

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/09/2019, il a été constitué la SASU : **K.S CONSTRUCTIONS**. Au capital de : 100 €. Siège social : 24 rue du Bourbonnais, 35000 RENNES. Objet : Ravalement, Maçonnerie, Carrelage. Président : M. KILIC Suphi demeurant 24 rue du Bourbonnais, 35000 RENNES. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J05224

ACT YOU
Armelle COTTEBRUNE
Société d'avocats
2, Avenue Charles Tillon
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société civile de moyens dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS PODOLOGUES CHATEAUBOURG – Capital : 1.000 € composé exclusivement d'apports en numéraire - Siège social : 100, avenue de la bretonnière à CHATEAUBOURG (35 220) – Objet : mise en commun de tous moyens matériels et utiles à l'exercice de la profession de ses membres – Gérantes : Annabelle COURAUD, demeurant à CHATEAUBOURG (35 220), 10 bis rue du Grand Domaine – Caroline JAUNATRE, demeurant à SAINT GERMAIN DU PINEL (35 370) – La Ragotière – Durée : 99 années – Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec l'agrément préalable à l'unanimité des associés– RCS RENNES.
Pour avis, la Gérance.

197J05411

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 26/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée, SARL d'architecture
Dénomination sociale : ATELIER LE PRIOL ARCHITECTES
Siège social : 30 rue des Gantelles, 35700 RENNES
Objet social : exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date son immatriculation au RCS de RENNES
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Patrick LE PRIOL, demeurant 30 rue des Gantelles, 35700 RENNES, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis. La Gérance

197J05370

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SARL
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : les rues poiriers 35380 PAIMPONT
OBJET : travaux de maçonnerie
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1500 euros
GERANCE : Sébastien BRY demeurant 18 rue de la perruche 35310 Mordelles et Loïg GRANDE demeurant les rues poiriers 35380 PAIMPONT
IMMATRICULATION au RCS de RENNES

197J05405

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 28/08/2019 constitution de la SAS : **BarTime**. Capital : 17200 euros. Siège social : 5 rue duplacis 35850 Irodouër. Objet : développement et gestion d'une application mobile. Président : Guillaume Mouchez, 54 rue de la benattes 33000 bordeaux. Directeurs généraux : Antoine Beauducel, 5 rue du placis 35850 irodouëret Alexandra Chusseau, 17 rue de ridder 75014 paris. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action=un vote. Clauses d'agrément: cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Rennes.

197J04751

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Rennes du 19 septembre 2019, il a été constitué la société suivante : Dénomination : **SCI THABOR SEVIGNE**. Forme : société Civile Immobilière. Siège : 3 rue de la Palestine - 35000 Rennes. Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, notamment l'immeuble sis 44 boulevard de Sévigné - Rennes (35000), et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apports en Société. Durée : 99 ans. Capital : 10 000 euros divisé en 1 000 parts de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées sur appel de fond de la gérance. Apport en numéraire : 10 000 euros. Gérant : M. Régis LE ROUX, né le 04/04/1971 à Landerneau (29), de nationalité française, demeurant 3 rue de la Palestine - 35000 Rennes. Cession de parts : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre conjoints ou descendants, doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité requise pour les décisions extraordinaires. Immatriculation au RCS de Rennes. Pour insertion, le Gérant.

197J05337

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 27/09/2019 à RENNES - Dénomination : **KER MORVAN** -Forme Société Civile Immobilière - Siège social : RENNES (35000) - 16 Rue Bourgault Ducoudray - Durée : 99 ans - Capital : 1 000 Euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition et la gestion, notamment par location, de tous biens immobiliers en pleine propriété ou en démembrement, exceptionnellement, la vente de tous biens et droits immobiliers - Gérants Monsieur Benoit MARTIN-GOUSSET et Madame Dominique MARTIN-GOUSSET demeurant à RENNES (35000) - 16 Rue Bourgault Ducoudray - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par la gérance, stipulée à l'article 10 des statuts - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis

197J05384

Par acte SSP du 09/09/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination :**LFDS**. Objet social : Immobiliers. Siège social :18 rue du verger, 35240 Le Theil-de-Bretagne.Capital : 4 €Durée : 99 ans. Gérance : M. FROC Ludovic, demeurant 18 rue du verger, 35240 Le Theil-de-Bretagne, Mme SABEG Djamella, demeurant 24 Rue Joseph Lancelot, 35240 Retiers. Immatriculation au RCS de Rennes

197J05011

FIDUCIAL
SOFIRAL
23 rue Claude Chappe
14050 Caen Cedex 04

ASB

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 €
Siège Social : 11 Avenue de la libération
35270 COMBOURG
R.C.S SAINT MALO en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 13/09/19 à COMBOURG, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : ASB. Siège : 11 Avenue de la Libération 35270 COMBOURG. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 50.000 €. Objet : La société a pour objet en France et dans tous pays, directement ou indirectement :
- le commerce de détail non-spécialisé sans prédominance alimentaire, de tous produits et articles utiles au quotidien ou de consommation courante, de décoration intérieur et extérieur, de cadeau, de textile, d'ameublement, d'art de la table, de plein-air, de soin de la personne, d'animalerie, d'automobile.
- et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet spécifié ou susceptible d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de l'Assemblée Générale. Président : Monsieur Sylvain BOUREILLE demeurant 12 Route de Martainville 27120 CROISY SUR EURE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO. POUR AVIS, Le Président

197J05339

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : **BDEP.** Siège social : 2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE. Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toute entreprise, groupement ou société, commerciale, artisanale, immobilière ou autre, créée ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts sociales, de parts bénéficiaires, de fusion de sociétés en participation ou de groupement ; La gestion, la vente, l'échange de ces participations et, d'une manière générale toutes opérations commerciales, financières, ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ou non ; L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers; Durée : 99 ans. Capital social : 15.000 euros, par apports en numéraire et en nature (apports des titres de la société SARL BEDEL DEPANNAGE (833 665 995 RCS RENNES)). Gérance : M. Vincent BEDEL demeurant 2, allée des Pinsons – 35340 LIFFRE, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS : RENNES. Pour avis.

197J05473

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : GB-EYES
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 4 rue du Passavent ZA Val d'Orson 35770 VERN / SEICHE
OBJET : gestion d'un centre médical ophtalmologique
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 30.000 euros
GERANCE : Kamal BARAKA demeurant 40 rue de Neufbourg 50000 SAINT-LO
IMMATRICULATION : au RCS de RENNES

197J05400

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Rennes du 25 septembre 2019, il a été constitué la société suivante. Dénomination : **MAOE**. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège : 27 rue des Fontenelles - 35310 Chavagne. Objet : Prise de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières et sous quelque forme que ce soit, par voie d'apport, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou autres titres, création de sociétés nouvelles, fusions, acquisition, gestion, cession et exploitation par location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société deviendrait propriétaire quel que soit le mode d'acquisition. Durée : 99 ans. Capital : 56 000 euros par apport en nature, l'intégralité concourant à la formation du capital. Apport en numéraire : Néant. Président : Mme Linda LANOË, née le 20/09/1975 à Rennes (35), de nationalité française, demeurant 27 rue des Fontenelles - 35310 Chavagne. Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes cessions ou transmissions d'actions, y compris les cessions entre associés et les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant plus de la moitié des droits de vote de la Société. Immatriculation au RCS de Rennes. Pour insertion, le Président.

197J05355

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES

SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 25/09/2019 à Cesson Sévigné. Dénomination : **LA FORGE KONK KERNE** - Forme : Société Civile Immobilière - Siège social : CESSON SEVIGNE (35510) - 13 Rue du Clos Courte! - Immeuble Le Noven - Durée : 50 ans - Capital : 605 700 euros souscrit en numéraire - Objet social : l'acquisition d'un terrain sis à CONCARNEAU (29) — Lieu-dit La Boissière — rue de la Forge ; la construction sur ce terrain d'un atelier de production artisanale ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; l'administration et l'exploitation par location ou autrement de cet immeuble ; - Gérant : BREIZH IMMO (SAS au capital de 3 679 587 euros ; siège social : 13 rue du Clos Courtel, Immeuble Le Noven - 35510 CESSON SEVIGNE ; RCS RENNES 820 818 078) - Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par assemblée générale, stipulée à l'article 25 des statuts - Immatriculation Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

197J05380

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **AMAC 2**. Siège social : 10 Allée du Mesnil 35135 CHANTEPIE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens ou droits immobiliers (…). Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : Michel CURIS et Annick CURIS, née CROISSANT sis ensemble Allée du Mesnil 35135 CHANTEPIE sans limitation de durée. Cessions de parts : libre entre associés exclusivement. RCS RENNES. Pour avis,

197J05431

Par acte sous seing privé en date du 27/09/2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : **PHARMA EFFECTIVE**. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1.000 euros. SIEGE : 2 C Allée du Gretay – 35310 MORDELLES. OBJET : L'intermédiation dans le commerce des produits pharmaceutiques et de parapharmacie, par tous moyens et notamment pas agence commerciale, prestations de conseils et de services dans le domaine pharmaceutique et de la parapharmacie ; L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par tous moyens de murs commerciaux et de tous biens et droits immobiliers ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, immobilière ou financière ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités . La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. DURÉE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : M. André BAUDOIN demeurant 2 C Allée du Gretay – 35310 MORDELLES. IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis,

197J05377

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 26 Septembre 2019, il a été constitué une Société en Nom Collectif dénommée RENNES INVEST, au capital de 900 €uros,
OBJET SOCIAL :
- La gestion par voie de location en meublés de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;
- L'acquisition et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La société pourra garantir hypothécairement des emprunts et se porter caution d'un ou plusieurs associés pour des emprunts contractés par eux pour financer en capital ou en compte courant une opération immobilière réalisée par la société ;
- Tous placements financiers et immobiliers

SIEGE SOCIAL : Lieudit Le Grand Turgé – 35310 CHAVAGNE
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
ASSOCIES EN NOM :
- La société START ELEVEN, SARL au capital de 2 000 €uros, dont le siège social est fixé à CHAVAGNE (35310), Lieudit Le Grand Turgé, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 808 612 105, Représentée par Monsieur Alexandre LE QUERE, le gérant
- La société CLEVA, SPFPL au capital de 1 000 €uros, dont le siège social est fixé à CHAVAGNE (35310), 4 rue de Glénan, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 493 402 887, représentée par Monsieur Bertrand LE BASTARD, le gérant
- Monsieur Maximilien DAVID, né le 5 Avril 1995 à RENNES (35), demeurant à PACE (35740), Touche Campagne

GERANCE :
- Monsieur Alexandre LE QUERE, né le 12 Janvier 1987 à RENNES (35), demeurant à RENNES (35000), 31 Mail François Mitterrand

Immatriculation au RCS de RENNES
La Gérance,

197J05494

Abonnez-vous !

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2019 il a été constitué une société. Dénomination sociale : **SCI CLAUDIUS**. Siège social : 4 RUE DES GOUTAIS, ZAC Mivoie-Le Vallon CS 39209 saint jacques de la lande, 35092 RENNES CEDEX 9. Forme : Société Civile Immobilière. Capital : 1000 €. Objet social :
- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
- La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de divers biens et droits immobiliers.
- La construction en vue de leur gestion, de tous bâtiments sur tous terrains appartenant à la société.
- La prise de participation dans des sociétés immobilières, commerciales, industrielles ou financières.
- Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de ventes, échanges ou apports en société.
- Emprunter à l'effet d'acquérir divers biens et droits immobiliers et consentir cet effet à toutes sûretés immobilières ou mobilières.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Gérant : Monsieur Serge RAMBAULT, 3 rue du ponant, 35760 Saint Grégoire. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

197J05509

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **INSTANT BEAUTE** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 18, rue de la Chalotais – 35000 RENNES. Objet social : L'acquisition, l'exploitation, la vente, la location-gérance de tous fonds de commerce et artisanal de coiffure mixte, visagiste, institut de beauté et d'esthétique, onglerie, vente de produits et accessoires se rattachant à ces activités ; Durée : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : Monsieur Hamza KABBAJ demeurant 1, place Léopold Sédar Senghor – 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE et Madame Fanny EL MANDILI demeurant 11, impasse des companules – 35590 L'HERMITAGE. Sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

197J05461

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/09/2019
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : NewCold Rennes Holding SAS**
Forme : SAS. **Capital : 40.000** Euros ; **Siège social : 22 Rue de la Rigourdière, Centre d'Affaires Alizés 35510 CESSON SEVIGNE. Objet :** La prise de participations, sous toute forme, dans tous organismes, entreprises ou sociétés existants ou à créer ; toutes activités de conseils ou de prestations de services. **Durée : 99 années.** Président : M. DUQUENNOY Patrick, demeurant 48 Rue des Professeurs Alphonse et Abel Pellé 35700 RENNES. Directeur Général : M. HAGE Abraham, demeurant 's Gravenstraat 44, 4431 AC s'-GRAVENPOLDER, PAYS-BAS.
La société sera immatriculée au R.C.S de Rennes.

197J05458

Par acte SSP du 01/10/2019 il a été constitué une **SCI à capital variable** dénommée :
SIERRA TANGO SOLEIL
- Sigle : STS
- Siège social : 5 rue rue du moulin de richebois 35730 PLEURTUIT
- Capital : 1 000€
- Capital min : 1 000€
- Capital max : 430 445€
- Objet : Création de la société civile immobilière sierra tango soleil
- Gérant : M. THENAISIE Philippe 5 Rue du moulin de Richebois 35730 PLEURTUIT.
- Co-Gérant : Mme SEIGNARD Aurélie 5 Rue du moulin de Richebois 35730 PLEURTUIT.
- Cession des parts sociales : Librement accessibles entre associés.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO.

197J05446

FICAMEX

HAPPY DOG & CO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, rue du Général de Gaulle
35170 BRUZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUZ du 20 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : HAPPY DOG & CO. Siège social : 14, rue du Général de Gaulle, 35170 BRUZ. Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Anne-Laure DAUBIN et Monsieur Benjamin DAUBIN, demeurant 4, rue bout de Lande 35330 LA CHAPELLE BOUEXIC. Clauses relatives aux cessions de parts : - agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance

197J05505

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/10/2019, à BETTON, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : - dénomination sociale : **BRETIL' POSE** - forme sociale : EURL - siège social 8, impasse du stade — CREVIN (35320) - objet social : Pose de cuisines, cloisons sèches, - durée : 99 ans - capital social : 4 500 euros - gérance : Monsieur Laurent FLOT, demeurant 8, impasse du stade à CREVIN (35320) La Société sera immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de RENNES. LA GERANCE.

197J05471

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 3 Octobre 2019 à Rennes - Dénomination : **LES SAVEURS DE CHARLOTTE** - Forme : SARL - Siège : SAINTE ANNE SUR VILAINE (Ille et Vilaine) - 3 Langevinais - Capital : 5 000 Euros - Objet : l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la fabrication, la transformation de tous produits alimentaires, ainsi que la confection et la vente de plats cuisinés de toute nature et plus généralement de toute préparation culinaire salée ou sucrée ; toutes prestations de formation dans ces mêmes domaines ; l'activité de consultant ; l'exercice de toutes prestations de services techniques, administratifs, commerciaux - Durée : 99 années - Gérante : Madame Charlotte TAUPIN demeurant SAINTE ANNE SUR VILAINE (Ille et Vilaine) - 3 Langevinais - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis

197J05519

MODIFICATIONS

Nemesis Conseil
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

ONE WAVE

SAS au capital de 47.500 euros
Siège social : 2 galerie du Théâtre
35000 Rennes
RCS RENNES 821237815

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 15 mars 2019, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 8.334€ par création de 8.334 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune.
Le capital social est désormais fixé à la somme de 55.834€.
Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis,
Le Président

197J05468

"QUINISEP"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 271 170 euros
Siège social : 5, rue de la Cerisaie - 35760
SAINT GREGOIRE
445 371 743 RCS RENNES

REDUCTION DU CAPITAL

Il résulte :
- du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale en date du 1er Juillet 2019,
- du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale en date du 17 septembre 2019,

que le capital social a été réduit de 7 500 euros par voie de réduction du nombre de parts sociales. Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les mentions antérieurement publiées et relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 271 170 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 263 670 euros.
Pour avis, la gérance

197J05402

mondrian avocats
14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

PATRIMINVEST 19 ROMILLY

Société civile immobilière
Au capital de 2.094.000 euros
Siège social : 5 Rue du Maréchal JOFFRE
35000 RENNES
848 915 864 RCS RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL

Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 93.900 euros. L'article 7 "Capital social" des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention Capital : 2.000.100 euros
Nouvelle mention Capital : 2.094.000 euros
Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

197J05420

FLOMETA

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 euro
4 T rue de la Noue
35530 SERVON SUR VILAINE
842 189 300 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Au titre d'une AG en date du 28/05/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 125 000 € par voie d'augmentation du nombre de parts sociales. Le capital social est désormais fixé à la somme de 125 001 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05421

Nemesis Conseil
Maître Gwenola Pottier
Avocat
9 Rue des Fossés
35000 RENNES

CHECK & VISIT

SAS au capital de 13.000 euros
Siège social : 5 rue Paul Louis Courier
35000 RENNES - RCS RENNES 830038956

AUGMENTATION DU CAPITAL, TRANSFERT DU SIEGE ET NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

L'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2019 a décidé :
- dans un premier temps de transférer le siège social de Rennes (35000) - 5 rue Paul Louis Courier à Rennes (35000) - 41 rue Vasselot à compter du 1er décembre 2018.
- dans un second temps de nommer Monsieur Jérémy PRIOUX, demeurant 72 avenue Georges Pompidou à Fougères (35300) en qualité de Directeur Général délégué. pour une durée indéterminée.
- dans un troisième temps d'augmenter le capital social d'une somme de 909€ par création de 909 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1€ chacune. Le Président a constaté sa réalisation en date du 15 février 2019. Le capital social a été porté à la somme de 13.909 €;
- dans un quatrième cond temps d'augmenter le capital social d'une somme de 99.081 euros par incorporation directe d'une même somme sur le compte "prime d'émission".

Le Président a constaté la réalisation de ces augmentations de capital en date du 15 février 2019 et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05434

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

APOLEA

S.A.R.L. au capital de 100.000 €
Siège : Le Hil - 35690 ACIGNÉ
RCS RENNES 518 572 409

REDUCTION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte s.s.p. et des décisions unanimes des associés du 01.10.2019, le capital social a été réduit de 6.600 €, pour être ramené de 100.000 € à 93.400 €, par voie d'annulation de 165 parts sociales rachetées par la Société ; les articles 7 et 8 des statuts étant modifiés en conséquence.
Modification : RCS RENNES.
Pour avis, le Gérant.

197J05453

Me Nathalie SIDNEY-DURAND
40 boulevard
de la Tour d'Auvergne
35000 RENNES
02 99 31 31 70
Notaires

ARTHUR ELAGAGE EURL

EURL au capital de 500 €
17 La Petite Sadouve - 35580 GUICHEN
843 618 497 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision de l'associé unique du 26 septembre 2019, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 69500 € par apport en nature du fonds d'activités de grimpeur, élagueur avec services aux particuliers et professionnels, connu sous le nom professionnel ARTHUR ELAGAGE, et pour lequel M. Guillaume KRAWIECKI, apporteur, est identifié au SIREN sous le numéro 528297971, le fonds comprenant le nom commercial et la clientèle évalué à 48.480 € et divers matériels et outillages pour 21.020 €.
Par suite de l'apport, le capital social est désormais fixé à la somme de 70.000 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05360

MODIFICATIONS

YVAN CERTENAIS HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000€
Siège : ZA de l'Hermitage
35780 LA RICHARDAIS
532 759 248 RCS de SAINT MALO

Par décision de l'associé unique du 01/10/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 250 000€ par apport de titres, le portant ainsi à 254 000€. Mention au RCS de SAINT MALO

197J05463

KPSULE

SARL à associé unique
au capital de 1 euro
7 Le Bignon
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNE
842 188 211 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Au titre d'une AG du 28/05/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 125 000 € par voie de création de nouvelles parts sociales. Le capital social est désormais fixé à la somme de 125 001 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis

197J05426

CABINET GUERRY

SARL au capital de 5 518,88 €
Porté à 400 000,00 €
Siège social : 3, boulevard de Chézy
35000 RENNES
341 939 684 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Suivant délibérations du 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a augmenté le capital de 394 481,12 € par incorporation de réserves, pour le porter de 5 518,88 € à 400 000 € par élévation du nominal des parts, et a modifié les articles 6 et 7 des statuts en conséquence. Pour avis au RCS de Rennes.
La Gérance

197J05423

UNION PAVEURS

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 12 A Rue des Landelles
35510 CESSON SEVIGNE
RCS RENNES 421449489

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES

Par délibération en date du 25/9/2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 8 000 € par voie de réduction du nombre parts sociales de 1000 à 600.
Le capital social est désormais fixé à la somme de 12 000 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Rennes

Pour avis

197J05498

SCCV SOPPIM DUNANT

SCCV au capital de 1.500 €
Siège social : 121 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
818 467 680 R.C.S. RENNES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 3 septembre 2019, il a été décidé de nommer, en qualité de commissaire aux comptes titulaire : ERNST & YOUNG et Autres SAS à capital variable siège social : 1-2, place des Saisons Paris La Défense 1 92400 Courbevoie - 438 476 913 RCS NANTERRE. Mention sera faite au RCS de Rennes. Pour Avis

197J05378

www.7jours.fr

ECF ARVOR, SARL au capital de 530000 euros, Siège social : ZA de la Marébaudière 35760 MONTGERMONT, 529 504 334 RCS RENNES. Le 25/09/2019, l'Assemblée Générale anommé Co-Gérant, M Bruno GARANCHER demeurant 1 rue du Chaumeau, Montigné 79370 CELLES SUR BELLE pour une durée illimitée. Modification au RCS de RENNES.

197J05340

LLD FINANCES

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 52 avenue du Canada
35200 Rennes
RCS Rennes n°350 795 126

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 25 septembre 2019, il a été nommé en qualité de Gérant de la Société, à compter du 25 septembre 2019, pour une durée indéterminée, Madame Maryvonne LE DUFF, domiciliée professionnellement au 52 avenue du Canada – 35200 RENNES, en remplacement de Monsieur Laurent HAYNEZ, démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis. Le Gérant.

197J05356

SCI DE LA GARE

CAPITAL SOCIAL : 83 084,71€
Siège SOCIAL 16, Rue Waldeck Rousseau
35400 Saint Malo
RCS ST MALO N° 421 624 362

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée d'associés du 14 Septembre 2019, il a été décidé
- De désigner co-gérant Mr Jaki Louboutin 22, rue des Chéris 50220 — DUCEY LES CHERIS pour une durée indéterminée.
- Et de transférer le siège social 12, Rue Roger Vercel 35400 — SAINT MALO
Modification au RCS de Saint Malo,
Pour avis,

197J05361

AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations du 17 septembre 2019, le Directoire de **SODIFRANCE**, S.A à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5.850.000 € – Parc d'activités "La Bretèche", Avenue St Vincent 35760 St GREGOIRE (383 139 102 RCS RENNES) a I) constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital par incorporation de réserves à hauteur de 14.973 € et l'émission de 9.300 actions nouvelles dans le cadre du plan I d'attribution gratuite d'actions aux salariés et II) décidé, sur délégation de l'Assemblée générale du 25 juin 2019, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves à hauteur de 5.027 € et élévation du pair. Le capital social ressort au final à 5.870.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis.

197J05363

SAS REINE DES TROPIQUES

au capital de 1000 euros.
21 Square Louis Marie Deschamps
35000 RENNES.
RCS RENNES 831 516 885

AVIS DE MODIFICATIONS

Lors d'une AGE en date du 17/09/2019, il y a lieu de modifier la dénomination sociale en : REINE DES TROPIQUES – LG AUTO – ALLIANCE LG.

912188

PANDORE, LA BOÎTE DE PROD'

EURL au capital de 4.000 €
Siège social :
1 rue Pixérécourt, 75020 Paris
827 831 496 RCS de Paris

AVIS DE MODIFICATIONS

En date du 15/08/2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 11 rue du Manoir de Servigné, c/o Le Jardin Moderne, 35000 Rennes, à compter du 01/09/2019
- Nommer en qualité de Gérant M. PIERRE Romain, demeurant 12 rue Martenot, 35000 Rennes, en remplacement de Mme MONTILLON Maud
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Rennes

197J05382

BDO

ETS LEMOINE

SAS au capital de 307 500 euros
Siège social : 6 Rue du Manoir de Servigné
35000 RENNES
310 238 654 RCS RENNES

RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 17 septembre 2019, la Société AUDIT PARTENAIRES CONSEIL, sise 8 Rue de Belle Ile 35760 ST GREGOIRE a été renouvelée en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis

197J05385

GROUPEMENT FORESTIER DU BAS MINIAC

Groupement forestier au capital de 1.524,49 €
Siège social : Château du Bas Miniac
35540 MINIAC-MORVAN
388 615 734 R.C.S. SAINT MALO

Aux termes du procès-verbal en date du 30/08/2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer en qualité de gérant M. Jean-Eudes GUYOT D'ASNIERES DE SALINS demeurant 18, rue de la Chalotais 35000 RENNES en remplacement de Mme Juliette VILGRAIN au 26/03/2018. L'inscription modificative sera portée au RCS de SAINT-MALO.

197J05379

« TRANSPORTS BRETILLIENS »

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.750 Euros
Siège social : 8 rue des Landelles
35510 CESSON SEVIGNE
803 790 344 RCS RENNES

NOMINATION DE CO-GERANT

L' AGO du 24/07/2019 a décidé de nommer en qualité de co-Gérant de la société à compter du 26/08/19, M Stéphane RUANLT demeurant au GRAND FOUGERAY (35390) la Cavausais en remplacement de M. Mickaël LORANT démissionnaire. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis. La gérance

197J05404

GEPETTO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 36-38 rue Saint-Georges
35000 RENNES
801 118 324 RCS RENNES

DEMISSION DE CO-GERANT

Par décisions unanimes du 31/08/2019 les associés ont constaté la démission de Arnaud ROBINE sis 20 rue du Sapeur Michel Jouan 35000 RENNES de ses fonctions de cogérant à compter du 31/08/2019. RCS RENNES. Pour avis.

197J05393

ETABLISSEMENT ROSSI

SARL au capital de 7622,00 Euros
148 B route de Lorient,
35000 RENNES
380260364 R.C.S. Rennes

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20/04/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 21 rue Théophile Busnel, 35000 RENNES à compter du 11/06/2019.
Autres modifications :
- il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 7622,45 Euros à 6097,96 Euros
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes

197J05395

ZAPI FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 30.490 €
Siège social : 1, rue Emmanuel PHILIPPOT
ZA de l'Orgeblon – 35230 SAINT-ERBLON
340 303 890 RCS RENNES

Suivant procès-verbal en date du 30 avril 2019, l'associé unique a : décidé :
- Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 346.252 € pour le porter à 376.742 € puis de réduire le capital social du même montant pour apurement des pertes. Le capital social reste fixé à 30.490 € ; les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ;
- Pris acte de la démission des fonctions de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement la société ORCOM INTERNATION et Monsieur Benoît DESBOIS ;
- De nommer en qualité de commissaire aux comptes la société AUDIT CPA – 71 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS – 452 868 318 RCS PARIS.
Mention en sera faite au RCS de RENNES

197J05374

DELTA DORE FINANCE

Société Anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 4.939.008 euros
Siège social : Le Vieux Chêne
35270 BONNEMAIN
N° d'identification : 422.825.562
RCS SAINT-MALO

Lors de la réunion du Conseil de surveillance en date du 6 septembre 2019, les membres ont décidé à l'unanimité de nommer, en qualité de membres du Directoire et Directeurs Généraux :
- Monsieur Frédéric KURKJIAN, né le 3 novembre 1960 à Beyrouth (LIBAN), demeurant 82, rue Taitbout – 75009 Paris, à compter du 6 septembre 2019 et pour la durée prévue par les statuts.
- Monsieur Guillaume ETORRE, né le 28 mars 1975 à Bordeaux, demeurant 34 avenue de la prise d'eau – 78110 LE VESINET, à compter du 1er octobre 2019 et pour la durée prévue par les statuts.
Mention sera faite au RCS de Saint-Malo

197J05366

BREZIH INVEST PME

Société anonyme
au capital de 7.400.000 €
Siège social :
7B BD DE LA TOUR D'AUVERGNE
35000 RENNES
428 756 738 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal en date du 9 mai 2011, l'assemblée générale a nommé en qualité d'administrateur :
Nouvel administrateur : OSEO, société anonyme au capital de 377.230.064 €, 27-31 avenue du Général Leclerc 94710 MAISONS-ALFORT 320 252 489 R.C.S., représentée par M. PLANES Georges en remplacement de OSEO Bretagne, démissionnaire.
Le représentant légal.

197J05477

AMENAGEMENT CONSTRUCTION PROMOTION IMMOBILIERE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 €
Siège social : Parc Edonia, Bâtiment F, Rue des Iles Kerguelen - BP 26216 - 35760 SAINT GREGOIRE
R.C.S. RENNES 452 601 388

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant décision collective des associées en date du 19 septembre 2019, la société AFIM, SARL au capital de 600 000 €, dont le siège social est 4 allée Théodore Botrel - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée au R.C.S de Rennes sous le n° 434 961 785, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société BELLEVILLE IMMO, démissionnaire.
La société BELLEVILLE IMMO, SARL au capital de 2 075 650 €, dont le siège social est 50 chemin de la Rébunière - 35760 MONTGERMONT, immatriculée au R.C.S de Rennes sous le n° 510 607 682, a été nommée Directeur Général en remplacement de la société AFIM, démissionnaire.

Pour avis

197J05478

MODIFICATIONS

SCM PERON PONTHUS

AU CAPITAL DE 1 524 €
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Anatole LE BRAZ
35240 RETIERS
RCS RENNES D 384 331 138

NOMINATION DE CO-GERANT

Aux termes d'une décision collective, en date du 8 juillet 2019, Monsieur Hichem ASSALI, demeurant 1 Rue Paul Painlevé, 35150 JANZE, a été nommé co-gérant de la société à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur PERON Thierry, démissionnaire.

POUR AVIS ET MENTION
LE CO-GERANT

197J05432

ENTREPRISE GALLE

S.A.S. au capital de 153.510 euros
SIEGE SOCIAL : ZA des Estuaires
35133 ROMAGNE
729 200 667 RCS RENNES

FIN DE MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fin de mandat des commissaire aux comptes titulaire et suppléant
L'associé unique, le 26 septembre 2019, a pris acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant et décide de ne pas renouveler leur mandat comme le permet la loi "PACTE" du 23 mai 2019.
Pour avis,
Le Président

197J05415

COMPAGNIE DINARDAISE DES EAUX

SNC au capital de 15.000 €
Siège social : 42 Rue du Maréchal Leclerc
35800 DINARD
380 193 292 RCS SAINT MALO

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28.06.2019, il a été pris acte de la fin des mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS et du Commissaire aux comptes suppléant, Mr Raymond PETRONI. Le dépôt légal sera effectué au RCS de St Malo.

197J05435

SCI PART-ODONT

AU CAPITAL DE 1 524 €
SIEGE SOCIAL : 8, Rue du Maréchal Foch
35240 RETIERS
RCS RENNES D 443 072 921

NOMINATION DE CO-GERANT

Aux termes d'une décision collective, en date du 8 juillet 2019, Monsieur Hichem ASSALI, demeurant 1 Rue Paul Painlevé, 35150 JANZE, a été nommé co-gérant de la société à compter de ce même jour, en remplacement de Monsieur PERON Thierry, démissionnaire.

POUR AVIS ET MENTION
LE CO-GERANT

197J05433

REVISION-TRANSMISSION

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 €
Siège social : 27 rue Gabriel Péri
92300 LEVALLOIS-PERRET
818 021 156 R.C.S. NANTERRE

En date du 1er juillet 2019, l'associé unique a décidé
- de supprimer l'activité d'expertise comptable de son objet social et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social 27 rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS-PERRET au 108 Chaussée du Sillon - 35400 SAINT MALO à compter du 1er juillet 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Président : M. Bernard ROUGAGNOU, demeurant 108 Chaussée du Sillon - 35400 SAINT MALO. La Société, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 818021156 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAINT MALO.
POUR AVIS, Le Président

197J05479

KERMARREC - CHOUINARD
& ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

ÉTABLISSEMENTS CLERMONT

S.A.S. au capital de 1.000.000 €
Avenue de la Forêt - 35340 LIFFRÉ
RCS RENNES 398 545 608

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 24.09.2019, l'A.G.M. a décidé de ne pas renouveler le mandat de KPMG AUDIT NORMANDIE, Commissaire aux comptes suppléant. Modification : RCS RENNES. Pour avis, la Présidente.

197J05417

RESIDENCE DU CHENE VERT

EURL, 1000€, 16 rue du 14 Juillet 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE, 798134441 RCS de Rennes

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décisions de l'associée unique du 30 septembre 2019 :
Aurélia PLANCON demeurant 16 rue du 14 juillet, LA GUERCHE DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), a été nommée gérante, en remplacement de Conchita MOROCH-IBORRA, gérante démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, la gérance

197J05407

SOCIETE LAITIERE DE VITRE

Société en Nom Collectif
au capital de 16.000 €
Siège social : La Guichardière
35500 VITRE
399 355 429 R.C.S. Rennes

Aux termes d'un procès verbal de l'Assemblée du 28 Juin 2019, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société AUDITEX et de ne pas procéder à son remplacement
Mention sera faite au RCS de RENNES

197J05399

CÔTÉ QUAI

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 Place du Général de Gaulle
35500 VITRE
812 503 803 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions entre associés est libre. Tout autre cession doit être autorisée par l'agrément préalable des associés.
Monsieur Philippe BOUVIER gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe BOUVIER demeurant 14 rue Camille Guérin 35500 VITRE
Pour avis
Le Président

197J05464

PEN DUICK

Sas au capital de 50 00 €
Siège social : 11 galeries du théâtre
35000 RENNES
310 553 334 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale du 27/06/2019, après avoir constaté que :
- les mandats de M. André Tanguy et de la sarl Cabinet Tanguy, commissaires aux comptes, arrivaient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale,
- les seuils imposant la nomination de commissaires aux comptes n'étaient pas atteints par la Société,
a décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes.

Pour avis.

197J05444

STRATEYS
Avocats & Stratégie d'entreprises
Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

"CORFU"

Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 140 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
820 722 007 RCS RENNES

Le 6 juin 2019, l'associé unique a nommé la SAS ERNST & YOUNG ET AUTRES, située : 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE- PARIS -LA DEFENSE 1 en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Laurent FOGUES Commissaire aux comptes titulaire et de Madame Blandine DEBAYLE Commissaire aux comptes suppléant, démissionnaires. Pour avis, Le Président

197J05447

LA GRANGE

SARL au capital de 1200 euros
ZA de la Courtinais
5 Rue Madeleine BRES
35580 GUICHEN

RCS RENNES 839766649

NOMINATION DE CO-GERANT.

Aux termes d'une assemblée générale du 30/09/2019, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Laurent LEBOURDAIS né le 31/01/1973 à RENNES, demeurant 17 Allée du Ménissé - 35580 LASSY.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

197J05467

SENSING VISION

SAS au Capital Social : 50 000 Euros
Siège Social : 7 rue du Pertus Renaud,
35250 Saint Sulpice la Forêt
829 892 256 RCS de RENNES

MODIFICATIONS DE DIRIGEANTS

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 mars 2019, il a été pris acte de la révocation de Monsieur Olivier Seznec, demeurant 55 avenue centrale 91190 Gif sur Yvette, de sa qualité de Directeur Général en date du 28/03/2019.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
Pour avis

197J05486

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

ESTE,

Société Civile au capital de 50.000 €, 8 avenue de la Crespinière - 35740 PACE. 829 882 703 RCS Rennes

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal du 1er juillet 2019, l'assemblée des associés, a pris acte de la démission de M. Stéphane LAMANDAIS de ses fonctions de gérant et a décidé de nommer en son remplacement la société LS FINANCE, SARL au capital de 1.955.000 €, dont le siège est à PACE (35740) – 8 rue de la Crespinière, identifiée sous le n° 500 198 007 RCS RENNES, à compter de ce jour.Pour avis, la gérance

197J05499

KALLISTHÉOS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 571 390 euros
Siège social : 4, Rue Jean Jaurès
35000 RENNES
789 044 138 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 18 avril 2018, il résulte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant a été supprimé. Pour avis, le président

197J05500

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AN GUIDA,

Société Civile immobilière
au capital de 1.000 €
37 Quai de la Prévalaye
Immeuble "La Rive Gauche"
35000 RENNES
487 961 856 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal du 1er juillet 2019, l'assemblée des associés, a pris acte de la démission de M. Stéphane LAMANDAIS de ses fonctions de gérant et a décidé de nommer en son remplacement la société LS FINANCE, SARL au capital de 1.955.000 €, dont le siège est à PACE (35740) – 8 rue de la Crespinière, identifiée sous le n° 500 198 007 RCS RENNES, ce à compter du même jour. Pour avis, la gérance

197J05502

SENSING VISION

SAS au Capital Social : 50 000 Euros
Siège Social : 7 rue du Pertus Renaud,
35250 Saint Sulpice la Forêt
829 892 256 RCS de RENNES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Nous prenons acte le 01/09/2019, de la démission de Monsieur Laurent Rivet, demeurant 14 allée Auguste Pavie, 35000 Rennes, de sa qualité de Directeur Général qui prend effet à cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
Pour avis

197J05487

VOUS VOULEZ TOUT SAVOIR
sur la vie économique et sociale du département
Abonnez-vous à
7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr
Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

MODIFICATIONS

DIANA FOOD
Société par Actions simplifiée
au capital de 9 511 920,00 €
Siège: Rue de la Gare
35560 VAL-COUESNON
R.C.S. RENNES N° 308 235 175

Aux termes d'un procès-verbal en date du 17 mars 2017, l'associé unique a nommé en qualité de Commissaire aux comptes la société ERNST & YOUNG GLOBAL LIMITED, 1-2 Place des Saisons, 92400 Courbevoie 344 366 315 R.C.S. Nanterre en remplacement des co commissaires aux comptes titulaires Mazars SA, 12 rue Anita Conti, 56000 Vannes, et Price Waterhouse Coopers Audit, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, ainsi que des co commissaires aux comptes suppléants Monsieur Antoine Mercier, 22 Boulevard des Iles, 56000 Vannes et Monsieur Yves Nicolas, 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly sur Seine, dont les mandats sont venus à expiration. Mentions en seront faites au RCS de Rennes.

197J05327

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

BUILD DATA
S.A.S. au capital de 37.500 €
Siège social : 38 boulevard de Dezerseul
35510 CESSON SEVIGNE
Transféré : 878 avenue des Champs Blancs
35510 CESSON SEVIGNE
823 626 452 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS
Suivant décisions unanimes des associés du 25 septembre 2019 :
- la société ALTENOV, S.A.S. au capital de 7.476.810 € dont le siège est situé à CESSON SEVIGNE (35510) – 878 avenue des Champs Blancs, identifiée sous le n° 824 646 764 RCS RENNES, représentée par son Président, M. Vincent RAULT, a été désignée, à compter du 25 septembre 2019 et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la société en remplacement de la société ACTUAL-IT ;
- la société ACTUAL-IT, S.A.R.L. au capital de 50.000 € dont le siège est situé à ACIGNE (35690) – 8 rue des Charpentiers, identifiée sous le n° 493 636 617 RCS RENNES, représentée par son Gérant, M. Roland PETIT, Gérant, a été désignée en qualité de Directeur Général de la société et ce, pour une durée indéterminée prenant effet à compter également du 25 septembre 2019 ;
- le siège social précédemment fixé à CESSON SEVIGNE - 38 boulevard de Dezerseul, a été transféré à CESSON SEVIGNE - 878 avenue des Champs Blancs et ce, à compter de cette même date.
Pour avis.

197J05362

SCI PIERRE BROSSAULT Capital de 213 500 Euros. 10 Rue du Bois Met 35800 DINARD. RCS SAINT MALO 479 193 658. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 Septembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de la société au : 2 Chemin Vallée Janaie 35730 PLEURTUIT à compter de la date de l'assemblée. Mention sera faite au RCS de SAINT MALO. Le Gérant

197J05484

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

SCP GAUTIER & LHERMITTE AVOCATS ASSOCIES
SCP au capital de 213.428.62 €uros
Siège social : 4 rue Le Bastard
35000 RENNES
R.C.S. RENNES 332 428 333

AVIS DE MODIFICATIONS
Par délibération en date du 29 AOUT 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social de 213.428,62 € à 64.029 €, par voie de réduction du nombre de parts sociales de 1400 à 420, par rachat et d'annulation par la société de 980 parts. Aux termes du même procès verbal, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 31 aout 2019 et que le capital se trouvait ramené de la somme de 213.428,62 € à 64.029 €. Il a également été pris acte de la démission de Monsieur Yvonnick GAUTIER de ses fonctions de gérant de la société à compter du 31 aout 2019. Cette même Assemblée a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient SCP LHERMITTE & ASSOCIES. En conséquence les mentions antérieurement publiées et relatives au capital social et à la gérance et à la dénomination sociale sont ainsi modifiées :
Nouvelles mentions : Le capital social s'élève à 64.029 € divisé en 420 parts sociales de 152,45 € nominal. Le gérant de la société est Monsieur Christophe LHERMITTE, 19,quai d'Ille et Rance 35000 RENNES. La dénomination sociale est SCP LHERMITTE & ASSOCIES.
Pour avis, Le gérant

197J05517

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

ALEX,
Société Civile Immobilière au capital de 1.000 €,
8 avenue de la Crespinière - 35740 PACE. 500 585 526 RCS Rennes

AVIS
Aux termes d'un procès-verbal du 1er juillet 2019, l'assemblée des associés, a pris acte de la démission de M. Stéphane LAMANDAIS de ses fonctions de gérant et a décidé de nommer en son remplacement la société LS FINANCE, SARL au capital de 1.955.000 €, dont le siège est à PACE (35740) – 8 rue de la Crespinière, identifiée sous le n° 500 198 007 RCS RENNES, à compter de ce jour. Pour avis, la gérance

197J05504

SO', SARLU au capital de 100 000 €, 460 Launay La Porte, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 799 457 247 Aux termes de la décision de l'associé unique du 01/06/2019, il résulte que le siège social a été transféré au **15 impasse des Arômes, P.A. Le Hindré 3, BREAL SOUS MONTFORT (35310)**, à compter du 1er juin 2019. L'article 4 "Siège social" des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

197J05398

Allo Débarras
MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX
CAVES & GRENIERS
SUCCESSIONS
Particuliers & Professionnels
06 89 86 80 33
extra.35@hotmail.fr

ROGERS INVESTMENTS
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 52 avenue du Canada
35200 Rennes
RCS Rennes n°434 369 583

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 25 septembre 2019, il a été nommé en qualité de Gérant de la Société, à compter du 25 septembre 2019, pour une durée indéterminée, Madame Maryvonne LE DUFF, domiciliée professionnellement au 52 avenue du Canada – 35200 RENNES, en remplacement de Monsieur Laurent HAYNEZ, démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis. Le Gérant.

197J05357

SCI LBLC
SCI capital social 600 euros.
Siège social : 6 Allée des Charmes
35380 TREFFENDEL
508 226 057 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes de l'AGE en date du 28 septembre 2019, les associés ont décidé, à compter du 28 septembre 2019, de transférer le siège social à 8 bis chemin du Bas Launay, 35170 BRUZ. Mention sera portée au RCS de Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05507

SCI LE BIHAN AND CO
SCI Capital social 600 euros
Siège social : 6 Allée des Charmes
35380 TREFFENDEL
505 116 533 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Aux termes de l'AGE en date du 28 septembre 2019, les associés ont décidé, à compter du 28 septembre 2019, de transférer le siège social à 8 bis Chemin du Bas Launay, 35170 Bruz. Mention sera portée au RCS de Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05515

"SCI DUBOIS – HULIN 2"
Société civile immobilière
au capital social de 1.000 €
Siège social : 20, rue Saint Médard
35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE
839 695 467 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE
Par assemblée générale extraordinaire en date du 15/09/2019 la collectivité des associés. A décidé :
- de transférer le siège social à compter de la même date au : 03, Place Simone Veil – (35240) SAINT AUBIN D'AUBIGNE. L'article 04 des statuts correspondant a été modifié. POUR AVIS, La Co-Gérance

197J05488

Vous avez laissé passer
un délai d'opposition,
oublié de produire
à une liquidation judiciaire,
omis d'assister
à une Assemblée générale
ABONNEZ-VOUS A
7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne

24h/24h
VOS ANNONCES
LÉGALES PAR INTERNET
www.7jours.fr

I.S.C.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 €uros
Siège social : 128 rue de la Boétie
75008 PARIS
R.C.S. RENNES 835 283 730

TRANSFERT DU SIEGE
Par décision de l'AGE en date du 1er octobre 2019, il a été décidé le transfert du siège social à compter du 1er octobre 2019. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Ancien siège social : 128 rue de la Boétie, 75008 PARIS. Nouveau siège social : 8 rue du Château, 35390 SAINT SULPICE DES LANDES. Président de I.S.C. : Pierre-Yves OGER, Demeurant 8 rue du Château 35390 SAINT SULPICE DES LANDES. Les modifications seront effectuées auprès du RCS de Rennes.

197J05460

SCI KERNE Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : La Roche Pointue 35340 LA BOUEXIERE 512.919.424 RCS RENNES Aux termes d'une délibération en date du 6 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du La Roche Pointue 35340 LA BOUEXIERE au Lieu-dit Marcou 81440 LAUTREC à compter du 6 juin 2019, et de modifier en conséquence l'article " Siège " des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CASTRES. Pour avis La Gérance

197J05397

Delphine Lechat Avocat
26 bis
Boulevard Jacques Faucheux
35300 FOUGERES
Tél : 02 23 51 91 80

REVE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 boulevard Denis Papin
35500 VITRE
803910538 RCS Rennes

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 boulevard Denis Papin, 35500 VITRE au 70 boulevard Hébert 35400 SAINT MALO à compter du 1er septembre 2019, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 803910538 RCS Rennes fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 5 août 2014, a pour objet social l'acquisition, construction, propriété et location de tous immeubles bâtis ou non et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes et Saint-Malo.
Pour avis
La Gérance

197J05419

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES
SPÉCIALISTE

BELLE LANDE
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 Euros
Siège Social : ZAC des Longs Champs
RENNES (35700)
RCS RENNES 433 902 905

TRANSFERT DU SIEGE
L'assemblée générale en date du 9 septembre 2019 a décidé de transférer à DOL DE BRETAGNE (35120) — 40-42 Rue de Dinan le siège social précédemment fixé à RENNES (35700) - ZAC des Longs Champs, et ce à compter du même jour. Gérant : Monsieur Jean-Luc FOLIGNE demeurant à DOL DE BRETAGNE (35120) — 40 Rue de Dinan. Ancien RCS RENNES ; nouveau RCS SAINT MALO. Pour avis

197J05503

MODIFICATIONS

le 01.07.2019, l'associe unique de la sarl bio nature, capital 7500€, r sabin zi la fresnais 35470 bain de bretagne, rcs rennes 518633748, transfere le siege au domicile du gerant stephane fourdrilis sis la pitouais 35470 bain de bretagne a compter de cette meme date. rcs rennes

197J04977

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : **LODIMA OUEST**.
Forme : SARL.
Capital social : 7622,45 euros.
Siège social : 1 rue du Capitaine Dreyfus, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.
429689250 RCS Tribunal de Commerce de Rennes.
Aux termes de l'AGE en date du 26 septembre 2019, les associés ont décidé, à compter du 26 septembre 2019, de transférer le siège social à 45 rue Louis Blériot, 35170 Bruz.
Mention sera portée au RCS du Tribunal de Commerce de Rennes.

197J05368

Aux termes d'une délibération du 20/09/2019, l'AGE de la société **GUIGUE** ; forme : SARL ; capital : 7 500€ ; siège : 7 place Chanoine Roullin – 35170 BRUZ ; immatriculée 478 984 313 RCS RENNES a décidé de transférer le siège au 15 avenue Joseph Jan – 35170 BRUZ à compter du 20/09/2019, et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

197J05414

PAPEL MOPPE

SCI au capital de 210.000€
Siège social : 12 QUAI DUGUAY TROUIN
35000 RENNES
RCS 507 758 159 RENNES

L'AGO du 16/09/2019 a décidé de transférer le siège social au 28 RUE PAUL LANGEVIN 35200 RENNES, à compter du 16/09/2019. Mention au RCS de RENNES.

197J05325

CCH

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 23 rue Jules Guesde
38550 SAINT MAURICE L'EXIL
808 823 546 RCS VIENNE

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes de la décision de l'associée unique du 16 septembre 2019 : Le siège social a été transféré 2C rue Alphonse Milon 35760 SAINT GREGOIRE, à compter du 16 septembre 2019. L'article «Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de : « petite restauration » à compter du 16 septembre 2019. En conséquence l'article objet des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : Fabrication et vente de pizzas, plats à emporter, vente de boissons. Nouvelle mention : Fabrication et vente de pizzas, plats à emporter, vente de boissons, petite restauration. PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : Clio CHOLVY, Présidente, 2C rue Alphonse Milon 35760 SAINT GREGOIRE Mention sera faite au RCS de RENNES.

197J05448

INTERNATIONAL LABORATORY OF RESEARCH AND EDUCATIONAL INNOVATION FOR LINGUISTIC AND ECONOMIC SCIENCES

Société à responsabilité limitée à capital variable
au capital de 5 000€
Siège : 105 avenue Henri Fréville
35200 RENNES
749 838 660 RCS de RENNES

Par décision de l'AGO du 30/09/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/10/2019 au 107 Avenue HENRI FREVILLE CS 10704 LE 107 35207 RENNES CEDEX 02. Mention au RCS de RENNES.

197J05474

ECAPSE

EURL au capital de 5.000€
Siège social : 12 quai DUGUAY TROUIN
35000 RENNES
RCS 523 817 831 RENNES

L'AGO du 16/09/2019 a décidé de transférer le siège social au 28 RUE PAUL LANGEVIN 35200 RENNES, à compter du 16/09/2019. Mention au RCS de RENNES.

197J05324

LE FAST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 35, rue du Puits Mauger
35000 RENNES
Nouveau siège social : 15, rue Plélo
35000 RENNES
751 109 299 RCS RENNES

Par décisions du 01/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social du 35, rue du Puits Mauger - 35000 RENNES au 15, rue Plélo – 35000 RENNES à compter du 01/10/2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Gérance.

197J05482

LOBINEAU

SCI Capital social : 600 euros
Siège social : 6 allée des charmes
35380 TREFFENDEL
512 512 534 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes de l'AGE en date du 28 septembre 2019, les associés ont décidé, à compter du 28 septembre 2019, de transférer le siège social à 8 bis chemin du Bas Launay, 35170 Bruz. Mention sera portée au RCS de Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05516

VBX

SARL à Associé Unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 13, Place de l'Eglise
35220 SAINT-DIDIER
791 930 589 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 31 août 2019, le siège social, précédemment fixé à SAINT-DIDIER (35220), 13, Place de l'Eglise, a été transféré à SAINT-DTDJER (35220) — 17, Le Chêne Det, à compter du même jour. L'Article des statuts a été modifié en conséquence. Formalités au R.C.S. de Rennes. Pour Avis, La Gérance

197J05524

DISSOLUTIONS

PONOVA

SAS au capital de 1200,00 Euros
15 rue des Bateliers
35830 BETTON
833 553 100 R.C.S. RENNES

Par décision de L'AGE en date du 02/09/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 02/09/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Mathis Colas, 15 rue des Bateliers, 35830 Betton et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Rennes

197J05508

SCI DU 40 RUE GAMBETTA

SCI au capital de 68602,06 Euros
9 RUE DES FRELES,
35600 BAINS-SUR-OUST
417999463 R.C.S. Rennes

Par décision de L'AGE en date du 25/06/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/06/2019, nommé en qualité de liquidateur Monsieur ALAIN FONTAN, 52 RUE DE SALON, 64200 BIARRITZ et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Rennes

197J05396

DISSOLUTIONS

KERMARREC - CHOUINARD & ASSOCIES
SCP d'Avocats
Cap Courrouze
1 A rue Louis Braille 35136
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE

ÉTABLISSEMENTS JANVIER

S.A.S. au capital de 120.000 €
Siège : 1 rue des Landelles
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
RCS RENNES 719 201 691

REDUCTION DE CAPITAL DISSOLUTION

Suivant délibérations du 31.07.2019, l'A.G. M. a décidé :
- de réduire le capital social de 90.000 €, pour le ramener de 120.000 € à 30.000 €, par résorption à due concurrence des pertes;
- de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts ;
- de dissoudre la Société par anticipation et de prononcer sa liquidation amiable ;
- de désigner M. René JANVIER, 27 square de la Rance, 35000 RENNES, en qualité de liquidateur ;
- de mettre fin aux fonctions de M. René JANVIER, Président, Mme Josiane JANVIER et M. Grégory JANVIER, membres du Conseil de surveillance, HELEOS AUDIT (S. A.R.L.) et KD FINANCES(S.A.R.L.), Commissaires aux comptes titulaire et suppléant;
- de fixer le siège de la liquidation au siège social, 1 rue des Landelles, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ.
Modification : RCS RENNES. Pour avis, le Liquidateur.

197J05412

AVIS DE DISSOLUTION

LES MAISONS GUERCHAISES SARL en liquidation au capital de 7 500 euros Siège : 28, Rue Jean Moulin, 35500 VITRE. Siège de liquidation : 28, Rue Jean Moulin, 35500 VITRE. 504 232 810 RCS RENNES. L' AGE réunie le 31.03.2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.03.2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Gérard GRIMOUX demeurant 2 rue du Vallon Fleuri – 35500 MONTREUIL SOUS PEROUSE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 28, Rue Jean Moulin, 35500 VITRE C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de RENNES. Pour avis, Le Liquidateur

197J05401

SCCV SOPPIM NORMANDIE 4

SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION
VENTE au capital de 1.500 €
Siège social :
121 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
811 228 683 R.C.S. Rennes

Suivant déclaration en date du 30 septembre 2019, la société SERI OUEST SAS ayant son siège social 121, rue du Temple de Blosne 35136 Saint Jacques de la Lande – 334 473 345 RCS RENNES a décidé de dissoudre la société SCCV SOPPIM NORMANDIE 4, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, et aux conditions fixées par ce texte.
Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SCCV SOPPIM NORMANDIE 4 à la société SERI OUEST.
Les créanciers sociaux pourront former opposition à la dissolution pendant un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Grande Instance de Rennes.
Pour avis : Associé Unique.

197J05457

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE
Notaires

SARL LA COMMEDIA

AVIS DE DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2019 de la SARL LA COMMEDIA, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000,00 euros, Immatriculée au RCS de Saint-Malo sous le n°503068793 dont le siège social est à DOL DE BRETAGNE (35120) – 27 rue des Carmes, qu'il a été décidé de dissoudre amiablement la société à compter du même jour.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.

197J05389

SCCV LA SAGESSE

SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION
VENTE au capital de 1.500 €
Siège social : 121 Rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
811 938 497 R.C.S. RENNES

Suivant déclaration en date du 30 septembre 2019, la société SERI OUEST SAS ayant son siège social 121, rue du Temple de Blosne 35136 Saint Jacques de la Lande – 334 473 345 RCS RENNES a décidé de dissoudre la société SCCV LA SAGESSE, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SCCV LA SAGESSE à la société SERI OUEST. Les créanciers sociaux pourront former opposition à la dissolution pendant un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Grande Instance de Rennes. Pour avis : Associé Unique.

197J05445

SARL JLB DISTRI

au capital de 6.000€
24 rue du champ fleuri
35370 ETRELLES
RCS Rennes 493331698

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de L'AGE du 24/09/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL JLB DISTRI. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Jérôme LE BOUTEILLER demeurant à Etrelles (35370)-24 rue du champ fleuri, et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à sa clôture. Les fonctions de gérant de M. Jérôme LE BOUTEILLER ont donc pris fin le même jour.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.
Pour avis

197J05439

S.C.I. PLAZANET

Société civile immobilière
au capital de 1 829,39 euros
Siège social : 4bis, boulevard Plazanet
35150 JANZE
347 983 900 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. Jean-Yves BREAU, demeurant 1, rue d'Orléans - 35000 RENNES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 4b, boulevard Plazanet - 35150 JANZE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

197J05506

DISSOLUTIONS

LES CINQ

Société Civile Immobilière au capital de 500 €
Siège social : Lieudit Montaigu
35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
SIREN 538 707 118 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant procès-verbal en date du 31/12/2018, l'assemblée générale extraordinaire a :
- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, - nommé comme liquidateur Mr Christophe PINSAULT demeurant 2 impasse Tesnières 35520 LA CHAPELLE-LES-FOUGERETZ,
- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège social.

Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

197J05371

COGEFF

SAS au capital de 25000,00 Euros
4 Rue Monseigneur Duchesne,
35000 RENNES
797 588 969 R.C.S. RENNES

Par décision en date du 01/10/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/10/2019, nommé en qualité de liquidateur Madame Laurence GEFFROY, 4 Rue Monseigneur Duchesne, 35000 RENNES et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

197J05518

G.C.D.I.S.

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 25 000 €
Siège social: ZA de l'Auze - 35137
PLEUMELEUC
501 984 421 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant procès-verbal en date du 30 septembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société ainsi que la mise en liquidation amiable de celle-ci. Madame Cécile GALLAIS, demeurant 46 Hautes Mardelles 35 850 Romillé, est nommé en qualité de liquidateur. Le siège social de la société en liquidation est fixé au domicile du liquidateur, 46 Hautes Mardelles 35 850 Romillé, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.
Modifications au RCS de Rennes
Le Liquidateur

197J05427

SAINT LEO, SCI au capital de 2000 €. Siège social: chante loup 35420 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT. 531 574 333 RCS RENNES. Le 11/04/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme CLAIRE PIGEON, 4 Rue Saint-Léonard 50240 SAINT-JAMES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de RENNES.

197J05326

annoncelegale@7jours.fr

ENVOI EN POSSESSION

SCP BODIN-BERTEL – RABRAIS
Notaires associées
Rue Ransbach Baumbach – BP 1 – 35730 PLEURTUIT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 février 2013, suivi d'un codicille en date du 1er septembre 2016, Monsieur Michel Amand Jean GAILLARD, en son vivant retraité, demeurant à PLEURTUIT (35730) 1 rue de la Sagesse, EHPAD « La Sagesse », né à PLEURTUIT (35730), le 7 septembre 1924, décédé à PLEURTUIT (35730) (FRANCE), le 27 mai 2019, a institué plusieurs légataires universels.
Consécutivement à son décès, ce testament et son codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, notaire associée de la Société Civile Professionnelle «Bénédicte BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, Notaires Associées», titulaire d'un Office Notarial à PLEURTUIT, 4 rue Ransbach Baumbach, le Verger des Réautés, le 27 septembre 2019, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leurs saisines compte tenu du caractère universel de leurs legs et de l'absence d'héritiers réservataires.
Opposition à l'exercice des droits des légataires pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bénédicte BODIN-BERTEL, notaire à PLEURTUIT (35730) Rue Ransbach Baumbach, référence CRPCEN : 35095, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-MALO (35400) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire

197J05475

LIQUIDATIONS

S.C.I. PLAZANET

Société civile immobilière au capital de 1 829,39 euros
Siège de liquidation : 4bis boulevard Plazanet - 35150 JANZE
347 983 900 R.C.S. RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 août 2019.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

197J05514

AGESCO
EXPERTISE COMPTABLE

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal d'assemblée générale réunie le 09 juillet 2019 de la Société « **SCI PALA**», Société civile en liquidation, au capital de 1 000,00 euros, au capital de 1 000,00 euros, dont le siège social est situé 2 RUE BLAISE PASCAL – ZA LA LANDE ROSE 35580 GUICHEN, 504 262 460 RCS RENNES, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe DALIBOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 1er janvier 2019 à 00h. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Rennes en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

197J05416

BIANCA AND FAMILY

SARL en liquidation
au capital de 3000 €
Siège social : ZA de la ville au coq
35800 Saint Briac
RCS Saint Malo n° 501 290 092

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/03/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/02/2019 de la société BIANCA AND FAMILY.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Malo.

Pour avis

197J05386

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« S.C.M DES PLASTICIENS RENNAIS »

Société Civile de Moyen en cours de liquidation
au capital social de 11 520 Euros
Siège social et siège de la liquidation :
6, Boulevard de la Boutière
35760 SAINT-GREGOIRE
451 520 399 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 septembre 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au Liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis. Le liquidateur,

197J05483

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON SEVIGNE

CHALEUR ECOLOGIQUE GILLES BUCAS

SARL de type EURL en liquidation
au capital de 8 000 Euros
Siège social : « Le Broussais »
35600 REDON
RCS RENNES 487 927 055

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique a, dans ses décisions du 13 Septembre 2019, approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Gilles BUCAS, demeurant à SAINTE-MARIE (35600), 30 rue du 15 janvier 1872, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
POUR AVIS - LE LIQUIDATEUR

197J05367

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP C. GUINES
G. EMONNET
D. RENAUDON-BRUNETIERE
Notaires associés
1 rue d'Helsinki CS 86864
35768 BETTON CEDEX
Tél : 02 99 55 35 35

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître GUINES, Notaire à BETTON, le 3 octobre 2019,
M. Alain Paul VANDROY, né à BOURDELLES le 29 juillet 1950, et Mme Monique Bernadette Andrée LAFAY, son épouse, née à DINAN le 26 avril 1950, demeurant ensemble à BETTON, 3, Allée de Lisbonne,
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de DINAN le 4 août 1973,
Ont souhaité adopter le régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution optionnelle de tout ou partie de la communauté au survivant des deux époux.
Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avec, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par exploit d'huissier, auprès de Maître GUINES, Notaire à BETTON.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Maître GUINES, Notaire.

197J05521

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
Abonnez-vous ! 52 numéros/an pour seulement 50 € TTC
Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7 Jours, à l'adresse suivante :
7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3
Tél : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

☐ PARTICULIER ☐ ENTREPRISE

NOM, PRÉNOM : _____
SOCIÉTÉ : _____
ADRESSE : _____
_____
TÉL : _____
MAIL : _____ @ _____

☐ DEMANDE D'ENVOI DE FACTURE ACQUITÉE

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.7JOURS.FR

REGIMES MATRIMONIAUX

Not'Ouest
LE CONSEIL DE VOS PROJETS

OFFICE NOTARIAL
9 rue du Docteur Wagner
B.P. 25121
35650 LE RHEU
Tel : 02.99.60.96.96
Fax : 02.99.60.96.97

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François LE COULS Notaire à 9, rue du Docteur Wagner, le 24 septembre 2019, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : changement de régime matrimonial. Monsieur Etienne Jean Marie **GALMICHE** et Madame Marie, Clarisse, Marguerite, Estelle **CABANES**, son épouse, demeurant ensemble à LE RHEU (35650), 3, rue de la Rabine,
- Monsieur GALMICHE à PARIS (75012) le 1er avril 1962,
- Madame CABANES à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 9 novembre 1961.Mariés à NANTES (44000) le 27 octobre 1990.
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de décès de l'un d'eux. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jean-François LE COULS, notaire à 9, rue du Docteur Wagner. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent. Pour insertion, Le notaire.

197J05522

OFFICE NOTARIAL DE LA CITÉ
SAINT-MALO [INTRAMUROS]

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu le 26/09/2019 par Me LE ROUILLE, notaire à ST MALO (35400), 9 rue de Toulouse, Mr Philippe, Haru-o **TREMBLAIS**, sans profession, né à PARIS (75019), le 26/04/1959, et Mme Diane, Sylvie, Georgia **GIRAULT**, sans profession, née à PARIS (75012), le 15/04/1961, demeurant ensemble à DINARD (35800), 20 rue du Docteur Badin, mariés à PARIS (75019), le 22/12/1984 sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me ETASSE notaire à PARIS le 26/10/1984, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, avec mise en communauté des biens personnels des époux.Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me LE ROUILLE, notaire à ST MALO (35400) 9 rue de Toulouse.Pour avis et mention. Me LE ROUILLE notaire

197J05359

lexonot NOTAIRES ASSOCIÉS
www.lexonot-notaires.fr

GENTILHOMME • CHARPENTIER • LATRILLE
BOURGES • BUREAU • GUIHARD
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antoine BUREAU, Notaire Associé de la société par actions simplifiée dénommée «LEXONOT» titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille et Vilaine) 14, avenue Janvier, le 25 septembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par Monsieur Florent Robert **SCHMITT**, Conducteur de travaux, né à RENNES (35000) le 20 juillet 1960, et Madame Roselyne Josiane Colette **MASSARD**, professeur des écoles, née à RENNES (35000) le 27 août 1959, demeurant à SAINT-GILLES (35590) Le Clos du Vial, mariés à la mairie de BETTON (35830) le 12 septembre 1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Josiane LAME-HAMONIAUX, notaire à CAULNES (22350), le 11 septembre 1981. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Antoine BUREAU

197J05437

DIVERS

SUCCESSION

Par décision du TGI de RENNES en date du 16/07/2019 le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, a été nommé curateur de la succession vacante de **Mme DE VATHAIRE DE GUERCHY Ghislaine**, née le 02/07/1943 décédée le 22/01/2015 à RENNES (35). Réf. 0358048507/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

912186

HARBOUR

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 37.000 €
Siège social : 10 Impasse du Grand Jardin
35400 SAINT-MALO
509 938 601 R.C.S. SAINT-MALO

Suite décisions du 26/08/2019, l'associé unique a décidé de poursuivre l'activité social bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO

197J05375

RECTIFICATIF

A l'annonce parue dans 7 JOURS N°4985 du 07 septembre pour la **SARL MIBOX** Siège social : 11, rue du Val d'Izé PA « Le Chalet » - 35500 VITRE 794 495 572 RCS RENNES. Il y avait lieu de lire : « **Le capital de la société est porté de 40.000 euros à 140.000 euros** » au lieu de « Le capital de la société est porté de 40.000 euros à 100.000 euros » comme inscrit par erreur.

912210

REGIS GAUTIER

SARL au capital de 1 000 euros
52 La Bigotière
35250 MOUAZE (Ille et Vilaine)
750 009 227 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Par AG en date du 24/07/2019 il a été décidé en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

197J05489

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à CESSON-SEVIGNE (35) du 30/09/2019, la société **L'HIBISCUS**, SARL au capital de 7.622,45 euros dont le siège social est sis 4 rue de Châteaubriant 35770 VERN-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n° 420 380 107 RCS RENNES a donné en location-gérance à la société **JOLIVET SYLVAINE**, SARL au capital de 5.000 euros dont le siège social est sis 84 rue de Châteaubriant 35770 VERN-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n° 853 769 271 RCS RENNES, un fonds de commerce de vente au détail de fleurs sis et exploité 4 rue de Châteaubriant 35770 VERN-SUR-SEICHE, à compter du 01/10/2019 pour une durée ferme de 30 mois. Pour insertion,

197J05481

DIVERS

LAVIEDUCOIN

SAS au capital de 1 000 euros
41 rue ange blaize
35000 RENNES
830 673 323 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Par AG en date du 15/05/2019, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

197J05490

LA PETITE BOITE

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : Lieu-dit La Fromagerie
Le Chalet - 35440 FEINS
848 651 493 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Aux termes des décisions en date du 30/08/2019, les actionnaires, en application de l'article L.225-248 du code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Rennes.

197J05436

annoncelegale@7jours.fr

DIVERS

WESTECHNIC

SASU au capital de 20 000 euros
9 square du Roi Arthur
35700 RENNES
830 154 811 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

Par AG en date du 15/07/2019 statuant en application de l'article L225-248 du Code de Commerce il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de RENNES

Pour avis

197J05501

EM

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 1 Place du Marché - 35260
CANCALE
RSC Saint Malo n° 839 446 192

NON DISSOLUTION

Par délibération en date du 29/06/2019, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de Saint Malo.

Pour avis

197J05408

ARES - ME AURÉLIE GRENARD, AVOCAT AU BARREAU DE RENNES

(RCS RENNES : 777 743 782 - capital : 1799,50 € - siège : Le Papyrus - 29 rue de Lorient - CS 64329 - 35043 RENNES CEDEX)

CURATEUR A SUCCESSION VACANTE

Par ordonnance en date du 13/11/2018 (RG 18/05861), la Vice-Présidente du TGI de RENNES a désigné en qualité de curateur à la succession vacante de **Madame Marie Joseph Françoise BOUVET épouse DE-LAMARRE** (née le 08/11/1918 à BETTON (35) et décédée le 29/12/2017 à MONT-FORT S/ MEU (35)), Mr le Directeur Régional des Services des Finances Publiques - Pôle gestion des patrimoines privés - CS 84456 - 35044 RENNES CEDEX.

197J05406

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

20-09-2019 - Vendeur : DIARD THIERRY MARIE - Acheteur : ALPHA MURAIL
Activité : Taxi. Prix : 55.000 €. Adresse : Vern-sur-Seiche (35), Le Challonge. Oppositions : à l'étude notariale de Bruz (35170), 28, rue Alphonse Legault.

27-09-2019 - Vendeur : CHAPDELAINE TROCHON Estelle
Acheteur : L'ATELIER NATURE
Activité : Fleuriste, vente de fleurs et plantes, création et composition de fleurs. Prix : 75.335 €. Adresse : 14B rue de Normandie 35610 PLEINE-FOUGÈRES. Oppositions : Me DEVE Sandra 18, rue de Bretagne 35610 Pleine Fougères.

26-09-2019 - Vendeur : LA STORIA - Acheteur : THAYS
Activité : Restaurant, pizzéria, tous types de restauration rapide, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile. Prix : 85.000 €. Adresse : SAINT-MALO (35400), 71, rue Ville-Pépin. Oppositions : Office Notarial de Saint-Malo, 51, bd Douville.

20-09-2019 - Vendeur : LES BRULERIES FOUGERAISES
Acheteur : CAFES LAURENT COIC
Activité : Transformation de café, thé, chocolat, torréfaction, vente, entretien et location de matériel destiné au secteur café, hôtel, restaurant. Prix : 120.000 €. Adresse : FOUGÈRES (35300) 5 place Edmond Herbert. Oppositions : SARL LES BRULERIES FOUGERAISES, 2 avenue du Général de Gaulle FOUGÈRES (35300) avec correspondances au cabinet C.D.K. AVOCATS, 38 rue Octave Feuillet 44000 NANTES.

29-09-2019 - Vendeur : EURL GEORGES DARTOIS -
ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
Acheteur : POCINHO Frères & Associés
Activité : Electricité plomberie chauffage toutes énergies. Prix : 40.000 €. Adresse : 28 rue des Fontenelles Zone Artisanale 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE. Oppositions : Au Mandataire ME PHILIPPE PINSON 1 rue de Rennes à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35)

27-09-2019 - Vendeur : SARL INES - Acheteur : ROC'H 35
Activité : Boulangerie Pâtisserie. Prix : 315.000 €. Adresse : 44 rue de la Madeleine 35410 CHATEAUGIRON. Oppositions : Au fonds vendu sis à CHATEAUGIRON (35410) 44 rue de la Madeleine pour la validité et pour la correspondance cabinet GAIGNARD SELARL 4 rue du Pré Botté 35000 RENNES.

20-09-2019 - Vendeur : SLC SERVICES - Acheteur : ASD VITRE
Activité : Services à la personne : travaux de jardinage, garde d'enfants, travaux ménagers, assistance aux personnes dépendantes. Prix : 150.000 €. Adresse : 30, rue de Paris, 35500 Vitré. Oppositions : En l'Étude de Maître POUESSEL, notaire à Rennes (35000), 14, rue de la Monnaie.

© Gaël Hourdin

© Gaël Hourdin

© Gaël Hourdin

© Gaël Hourdin

© Gaël Hourdin

Rénovation – Création – Aménagement de vos espaces de travail

© Caroline Ablain

© Gaël Hourdin

© 19 degrés

19
DIX NEUF DEGRÉS

Atelier d'architecture, professionnels et particuliers à Rennes

Restaurants, commerces, bureaux
Rénovation d'appartement et de maison, extensions

Architecture DPLG
Architecture intérieure

06 21 39 81 20 — emilie@19-degres.fr

105 Boulevard de Verdun
35000 Rennes

www.19-degres.fr